

droit & Liberté

Revue mensuelle du Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix

NUMERO 263 - JUIN 1967 - PRIX : 1,50 F

SAUVER LA PAIX AU MOYEN-ORIENT

VIETNAM : UNE GUERRE RACISTE ?



CHAGALL LE MAGICIEN



LES

LYMPIADES DU MUSIC-HALL

3^e ANNEE

Du 1^{er} au 18 juin

ÉTATS-UNIS

LE SHOW DE SAMMY DAVIS Junior

Une troupe de 40 Artistes avec Sammy DAVIS Jr

Le 17 juin en soirée, le « show » sera présenté sous l'égide et au profit du M.R.A.P.

Du 20 juin au 9 juillet

ROUMANIE

LE GRAND MUSIC-HALL DE ROUMANIE

Une troupe de 90 Artistes avec Stella POPESCO

Du 11 au 30 juillet

TCHÉCOSLOVAQUIE

GRAND MUSIC-HALL DE TCHÉCOSLOVAQUIE

Une troupe de 100 Artistes avec Hana HEGEROVA

Du 1^{er} au 20 août

ISRAËL

GRAND MUSIC-HALL D'ISRAËL

Une troupe de 70 Artistes avec Jonhatan KARMON

Du 22 août au 10 septembre

ARMÉNIE

GRAND MUSIC-HALL DE LA RÉPUBLIQUE SOCIALISTE D'ARMÉNIE

Une troupe de 100 Artistes

Du 12 au 18 septembre

BRASILIANA 1967

La nouvelle Production du Théâtre de Danses Populaires de Rio de Janeiro

Du 21 septembre au 1^{er} octobre

ÉTATS-UNIS

avec JAMES BROWN and his FAMOUS FLAMES. Une troupe de 60 Artistes

Les 2 et 4 octobre

RÉPUBLIQUE ARABE UNIE

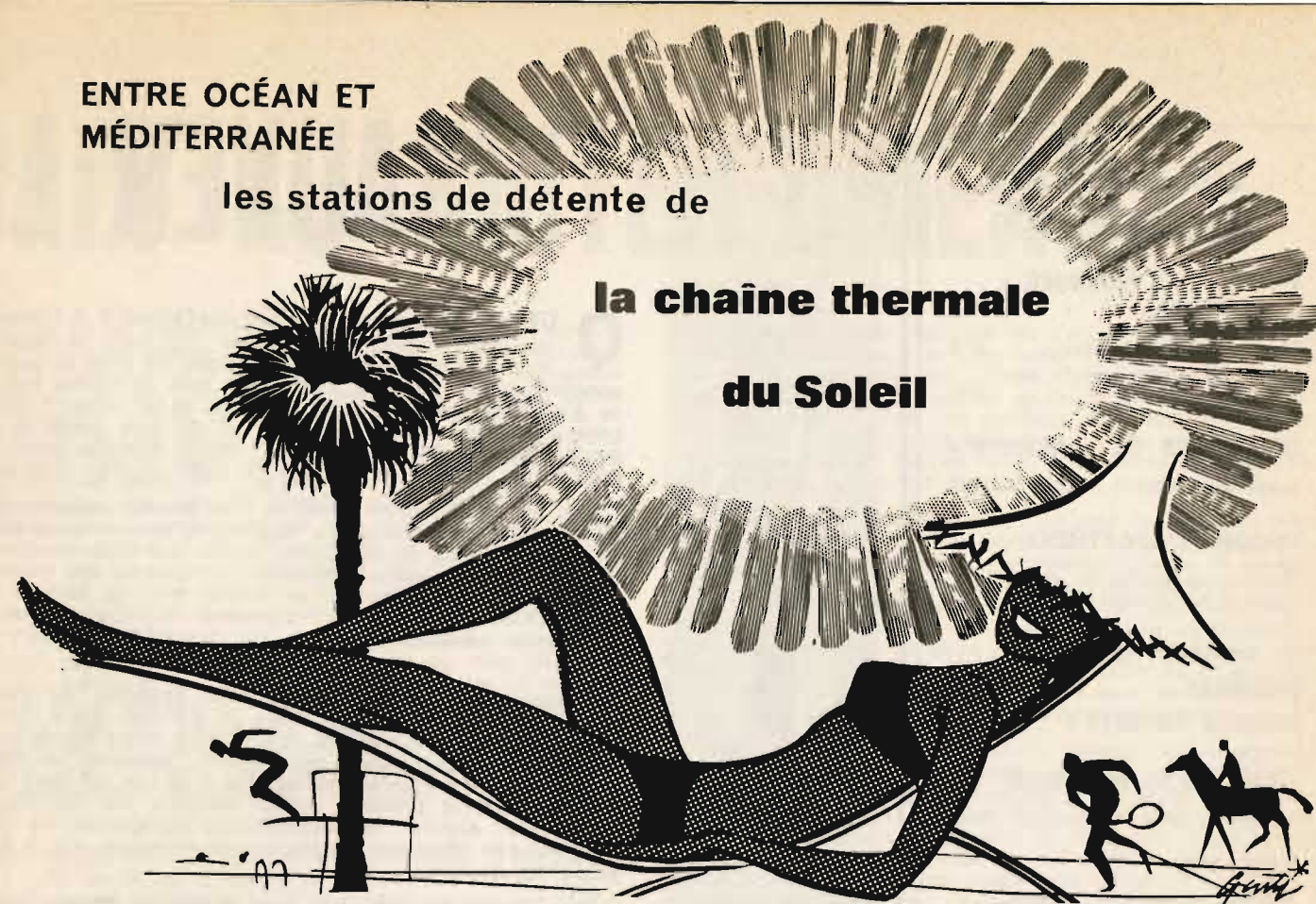
RÉCITALS OUM KALSOUM

Pendant toute la durée des Olympiades, TARIFS REDUITS sur présentation de la carte du M.R.A.P. ou de ce numéro de **Droit et Liberté**. Location au Service Collectivités, 8, rue Caumartin.

ENTRE OCÉAN ET
MÉDITERRANÉE

les stations de détente de

la chaîne thermale
du Soleil



EUGÉNIE- LES-BAINS

Landes

colibacillose,
maladies de la nutrition,
du tube digestif,
et des voies urinaires
arthritisme, obésité,
avril - octobre

St-CHRISTAU

Basses-Pyrénées

peau, **bouche,**
muqueuses, dents.

avril - octobre Alt. 320 m.

DAX Capitale du rhumatisme traumatologie, névralgies, névrites,
lymphatisme, sciatiques, polyarthrites, spondylarthrites,
Landes ouvert toute l'année.

**BARBOTAN-
LES-THERMES** station de la jambe malade
circulation veineuse, phlébites, varices,
rhumatismes, sciatiques, traumatologie
Gers - avril - novembre Station reconnue d'utilité publique

**MOLITG-
LES-BAINS** affections de la peau, voies respiratoires
rhumatismes, obésité, station pilote de la relaxation.
Roussillon Altitude 450 m. climat méditerranéen tempéré
ouvert toute l'année

**GRÉOUX-
LES-BAINS** Rhumatismes Voies respiratoires
arthroses, traumatologie, arthrites
altitude 400 m., climat méditerranéen tempéré
Alpes de Provence ouvert toute l'année

Pour recevoir une documentation gratuite, complétez ou recopiez
ce BON et adressez-le à L'OFFICE THERMAL et TOURISTIQUE
dans la station de votre choix ou 32 Avenue de l'Opéra, Paris 2^e

Stations agréées par la S. S.

.....
Veuillez m'adresser la documentation sur DAX S'CHRISTAU EUGENIE BARBOTAN MOLITG GREOUX
.....
(marquer d'une croix la station qui vous intéresse)

Nom _____ Adresse _____

dans ce numéro

« TERRE DES HOMMES » A MONTREAL

Entre la vie et le rêve 6-8
Les Indiens prennent la parole 9-10

LE PROCES DE « MINUTE »

Avant le verdict 14-15

ENCORE L'APARTHEID

Ceux à qui profite la ségrégation en Afrique du Sud 13

LE DOSSIER DU MOIS :

VIETNAM

GUERRE RACISTE ?

CHAGALL LE MAGICIEN

La genèse d'un art 27

BABI IAR

Anatole Kouznetsov raconte l'odyssée d'une rescapée du massacre 38-40

et toutes nos rubriques habituelles

ILLUSTRATIONS DE COUVERTURE

- Cantique des cantiques. Détail d'un tableau de Chagall (photo musées nationaux).
- « Opération de police » au Sud-Vietnam (photo Associated Press).

droit & liberté

MENSUEL

30, rue des Jeûneurs - Paris (2^e)
Tél. 488-09-57 - C.C.P. Paris 6070-98

ABONNEMENTS

- Un an : 15 F
- Abonnement de soutien : 30 F.
- Etranger : 20 F.

BELGIQUE

MRAX (Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie).

43, avenue de Berchem, Sainte-Agathe - Bruxelles 8 - Tél. 27-56-39

Abonnements : MRAX, 15, Square Léopold - Bruxelles 2 - C.C.P. 73.64.15

- Un an : 150 FB.
- Soutien : 300 FB.

SAUVER LA PAIX AU MOYEN-ORIENT



A la source du drame : le pétrole...



QUE va-t-il se passer au Moyen-Orient ? A l'heure où nous mettons sous presse (25 mai) la tension monte dangereusement ; les armées sur pied de guerre semblent sur le point de s'affronter ; dans le monde entier, on s'interroge avec angoisse : le sang va-t-il couler ? Cette crise, quoi qu'il arrive, demeurera l'une des plus graves qu'ait connue cette région où elle paraît devoir modifier, dans un sens encore imprévisible, les données d'une situation complexe.

Une fois de plus, nous assistons à un infernal enchaînement de violences, de menaces, de représailles, de contre-représailles : des attentats de commandos arabes aux raids israéliens, des défis verbaux aux concentrations de troupes, des manœuvres de la flotte américaine en Méditerranée au blocage du Golfe d'Akaba, l'« escalade » s'accélère follement et l'on a l'impression accablante que plus rien, bientôt, ne pourra l'arrêter.

Pourquoi cette course à l'abîme ? Les décisions, les prises de position des parties en présence ne suffisent pas à l'expliquer. Elles ne font qu'exprimer un drame qui couve depuis longtemps. Il y a des années que menace l'explosion de cette poudrière du Moyen-Orient comparable à ce que fut celle des Balkans avant la première guerre mondiale, car les litiges laissés sans solution, les contradictions entretenues, les passions avivées aboutissent toujours, plus ou moins vite, à des échéances tragiques.

Dans l'écheveau embrouillé des réalités du Moyen-Orient, chacun, selon ses conceptions, son penchant, peut faire un choix et il n'est pas facile en effet d'atteindre à des appréciations objectives.

C'est un fait qu'Israël existe, reconnu par les Nations-Unies, né du combat d'un peuple pour l'indépendance, et que l'existence de cet Etat ne saurait sans une criante injustice et sans une abominable tuerie, être remise en question. Mais, d'autre part, les aspirations nationales du peuple arabe de Palestine ne peuvent être ignorées — ce peuple actuellement partagé en trois fractions : l'une vivant en Israël, l'autre réfugiée dans les camps de Gaza, la troisième, la plus importante, annexée par la Jordanie qui s'est octroyée une part notable du territoire palestinien. (La création préconisée par l'ONU, il y a un peu plus de 20 ans, d'un Etat bi-national judéo-arabe n'a pas eu lieu, et on ne peut évidemment pas dire si elle se serait avérée moins sujette à conflits que la situation actuelle.)

C'est un fait qu'encouragées par le climat de guerre et malgré les protestations en Israël même, des mesures discriminatoires, bien que récemment atténuées, sont maintenues par les autorités israéliennes contre les habitants arabes, qui ne jouissent pas du même niveau de vie que les juifs ; c'est un fait aussi que les préjugés anti-arabes sont profonds en Israël. Mais réciproquement les communautés juives rencontrent, dans les pays arabes, des difficultés à participer à la vie nationale et les campagnes anti-israéliennes y dégènèrent trop souvent en préjugés anti-juifs.

C'est un fait que parmi les Etats arabes, certains comme l'Egypte et la Syrie combattent l'impérialisme des grandes puissances occidentales, réalisent certaines transformations sociales et économiques (réforme agraire, nationalisation des grandes sociétés étrangères) ce qui leur vaut la sympathie du Tiers Monde et l'appui de l'U.R.S.S. Le gouvernement israélien, pour sa part, ne cache pas les liens qui l'unissent à ces mêmes puissances occidentales. Mais

celles-ci ont, au Moyen-Orient, d'autres points d'appui, y compris dans des pays arabes comme la Jordanie, l'Arabie Séoudite, Koweït dont les gouvernements fantoches sont totalement contrôlés par les compagnies pétrolières. Il est donc abusif de présenter la lutte contre Israël comme l'aspect unique et décisif de la lutte anti-impérialiste et de le comparer (comme l'ont fait certains leaders arabes) à l'Afrique du Sud dont le système est fondé sur l'exploitation coloniale d'une majorité indigène par une minorité d'origine européenne. Dénoncer la politique d'un gouvernement est une chose ; prôner la disparition d'une nation en est une autre ; on ne peut, en particulier, négliger le fait qu'en Israël existent des forces de progrès et de paix dont les positions, sur le plan national et international, rejoignent celles des progressistes et des pacifistes du monde entier.

Ainsi chaque affirmation, dans un sens ou dans un autre, appelle inévitablement un « mais » qui la nuance et souligne la complexité des problèmes posés. Cela tient selon nous, en premier lieu, aux agissements dans cette région de forces extérieures qui brouillent sciemment les cartes, et qui, de longue date, intriguent, complotent, misent sur les fanatismes, les nationalismes aveugles, le chauvinisme, la haine raciale.

Au temps de l'occupation anglaise déjà, la présence des juifs, en même temps qu'on la favorisait, donnait lieu à des diversions systématiques. C'est contre eux que l'on détournait les colères, les révoltes des peuples arabes opprimés, exploités par les maîtres du pétrole. Avec un génial machiavélisme, les colonisateurs britanniques ont laissé dans tous les territoires dont ils ont dû abandonner la possession directe, des divisions susceptibles d'engendrer des conflits. Avec Chypre, avec l'Inde et le Pakistan, la Palestine en offre un exemple. Et ici, comme ailleurs, aujourd'hui comme hier, les Etats-Unis ayant pris, dans un large mesure, le relais, on constate la prédominance, à la base de toute l'affaire d'intérêts économiques bien déterminés. Après quoi, certains pays peuvent s'offrir le luxe de se poser en « médiateurs » tout en entretenant les discordes et en vendant simultanément leurs armes à Israël et à plusieurs pays arabes, tandis que d'autres, pour des raisons de politique internationale, sont amenés à soutenir les positions d'un camp déterminé.

C'est dire que le conflit israélo-arabe, quelles que soient les circonstances du moment, constitue en lui-même une atteinte aux intérêts des peuples de cette région. Leur intérêt serait de s'entendre, de lutter ensemble contre les mains-mises étrangères, de rechercher une solution acceptable sans ignorer aucun aspect des problèmes, en respectant les droits et les aspirations légitimes de tous.

Les juifs, qui ont payé à l'antisémitisme nazi le tribut de 6 millions de morts, et les Arabes, qui ont souffert et souffrent encore du racisme, ont une riche histoire commune et des liens culturels profonds. Ils peuvent, nous voulons le croire, retrouver le chemin de la coopération et de l'amitié. Cela suppose certes un effort énorme de démystification et de réflexion, la recherche opiniâtre du dialogue et cela suppose d'abord que cessent d'être entendus ceux qui n'envisagent d'autre solution que la guerre, qui se livrent à des excitations bellicistes et racistes.

A ceux qui gardent leur sang-froid, leur volonté de paix et de concorde, d'y aider de toutes leurs forces. C'est le cas des antiracistes que nous sommes qui, par vocation, luttons contre la haine, pour la solution pacifique des conflits entre les peuples comme entre les individus d'origines différentes.

Alors qu'il faudra, un jour ou l'autre, négocier, nous ne pouvons admettre que la catastrophe s'abatte sur les peuples du Moyen-Orient, que des milliers, peut-être des dizaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants, soient, de part et d'autre, sacrifiés. Car, les partisans du combat à tout prix, les tenants de la guerre fraîche et joyeuse auraient tort de s'y méprendre : en cas de heurt, étant donné les armements en présence, aucun des deux camps ne serait épargné.

Mais il y a plus grave encore : qui peut dire sur quoi déboucherait un conflit de cette sorte ? La troisième guerre mondiale, dont U Thant évoquait récemment la menace, ne prendrait pas forcément la forme immédiate d'un grand duel entre les principales puissances opposées. On peut concevoir la multiplication de foyers de guerre naissant successivement en plusieurs points du globe, Américains et Soviétiques soutenant les parties adverses. Si le conflit éclatait au Moyen-Orient, les conditions existeraient sans doute pour un nouveau Vietnam, seconde étape vers un cataclysme universel.

Dès lors, quelles que soient les divergences de points de vue sur les origines du conflit, sur les responsabilités et même sur les solutions à envisager, le devoir de tous les antiracistes, de tous les hommes lucides, est donc de réclamer l'arrêt des mesures de guerre, la recherche d'une solution négociée. Assez de menaces, de provocations, d'actes et d'appels belliqueux ! Bas les armes ! Dans l'intérêt des peuples israélien et arabes, pour l'avenir du monde, il faut la paix.

UN APPEL DU MRAP

Le M.R.A.P. a rendu public le communiqué suivant :

Le Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.), qui œuvre depuis de nombreuses années, au rapprochement des peuples et qui groupe en son sein des juifs et des arabes partageant loyalement le souci de combattre le racisme et l'antisémitisme, exprime l'angoisse des antiracistes devant la montée des périls au Moyen-Orient et les conséquences tragiques qui peuvent en découler pour la paix du monde.

Le M.R.A.P. reste persuadé qu'il est possible d'aboutir à une solution négociée de ce conflit si les puissances intéressées ont la volonté de tenir compte des intérêts légitimes et fondamentaux des peuples en cause tel qu'il résulte des données objectives de la situation : le droit irréversible de l'Etat d'Israël à l'existence aussi bien que les aspirations de la communauté nationale arabe palestinienne.

Il souligne que les peuples du Moyen-Orient qui ont déjà tant souffert de la guerre, du racisme et de l'antisémitisme sur cette terre, objet de tant de convoitises et d'intrigues sanglantes, ont besoin non de violences aveugles mais de progrès, d'indépendance et de coopération.

Le M.R.A.P. adjure les gouvernements sur qui pèse la responsabilité de la paix de tout faire pour éviter un nouvel affrontement s'ajoutant au drame que connaît dans le sud-est asiatique un peuple martyr.

Tous ceux qui veulent sauvegarder l'avenir des peuples du Moyen-Orient et par-delà l'avenir de l'humanité, ont le devoir d'imposer la paix.

Paris, 25 mai 1967.



La vue générale de l'« expo ». Au fond, Montréal.



Le pavillon du Mexique : le passé et l'avenir.

MONTREAL ENTRE LE RÊVE ET LA VIE

(De notre envoyé spécial Lucien Benoit)

TERRE des Hommes : on pouvait, derrière ce thème de l'Exposition Universelle de Montréal, abriter le meilleur et le pire.

Thème ambitieux : comment rendre compte de la complexité et du mouvement du vaste monde de 1967 ?

Thème généreux : mais la générosité ne suffit pas à tout, et dans les pavilions thématiques surtout, on tombe vite dans la confusion, le préchi-précha et les questions oiseuses.

Pourtant, cette Expo 67 propose un reflet souvent révélateur de la « Terre des hommes », non pas un monde idéal, mais celui dans lequel nous vivons. Tout en donnant à rêver à celui dans lequel nous pourrions vivre...

Bien entendu, on interroge d'abord les deux « grands », que sépare le canal Le Moyne, et que rapproche la passerelle du Cosmos. L'immense vaisseau de verre du pavillon de l'U.R.S.S. est un hymne à la gloire de la science au service des hommes. Tout ici est ramené à l'homme, à son accomplissement, à l'homme qui peut rendre chaque jour sa Terre meilleure, et qui a ouvert maintenant les routes du cosmos.

En face, le pavillon des Etats-Unis étonne et déçoit. L'extraordinaire bulle

transparente où joue le soleil pourrait abriter Notre-Dame. Elle est presque vide. Dépouillement voulu, dit-on maintenant : les Américains ne souhaitaient pas faire étalage de leurs richesses. Peut-être. Mais l'Amérique est autre chose que la collection des acteurs de cinéma, les accessoires de westerns ou la célébration du gadget qui rapporte, que l'on propose à notre admiration. Autre chose aussi que les « marines » décorés au Vietnam, dont on a cru devoir faire l'un des principaux ornements du pavillon. On cherche ici le peuple américain, ses traditions généreuses. On ne trouve que ce qu'il y a de plus contestable dans l'Amérique de 1967. Et c'est dommage.

L'Allemagne et ses « territoires perdus »

Un seul coup d'œil sur ce petit univers de 400 hectares, planté sur les deux îles du Saint-Laurent (dont une créée tout exprès) situe ce que l'on a coutume d'appeler le « rapport des forces ». Les deux grands sont... les plus grands, en volume. Puis viennent les brillants seconds : la France, qui honore ses savants et sa réputation

d'élégance et de mesure ; l'Angleterre qui a exporté ici cette denrée précieuse, l'humour ; le Japon, qui a confondu Exposition et Foire commerciale ; la Tchécoslovaquie, célébrant la beauté et le bonheur de vivre ; l'Italie, qui montre avec beaucoup d'originalité que son passé, le plus riche qui soit, peut déboucher sur le monde moderne...

Un mot, à part, sur le pavillon de la République Fédérale Allemande : un journaliste américain a remarqué, le premier, que la forme de ce pavillon épousait étrangement les contours du grand Reich hitlérien — ce que personne, du côté allemand, n'a éprouvé le besoin de démentir. De toute façon, des cartes bien placées, à l'entrée du pavillon, et illustrant la récente histoire de l'Allemagne, ne laissent place à aucune équivoque : on y montre les « territoires perdus en 1918 » — l'Alsace-Lorraine. On y montre aussi l'Allemagne vue de Bonn. A gauche, la RFA ; au milieu, la « zone d'occupation soviétique » (la République Démocratique Allemande, bien sûr, n'existe pas) ; à droite, les « territoires sous administration polonaise et soviétique », jusqu'à Kaliningrad. Pas un mot sur les crimes nazis, sur les camps de la mort. Hitler ? Il a

déclenché une « terrible guerre ». Et il l'a perdue : c'est, apparemment, tout ce qu'on lui reproche.

« Vous aussi, vous aimez la justice »

Dans cette hiérarchie de volumes, il y a certes des exceptions : l'Iran tient autant de place que toute la Scandinavie réunie, et le Venezuela dresse d'énormes cubes alors que le Brésil, l'Argentine ou le Chili sont absents. Et qu'il a fallu créer une modeste « place d'Afrique » pour que les jeunes Etats noirs soient représentés (encore ne le sont-ils pas tous).

Les jeunes canadiens qui, dans le vaste et confortable métro de Montréal, me demandaient « où ça se trouve, la Tunisie », sauront qu'elle a un riche passé, et de merveilleux artisans. Avec le Maroc, l'Algérie, la RAU et l'Ethiopie, cette partie de l'Afrique est fort bien représentée, dans des pavillons relativement importants. Mais dans les petites salles réservées aux autres nations, autour de la « Place d'Afrique », on ne découvre que la richesse de l'art nègre et la pauvreté dans laquelle des années de



L'ÉTAT CIVIL DU CANADA

Superficie : 9.986.776 km² (2^e Etat du monde pour la superficie, qui égale celle de l'Europe).

Population : 19.272.000 habitants (densité : 2 habitants au km²) dont 6 millions de Canadiens français, 150.000 Indiens, 10.000 Esquimaux, 50.000 Asiatiques (ces derniers établis sur la côte du Pacifique). Les Canadiens français forment le peuplement presque exclusif de la province de Québec. L'accroissement naturel de la population est rapide (300.000 par an). L'immigration est importante (2.500.000 depuis la seconde guerre mondiale) mais elle est en partie compensée par les nombreux départs du Canada vers les Etats-Unis.

Administration : Dix provinces : Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Québec, Ontario, Manitoba, Colombie britannique, Prince-Edouard, Alberta, Saskatchewan, Terre-Neuve, plus les territoires du Nord-Ouest et du Yukon.

Principales villes : Ottawa, capitale fédérale (400.000 habitants), Montréal (2.000.000), Toronto (1.800.000), Vancouver (800.000), Winnipeg (500.000), Québec (300.000), Hamilton (275.000), Edmonton (250.000), Windsor (125.000).

Géographie physique : A l'ouest, les Montagnes Rocheuses. A l'est, les Provinces Maritimes et les Provinces Laurentiennes au relief varié. Au centre, la Prairie canadienne, limitée au nord par une vaste plate-forme : le Bouclier canadien. Nombreux cours d'eau et lacs (350.000 km² d'eaux intérieures).

Végétation et cultures : La forêt couvre 45 % du territoire canadien (c'est la plus vaste du monde, après celle de l'U.R.S.S.). La prairie est le pays du blé. Le sud-est et le sud-ouest (Colombie britannique) offrent des cultures très diverses.

Climat : Hivers très longs et très rigoureux ; étés courts et chauds ; printemps et automne très brefs. Pluies abondantes à l'est et surtout à l'ouest.

Communications : Le troisième réseau ferroviaire du monde (70.000 km), avec deux lignes transcontinentales, le Canadian Pacific Railway et le Canadian National Railway. 250.000 km de routes. L'aviation est très développée.

Activités et ressources : 11 % de la population active se consacre à l'agriculture, 35 % à l'industrie. Le Canada est le quatrième producteur mondial de blé et le deuxième exportateur. L'élevage (12 millions de bovins, 5 millions de porcs) représente plus de la moitié de la production agricole. La pêche est surtout active à Terre-Neuve.

Le sous-sol est riche en charbon, pétrole et potasse. Le Canada est au premier rang dans le monde pour le nickel et l'amiante, au deuxième rang pour l'uranium et le zinc, au troisième pour l'or, au quatrième pour le fer, le cuivre et le plomb.

L'industrialisation, basée sur l'énergie hydro-électrique est récente, mais d'un développement rapide. Le Canada est l'un des plus grands fournisseurs du monde de produits forestiers (bois de sciage, pulpe de bois, pâte à papier), le premier exportateur de papier journal, le troisième producteur d'aluminium (bauxite importée des Guyanes et de la Jamaïque).

Les capitaux américains contrôlent une part importante des richesses du pays (les deux tiers de l'industrie). Bien que membre du Commonwealth britannique, le Canada appartient à la zone dollar.





La faiblesse principale de l'exposition de Montréal, c'est l'inégalité des représentations. La place de l'Afrique (à gauche) n'est pas à la mesure de l'importance de ce jeune continent. Par contre, deux pavillons de caractère religieux, celui des confessions chrétiennes (en haut), et celui du judaïsme (en bas : la maquette du bâtiment) manifestent du climat œcuménique qui tend à se développer depuis quelques années.

« PARLEZ BLANC »

C'est vrai que l'effet le plus étrange qu'on éprouve, Français, en vivant à Montréal, c'est de se trouver, parce que l'on parle la langue de Pascal et de Racine, brutalement de connivence avec tout ce que la ville contient de « petits » et d'« obscurs », domestiques, ouvriers, vendeurs de journaux, chauffeurs de taxis, tous merveilleusement sympathiques et fraternels, — et sidéralement éloignés de tout le gratin, votre voisin de chambre à l'hôtel, le chef de service à la banque, les gens distingués dans les restaurants, qui parlent anglais et vous « classent » du moment que vous vous exprimez en français. Excusez le terme, mais on se sent traité un peu en « indigène », ce qui est une excellente leçon pour d'anciens colonisateurs. Etre Français de France, donc à la fois étranger pour les Canadiens français, et « indigène » pour la plupart des Canadiens anglais, est un curieux état. Bien qu'on ne m'ait jamais répondu, comme ce fut si fréquent et comme cela arrive, hélas ! encore, aux Canadiens francophones : « Speak white ! » (« Parlez comme un Blanc ! » c'est-à-dire : parlez anglais...), j'ai compris que, au Canada, ou l'on parle anglais, ou l'on est trilingue. Le Canadien anglais, lui, parle anglais et c'est tout. Il est majoritaire démographiquement, économiquement et politiquement. Le Canadien français parle français (ou à peu près) avec vous, anglais avec les Autorités et avec les Canadiens anglais, et « joual » avec ses semblables.

Evelyne SULLEROT.

« Lettre de Montréal » ; « Arts », 23 mai 1967.

→ « mission civilisatrice » des puissances coloniales ont laissé ces pays.

Il n'est pas mauvais, pourtant, que sur ce continent on connaisse mieux l'Afrique, ses poètes, ses artistes, sa civilisation. Sur ce continent, dans cette Exposition où Cuba jette son défi, son appel à ceux des Américains qui peuvent l'entendre : « Vous aussi, vous aimez la justice... »

A l'entrée du pavillon cubain, on passe devant la reproduction du plan d'un navire négrier, où pas une place n'est perdue pour l'entassement des corps, en long, en large et en travers : merveille d'organisation dont on a eu, depuis, d'autres exemples. Mais ici, maintenant les blancs, les noirs, les basanés ne sont pas seulement des égaux : des frères.

Les craintes et les espoirs

Le monde en réduction ? Non. Il y a trop d'absents. L'île Maurice est là, qui fait revivre les fantômes de Paul et Virginie, mais on cherche en vain la Pologne, ou la Hongrie. L'Inde magnifique et pauvre est présente, et la Birmanie qui rêve de tracteurs et d'usines, mais pour l'Expo, la Chine, c'est Formose. Ne parlons pas du Vietnam...

Il ne faut pas demander à une manifestation de ce genre plus qu'elle peut donner. L'Expo 67, par ce tableau, même incomplet, du monde dans lequel nous vivons, oblige à réfléchir : voilà ce que l'humanité a créé, à grand peine ; voilà la richesse, la diversité, la beauté de la Terre des Hommes de 1967, et aussi ses faiblesses et ses misères, ses craintes et ses espoirs.

Qu'en ferons-nous maintenant ?



Le pavillon indien présente au public une réalité qui n'est pas la vérité officielle.

LES INDIENS PRENNENT LA PAROLE

Sur cette « Terre des Hommes 1967 » que veut être l'Exposition Internationale de Montréal, une petite place a été réservée aux Indiens du Canada et — surprise ! — on découvre là les données réelles d'un problème humain, jusqu'ici généralement inconnues. Un problème dont on n'a peut-être pas fini de parler.

Récemment, l'Europe étonnée apprenait que des Sioux avaient participé à la grande marche pour la paix, aux Etats-Unis. Combien de gens imaginaient que les Sioux existaient encore, ailleurs que dans les westerns ? Même parmi ceux qui connaissent mieux le sort fait aux Indiens, combien pensaient que la misère, la maladie, l'alcool généreusement dispensé par les civilisateurs, pendant des décennies avaient brisé ces peuples ? Et puis, voilà qu'ils débouchaient, brusquement — et pour quelle cause ! — sur la scène mondiale...

Pourquoi ne pas le dire : j'étais de ceux qui croyaient que les Indiens végétaient misérablement sur leurs réserves, ou n'en sortaient que pour s'assimiler, se fondre dans la masse américaine, ou canadienne. La réalité est plus complexe. Non seulement ces peuples n'ont pas été totalement brisés, mais, parmi eux, des hommes, généreux ont entrepris de rendre à leurs frères leur culture, les meilleurs de leurs traditions, leur fierté, leur dignité d'hommes.

Que cela s'exprime fort clairement dans ce Pavillon des Indiens montre que ces efforts ont déjà porté loin, même si des progressistes canadiens ont pu m'avouer qu'ils ne connaissent guère mieux la question que moi, auparavant.

Le drame d'un peuple

Le pavillon a été financé par le « Département des Affaires Indiennes », organisme fédéral canadien qui décide de tout ce qui concerne les Indiens. Théoriquement, ceux-ci sont consultés, ou plus exactement, leurs représentants élus dans les diverses communautés. Mais ces représentants, choisis en fait par l'Administration, étaient le plus souvent des bœuf-qui-oui qui ne figuraient là que pour la forme.

Ce sont des Indiens qui se sont chargés de l'aménagement intérieur du pavillon. Le résultat est-il exactement celui qui était souhaité par les autorités ? On peut en douter. Car on y a exposé, avec beaucoup de dignité, le drame d'un peuple qui ne veut pas mourir, qui trouve au contraire, maintenant, des raisons d'espérer.

Le drame, d'abord : c'est le rappel des coutumes et des croyances, l'arrivée des blancs, accueillis en amis, et que l'on guide à la découverte d'un pays qu'ils vont accaparer. « On nous a pris nos terres, on nous a donné les

La longue marche d'une famille à travers les camps de la mort.

Veilleur où en est la nuit ?

PAR ALEXANDER DONAT

Un témoignage qui contient et surpasse tous les autres.

SEUIL

Saintes Ecritures », dit une inscription, à la suite des traités où figure la marque des vaincus.

Il n'existe pas de journaux en langues indiennes, pas même de périodiques. Pourtant, on a depuis longtemps traduit en caractères latins le crie ou l'iroquois. Mais les seuls livres qui ont été imprimés sont des recueils de cantiques ou des catéchismes. Là encore, la protestation est mesurée, mais nette.

Les petits Indiens vont à l'école des blancs, où Paul et Jeannette (dans le Québec), ou Peter et Sallie (dans les provinces anglophones) sont les héros des manuels de lecture illustrés —

→ par exemple. Mais les enfants indiens ne se reconnaissent pas à travers Paul et Jeannette, Peter et Sallie.

Des photos montrent la détresse des lointaines réserves où courent, pieds nus, des enfants maigres. Des chiffres : « Moins de 15 % des foyers indiens ont l'eau courante et des toilettes, moins de 50 % ont l'électricité, contre 90 et 99 % dans le reste des foyers canadiens. »

« Trois familles indiennes sur quatre gagnent moins de 2.000 dollars (9.300 F) par an, alors que le seuil de la misère est de 3.000 dollars, officiellement. » D'autres encore, qui montrent, tout de même, les progrès dans le domaine de l'éducation et de la formation professionnelle : progrès qui semblent d'autant plus importants qu'ils partent de très bas.

Des photos, encore, qui montrent des Indiens : artisan, prêtre, ouvrier, commerçant, ingénieur, journaliste... Et cette simple revendication : « Nous voulons pouvoir régler nous-mêmes nos propres affaires. »

Le pays qui fut aux ancêtres

D'autres panneaux l'avaient expliqué : « Au début, nous étions des prisonniers qu'un certain sentiment de culpabilité, peut-être, empêchait de trop mal traiter. Par la suite, d'anciens militaires ont été chargés de s'occuper de nous. Nous n'avions pas à nous plaindre. Ils nous traitaient comme de gentils enfants arriérés. »

J'ai demandé, ensuite, à un chef indien traditionnel de la réserve iroquoise de Caughnawaga, près de Montréal, le chef Peter Diome, comment il voyait l'avenir, pour les Indiens. Ne valait-il pas mieux quitter la réserve, s'intégrer ?

« Vous êtes Français, m'a-t-il répondu, en souriant. Si vous quittez la France pendant dix ans, vingt ans, la France existera quand même. Et vous pourrez retrouver votre pays, sa culture, son mode de vie qui est le vôtre. Si les Indiens quittent leurs réserves, il n'y a plus d'Indiens. Est-ce notre faute s'il ne nous reste plus que de pauvres petits morceaux de ce pays qui fut celui de nos ancêtres ? »

J'ai parcouru la réserve de Caughnawaga. Il y a de très pauvres maisons et une grande baraque en bois : l'hôpital. Il y a aussi des habitations qui, sans être riches, sont l'équivalent de ce qu'on voit dans les villages du Québec. Et quelques autres encore, fort cosues, sinon luxueuses. Il est vrai que cette réserve est proche de la grande ville. Ici habitent des Indiens qui ont pu se faire, dans la société des blancs, une place meilleure que celle de la plupart de leurs frères. Mais ils ne quittent pas la réserve...

Et c'est là l'espoir qu'exprimait, après d'autres, le chef Peter Diome : « Nous voulons rendre à l'Indien sa fierté, sa dignité d'homme. Nous savons bien que nous sommes au XX^e siècle, nous tenons compte des réalités (son abondante bibliothèque le montre). Nous voulons avoir nos écoles, nos journaux, nos livres. Des Indiens sont instituteurs, professeurs, ingénieurs. Nous comptons sur eux. L'un des nôtres est un speaker réputé, à la radio, et il ne manque pas une occasion de rappeler qu'il est Indien. Mon fils est journaliste... »

Les temps sont peut-être venus

Sans doute, cette reconquête ne sera pas simple, ni facile. Les réserves sont dispersées sur l'immense territoire

canadien, du Pacifique à l'Atlantique, et jusque dans les étendues glacées du Labrador, où les pêcheurs et les trappeurs sont encore soumis à la toute puissante Compagnie de la Baie d'Hudson, qui les exploite honteusement. Certaines réserves comptent plusieurs milliers d'habitants, d'autres à peine plus de cent. Et puis, les différents peuples indiens ne parlent pas la même langue.

Mais le Chef Diome n'ignore pas ce qui a été fait en U.R.S.S. pour des peuplades numériquement peu nombreuses, qui n'avaient même pas d'alphabet, et qui ont maintenant des romanciers et des poètes.

Est-ce possible au Canada ? Pourquoi pas, si les Indiens le veulent. Et ils semblent nombreux à le vouloir, et les temps sont, peut-être, maintenant venus.

L. B.

DÉCOUVREZ LA POLOGNE !

avec les Voyages Organisés par

L'OFFICE DE VOYAGES LAYAYETTE

18, rue Bleue — PARIS (9^e)

Tél : PRO. 91-09

CIRCUIT TOURISTIQUE
de 8 jours à travers la POLOGNE
VARSOVIE
NIEBOROW
LODZ
CZESTOCHOWA
ZAKOPANE
CRACOVIE
LUBLIN
VARSOVIE

Aller-Retour par avion
Prix par personne : 1 200 F.
Par groupe de 15 : 1 050 F.

14 JOURS
dont **CIRCUIT DE 7 JOURS**
et **SEJOUR DE 7 JOURS**
à ZAKOPANE

VARSOVIE
CRACOVIE
WIELICKA
Séjour à ZAKOPANE

Aller-Retour par avion
Prix : à partir de 990 F

POSSIBILITE DE VISITER : AUSCHWITZ - TREBLINKA - MAIDANEK

— Pour tous autres Voyages nous consulter.

— Demander notre luxueuse brochure qui sera adressée gracieusement sur simple demande.



MICHEL PELTA

Prêt à Porter Féminin

45, RUE DU SENTIER
ANGLE Bd POISSONNIÈRE
PARIS 2^e

TÉL. : 488.31.01 et 508.45.74

QUE SE PASSE-T-IL ?

Tracts

LES AMIS D'EICHMANN

S'EFFORÇANT d'exploiter à sa façon la tension qui règne au Moyen-Orient, le « Nouvel Ordre Européen », organisation néo-nazie qui a des sections en Suisse, en Belgique et en France, diffuse plus activement depuis quelques semaines un tract que nous avons déjà dénoncé dans notre numéro de mars.

Illustré par un dessin réalisé et imprimé en Allemagne (les corrections apportées après coup aux noms des pays inscrits sur le dessin, le prouvent) ce tract s'en prend en termes grossiers aux « mauvais coups des sionistes à travers le monde » : « crimes, agressions collectives, enlèvements, espionnage et actes divers de banditisme... » Les exemples cités confirment, s'il était besoin, la signification et l'origine de cette diatribe ; il est question de « l'enlèvement de citoyens européens en Amérique du Sud » (l'allusion à Eichmann est claire) et de « tentatives d'enlèvement d'un réfugié politique en Espagne » (le nazi Degrelle, évidemment).

Israël est traité d'« Etat-pirate, refuge des hors-la-loi » et accusé d'une série d'attentats. Et ces « patriotes européens », qui, dans leurs publications, poursuivent avec une même haine des campagnes anti-arabes et anti-juives, affirment, pour l'occasion, « tendre la main aux peuples menacés du Moyen-Orient ».

On peut lire encore dans ce tract que « ces gens-là » (les juifs) « ne respectent rien ». Le tout se termine par un appel à « ne pas rester à genoux devant la canaille ».

Cette tentative d'attiser simultanément l'antisémitisme et l'hostilité entre juifs et arabes doit être dénoncée avec vigueur. Le M.R.A.P. a adressé au ministre de l'Intérieur une lettre demandant que des mesures soient prises pour mettre hors d'état de nuire les nazis — bien connus — responsables de cette propagande infâme.

UN FOU DANGEREUX

NOUS avons déjà dénoncé (dans « Droit et Liberté » de janvier 1967) un tract antisémite diffusé dans le milieu universitaire, et signé « George Ross Ridge, professeur d'université américain en exil ». Il y est question, entre autres élucubrations, de la « conspiration juive internationale » et les juifs y sont accusés, entre autres crimes, d'avoir « assassiné Roosevelt ».

23 - IV. — Le N.P.D. (parti néo-nazi) obtient 6,9 et 5,8 % des voix et quatre sièges dans chacune des assemblées législatives des länders de Rhénanie-Palatinat et du Schleswig-Holstein.

24 - IV. — Etats-Unis : campagne nationale contre la guerre au Vietnam au cours d'un « été vietnamien » décident les organisateurs des récentes manifestations de New York et de San Francisco.

● Le Swaziland (ex-protectorat anglais en Afrique australe) accède à l'autonomie interne.

25 - IV. — Manifestation à Rochester (U.S.A.) contre la discrimination raciale dans l'embauche.

● L'aviation américaine bombarde le centre de Haiphong et le grand port de Hanoi : plus de 100 victimes civiles.

26 - IV. — Installé à Mogadiscio (République de Somalie), le Front de Libération de la Côte des Somalis décide de recourir à la lutte armée : un millier de Somalis détenus près de Djibouti sont expulsés vers la République de Somalie.

1 - V. — Aux Nations-Unies, la France se prononce contre des sanctions sur la question du Sud-Ouest africain.

2 - V. — Le tribunal international des crimes de guerre au Vietnam, formé sous l'autorité du professeur Russell, tient sa première séance à Stockholm, sous la présidence de Jean-Paul Sartre.

8 - V. — Le boxeur noir Cassius Clay, champion du monde des poids lourds, est inculpé pour son refus d'être incorporé dans l'armée américaine, en raison de la guerre du Vietnam. Il est passible de 5 ans de prison.

10 - V. — Un médecin militaire, le capitaine Howard Lévy, comparaît devant une cour martiale américaine pour avoir « refusé d'obéir à des ordres et d'entraîner des soldats avant leur envoi au Vietnam ».

11 - V. — A Nuremberg, le N.P.D. ne peut tenir son congrès, les salles lui ayant été refusées.

● La garde nationale ouvre le feu sur des manifestants à l'Université noire de Jackson (Mississippi). Un étudiant succombe à ses blessures.

13 - V. — En présence du cardinal Spellman, manifestation à New York en faveur de l'intervention américaine au Vietnam.

15 - V. — A la suite d'attentats commis en Israël par des commandos arabes, le général Rabin, chef d'état-major israélien, annonce des représailles contre la Syrie.

● Sur la demande de l'Egypte, la force d'urgence de l'O.N.U. — les « casques bleus » — qui stationnait à Gaza, est officiellement dissoute. Elle est remplacée par des unités palestiniennes et égyptiennes.

16 - V. — Violents incidents à l'Université noire de Houston. Des coups de feu sont échangés entre étudiants et policiers : un mort parmi les policiers, plusieurs blessés parmi les manifestants ; 188 étudiants arrêtés.

17 - V. — L'armée égyptienne en état d'alerte, concentre ses forces en direction du Sinaï.

18 - V. — Rappel de réservistes en Israël.

18 - V. — Le pasteur Martin Luther King appelle les jeunes Américains à refuser de combattre au Vietnam.

19 - V. — Par 85 voix contre 2 (Afrique du Sud et Portugal) et 30 abstentions, l'O.N.U. adopte la résolution sur le Sud-Ouest africain visant à créer un Conseil chargé d'administrer le territoire jusqu'à son indépendance qui devrait être proclamée en juin 1968.

20 - V. — 3.023 délégués aux Etats généraux pour la paix au Vietnam, à Paris.

21 - V. — Deux enfants noirs affamés volent un morceau de pain à Jeffersonville (U.S.A.) : douze jours de prison.

22 - V. — Le gouvernement du Calre annonce que, revenant à la situation d'avant 1956, il interdira le passage des navires israéliens dans le golfe d'Akaba, qu'il considère comme faisant partie des eaux territoriales égyptiennes.

23 - V. — Rupture des relations diplomatiques entre la Syrie et la Jordanie qui accuse la première d'atteinte à la sécurité du royaume.

24 - V. — Les U.S.A. envisagent l'envoi éventuel de bateaux de guerre pour assurer le libre accès du golfe d'Akaba.

ROMAN FEUILLETON

LA DEPECHE est un quotidien du Sud-Ouest fort honoré dans sa région et qui veut être le « Journal de la démocratie ». Bravo ! Pourtant, au cours de deux déplacements dans son secteur, j'ai pu lire les extraits d'un roman-feuilleton intitulé « Je n'ai pas tué Peterson », d'un certain M. Toulzet, auteur dont j'ignorais l'existence, et qui fait dans la série noire comme d'autres fabriquent du boudin !

Exemples choisis : « Peterson a prêté au Juif trois millions à 30 %. Le patron n'a pas hésité à ficher le couteau sur la gorge à un type de sa religion. Les affaires sont les affaires. »

« Ces mecs là (les Juifs) sont de parfaits comédiens, et je n'ai jamais pu les blairer. C'est chronique, chez moi... »

«... Ben Cliffla entre dans la pièce, et son museau de fouine s'éclaircit d'un sourire lorsqu'il me voit. Je n'aime pas ce métèque à la peau luisante et grasse, au poil rare, aux cheveux crépus comme ceux d'un nègre. Il m'inspire une sorte de répulsion : c'est physique chez moi ! », etc.

De deux choses l'une. Ou bien le collaborateur de La Dépêche veut peindre un portrait de salaud, et il y réussit parfaitement, et son héros est le plus répugnant personnage qui soit. Ou bien l'auteur s'identifie à sa créature (l'obsession : c'est chronique, c'est physique chez moi) et c'est extrêmement grave.

Troisième hypothèse : la direction de cet estimé journal n'a pas lu le feuilleton avant de le publier. J'aimerais savoir.

Oncle TOM

Or ce tract continue de circuler dans divers pays, ce qui prouve que l'internationale néo-nazie s'en occupe activement. Nous apprenons, en particulier, qu'il vient d'être envoyé aux professeurs des universités d'Afrique du Sud.

Nous avons pu recueillir des renseignements sur l'auteur de ce libelle. Ridge a été effectivement professeur assistant, de 1958 à 1960, à Atlanta, au Collège d'Etat de Georgie, puis professeur titulaire de 1960 à 1963. Il fut à cette date, interné à l'hôpital psychiatrique de Milledgeville, en Géorgie, pendant une année. Il exerça ensuite en Floride, puis en Louisiane, où il resta professeur de français à l'Université d'Etat jusqu'en juin 1966. Il vivrait maintenant à Paris où il fabrique et diffuse ses tracts, avec quels concours ? avec quels fonds ?

Un fou, sans doute ; mais un fou dangereux. Des mesures de salubrité publique s'imposent.

USAGE DE FAUX

L'USAGE de faux est un procédé cher aux racistes. On connaît la célèbre affaire des « Protocoles des Sages de Sion ». Ici, il s'agit, plus modestement, d'un tract destiné à justifier les campagnes de haine contre les travailleurs algériens. Cette feuille, attribuée à l'Amicale des Algériens en Europe, veut faire apparaître ceux-ci comme antisémites et racistes et se vantant des prétendus « viols » dont « Minute » les accuse. Pour plus d'authenticité, on indique qu'il s'agit d'une « circulaire parue dans « Le Démocrate du Périgord ».

Renseignements pris, ce texte provocateur a bien paru dans le journal en question, mais dans un commu-

nié du « Front National des Rapa-triés », pour étayer un article contre la coopération avec l'Algérie. Son origine s'éclaircit lorsqu'on constate que l'adresse indiquée sur le tract comme le siège de l'Amicale des Algériens en Europe, est, en fait, celle d'une organisation qui fut liée naguère à l'O.A.S. : le « Front de l'Algérie Française » ; les rédacteurs ont été trahis par l'habitude.

Dès octobre 1966, la publication de cette prétendue « circulaire » aujourd'hui diffusée à nouveau, aux fins que l'on devine aisément, avait fait l'objet d'un ferme démenti de la part de l'Amical des Algériens en France. Cette organisation écrit au M.R.A.P. à ce sujet : « L'origine des positions racistes aussi grossièrement affichées est si évidente qu'il ne nous a pas paru nécessaire de mettre en garde les associations amies et organisations ouvrières et démocratiques concernées par ce problème grave qu'est le racisme. Elles auront d'elles-mêmes reconnu le faux et les auteurs. »

Et dans une mise au point, elle précise : « Les objectifs définis par notre association sont clairs et nets : développer les rapports amicaux qui existent, en dépit des attitudes négatives et déplorables, entre la France et l'Algérie, entre le peuple français et le peuple algérien, entre nos émigrés et le pays d'accueil. »

Hier et aujourd'hui

POURQUOI GOBINEAU ?

AU mois d'avril dernier se déroulait à l'Institut français d'Athènes une exposition commémorative « Gobineau à Athènes ». Il y a un siècle en effet, l'auteur des « Pléi-

des » était le chef de la mission diplomatique française dans ce pays.

Diplomate, écrivain, poète, sculpteur, son philhellénisme transparaît dans tous ses actes, comme le dépeint fort bien un long article du « Monde ».

Mais on peut se demander avec M. B... de Fontainebleau qui nous écrit : « N'est-il pas pour le moins curieux que l'Institut français consacre son activité au théoricien de l'« Essai sur l'inégalité des races humaines » ? Cet ouvrage fut « livre de chevet des raciologues du III^e Reich », comme le soulignait naguère M. André Leroi-Gourhan. Cette œuvre « fondée sur une totale confusion entre la race et la culture », écrite alors que l'Occident « civilisé » dominait le monde, a fourni, il faut bien le dire, l'image de « l'aryen idéal » et a joué un rôle certain dans les entreprises qui aboutirent à l'extermination de millions d'innocents.

Ne peut-on pas, à l'étranger, donner à la culture française, des « ambassadeurs » moins compromettants ?

Afrique du Sud

COMPLICES OU DUPES ?

UNE série de manifestations favorables au régime raciste d'Afrique du Sud (exposition, banquet, réception de l'ambassadeur, conférence) sont prévues à Chateaudun (Eure-et-Loire), du 26 mai au 26 juin, sous l'égide de deux organisations qui s'intitulent « Centre international d'Etudes esthétiques » et « Cercle Paul-Valéry ».

Le M.R.A.P. et le Comité de Liaison contre l'apartheid interviennent pour que ces scandaleuses manifestations n'aient pas lieu. De nombreuses personnalités et organisations locales s'associent à leurs efforts.

« JUDEN RAUS »

Vendredi 5 mai au soir à Hillbrow (faubourg de Johannesburg), deux cents policiers armés de matraques et de bombes lacrymogènes chargent une foule d'environ mille jeunes juifs qui manifestaient devant une taverne fréquentée par des immigrants de l'Allemagne de l'Ouest.

Le mois précédent, un groupe de ces Allemands avaient célébré dans cet établissement l'anniversaire de la naissance d'Hitler (20 avril), aux cris de « Juden Raus », et « Heil Hitler ». Ils proclamaient faire partie de la branche sud-africaine du N.P.D., et l'organisateur de la cérémonie, Oskar Scheffler avait promis son soutien complet à l'un des leaders du parti néo-nazi, Adolf Von Thadden qui annonçait sa troisième visite en Afrique du Sud.

Les 6 et 7 mai, la conférence européenne sur l'apartheid a tenu ses assises à Paris. C'est la première fois que les comités anti-apartheid de divers pays peuvent confronter leurs expériences : ils étaient venus d'Angleterre, de Suède, des Pays-Bas, de Suisse, d'Irlande, d'Allemagne fédérale, du Japon. Étaient aussi présents des délégués des deux mouvements de libération sud-africains, l'African National Congress (A.N.C.) et le Pan-african Congress (P.A.C.), du mouvement de libération du Sud-Ouest africain (le SWAPO) et de l'organisation zambienne (le ZANU).

Sur le plan français, un très large éventail d'organisations avait envoyé des délégués à la conférence : le Mouvement de la Paix, la C.G.T., la Ligue des Droits de l'Homme, le Parti communiste, la S.F.I.O., le Parti radical, la Convention des Institutions républicaines, la F.E.A.N.F. (Fédération des Etudiants d'Afrique Noire en France), la Société des Missions protestantes, l'Association des Juristes démocrates, etc. Le M.R.A.P., pour sa part, avait envoyé plusieurs délégués, qui participèrent aux travaux de toutes les commissions.

A l'issue de ses travaux, la

conférence publia une résolution finale où elle :

« Attire l'attention de l'opinion publique européenne sur l'aide importante qu'ont apportée et que continuent d'apporter au racisme sud-africain les grandes puissances occidentales, à travers les investissements de capitaux, l'assistance technique, la coopération militaire, les fournitures d'armes de toutes sortes ;

« Demande aux gouvernements qui ne l'ont pas encore fait de ratifier la Convention internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, et d'adopter une législation

mettant hors d'état de nuire les organisations racistes, où qu'elles se manifestent, dont les activités apportent un soutien à la politique d'apartheid »...

« Invite les forces démocratiques d'Europe à prendre l'engagement solennel de tout faire, dans les Assemblées et aux gouvernements :

— pour que soit suspendue toute fourniture d'armes et de matériel militaire au gouvernement sud-africain ;

— pour que cesse l'aide technique accordée à ce gouvernement, aide si importante aujourd'hui pour l'économie d'apartheid. »

AFRIQUE DU SUD : A QUI LE CRIME PROFITE

L'APARTHEID, ce n'est pas seulement l'oppression politique de 12 millions de Noirs par une minorité de 3 millions de Blancs ; c'est aussi un régime d'exploitation sauvage dans lequel est impliqué le grand capital occidental, qui profite beaucoup plus de la ségrégation que les « petits Blancs ».

L'Afrique du Sud est l'un des grands réservoirs minéraux de notre planète : 30 % de la production mondiale de l'or, 50 % de la production de diamants, 20 % de la production d'uranium. A quoi il faut ajouter d'énormes réserves, pas toutes exploitées encore, de platine, de manganèse, de chrome, de houille, d'antimoine. La production agricole y est aussi très importante : laine, primeurs tropicaux (agrumes, en particulier), vigne, céréales, viande, tabac.

Jusqu'à ces dernières années, la République Sud-Africaine était une colonie ; colonie de peuplement, certes, et indépendante dans le cadre du Commonwealth (dont elle ne sortit qu'en 1960), mais colonie quand même ; ce qui signifiait, en termes économiques, qu'elle exportait des produits bruts, non transformés, et qu'elle importait des produits finis ; c'était un pays sans industries, sinon extractives. Les grands trusts internationaux qui tenaient en main l'exploitation de ces richesses en tiraient d'immenses profits, encore accrus par l'exploitation systématique d'une main-d'œuvre indigène sous-payée, inorganisée.

De manière très paradoxale, c'est le développement même de la politique d'apartheid qui accéléra l'industrialisation du pays. Lorsqu'on commença à parler de boycott et de mettre le régime raciste de Prétoria au ban de l'humanité, les trusts sentirent grandir la menace contre leurs profits dans cette région. « Il est significatif que, depuis 1960, les intérêts du capital étranger soient liés à la protection de l'économie sud-africaine contre les risques de sanctions économiques internationales : ils ont fourni des ressources et de l'argent pour aider le régime sud-africain à créer une industrie plus autonome et une infrastructure pour les transports. » (1)

Les intérêts économiques internationaux en jeu se situent sur deux plans. D'abord le plan commercial. Les pays acheteurs des matières premières sont d'abord la Grande-Bretagne, le Japon et les Etats-Unis, puis, par ordre d'importance décroissante, l'Allemagne fédérale, la Rhodésie, l'Italie, la Belgique, la France. Parmi les pays vendeurs viennent dans l'ordre la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, l'Allemagne fédérale, le Japon, le Canada, l'Italie, la France. Mais si la France ne se situe respectivement qu'au huitième et septième rangs, la valeur de ses échanges augmente très vite : entre 1960 et 1966, elle augmenta de 300 % ;

Puis viennent les investissements. Là encore, la Grande-Bretagne vient en tête (60,3 % des investissements), puis

les Etats-Unis (11,1 %) ; la France, là, vient en troisième position, avec 5,6 % des investissements. Mais la part française augmente très vite, dans les industries du textile, de l'électronique, de l'armement, de l'automobile.

Cet effort d'investissement permet aujourd'hui à l'Union Sud-Africaine de ne pas trop craindre d'éventuelles sanctions économiques ; ses capacités d'auto-investissement ne cessent de croître. Et les profits pourront ainsi résister à d'éventuelles offensives anti-apartheid.

En outre, le boycott des produits sud-africains est extrêmement difficile, en raison même de l'imbrication extrême des intérêts internationaux dans l'économie du pays. 50 % des fruits et primeurs sud-africains (oranges, « avocats », fruits divers) sont pris en charge et commercialisés par des firmes israéliennes ; 80 % du tabac sud-africain est traité et vendu par la Suisse ; une part importante l'est par la firme Stuyvesant, trust international implanté aux Etats-Unis et dans plusieurs pays européens. De même, la production de laine sud-africaine, de diamants et de quantité d'autres produits bruts est pratiquement indécélable dès qu'elle entre dans le circuit des échanges internationaux.

Ce réseau d'interactions — voire de complicités — devient de plus en plus complexe. La Régie Renault a installé une usine de montage à East London. Pour ne prendre que l'exemple de la France, les Chantiers de Saint-Nazaire construisent actuellement trois sous-marins pour la marine militaire sud-africaine (dont les équipages seront formés en France) ; Dassault fournit des avions, Panhard des chars ; c'est surtout en matière d'armements, on le voit, que la France traite. Quant à la Thomson-Houston, c'est tout un programme d'études qu'elle mène, le Projet Cactus, pour doter Prétoria d'un arsenal de missiles.

L'Allemagne fédérale est aussi partie prenante, surtout dans le domaine atomique. Les experts estiment qu'en 1970, les autorités racistes de Prétoria posséderont la bombe. Le gouvernement allemand, qui ne peut, en vertu des accords internationaux, fabriquer des bombes atomiques, a acheté à Prétoria 1 000 tonnes d'uranium, dont la plus grande part est restée en Afrique du Sud, « pour des raisons stratégiques » ; c'est une façon de participer à la dissémination de l'arsenal atomique.

Bref, les complicités, on le voit, sont multiples, et la lutte contre l'apartheid, pour être conséquente, doit en tenir le plus grand compte. C'est au niveau des gouvernements que les forces antiracistes et progressistes du monde entier doivent imposer une politique radicale et concertée.

Georges CHATAIN

(1) Rapport de Vela Pillay, professeur d'économie politique, à la conférence des 6 et 7 mai.

" IL FAUT FAIRE TAIRE CETTE PRESSE "

DANS ses Souvenirs de minuit (1), Vercors rapporte qu'en 1939 à Prague, au congrès de la Fédération mondiale des Pen-Clubs, alors que les nazis, ayant déjà perverti l'Allemagne, se préparaient à plonger le monde dans la tragédie que l'on sait, l'écrivain britannique H.G. Wells s'opposa, au nom d'une certaine conception de la liberté d'opinion, à une motion condamnant l'antisémitisme.

C'est précisément cette conception — « la liberté de polluer les cerveaux » selon l'expression du pasteur Mathiot — qui était en cause le 12 mai dernier, devant la 17^e chambre du Tribunal correctionnel de Paris, présidée par M. Braquemont.

Omar Benai et Slimane Chikh, tous deux étudiants algériens, et Mourad Labidi au nom de l'Association des étudiants musulmans Nord-Africains (A.E.M.N.A.) avalent cité à comparaître Jean-François Devay, directeur de Minute (2). Ils accusaient l'hebdomadaire de s'être livré « à de véritables appels à la haine et même à la violence », d'avoir porté préjudice à l'A.E.M.N.A. « qui poursuit notamment l'objet d'encourager les Nord-Africains à venir poursuivre leurs études » en France, d'avoir diffamé les travailleurs nord-africains « dans le but d'exciter à la haine », de les avoir injuriés dans la même intention.

Depuis longtemps déjà les autorités judiciaires avaient matière à poursuivre Minute; elles ne l'ont pas fait. Le jugement qui sera prononcé le 9 juin aura une certaine importance en ce sens qu'il dira si le Parquet doit conserver le monopole de fait de décider quand l'ordre public risque d'être troublé par une campagne raciste.

En novembre 1966, Minute publiait un article s'insérant dans sa campagne permanente et intitulé : « L'ignoble viol de la petite fille de Bagneux n'est que le dernier épisode d'une longue série d'horreurs. Il faut que cela cesse. Attention aux Arabes ! »

« L'ignoble viol » contenait le passage suivant :
« Les loups guettent ces deux proies fraîches. Soudain, quatre silhouettes sortent de l'ombre. Quatre Arabes qui murmurent des invites obscènes. Terrorisées, les petites filles se mettent à courir. Trop tard ! Les hommes les rattrapent, les jettent à terre. La petite Ariane est immobilisée, à demi-étranglée. Luce, elle, est entraînée dans le fourré voisin. Des mains avides la parcourent, palpent, arrachent ses vêtements. Un des fauves la maintient étendue au sol d'une seule main qui emprisonne les deux

frères poignets de l'enfant. L'autre main brandit un couteau dont la lame luit faiblement. Le couteau qui « signe » les crimes nord-africains. Luce, à demi-morte d'épouvante, entend comme dans un cauchemar les ricanements rauques. Un poids lourd s'abat sur elle. Tout le jeune corps s'arque en vain... Passons sur l'innommable qui succède... » La citation est longue mais elle permet d'apprécier le degré d'imagination des gens de Minute. Car il s'avéra que la petite Luce n'avait pas été violée.

Un autre article — « La colère gronde » — distillait les mêmes calomnies (« Partout en France, la terreur basanée s'installe dans nos banlieues »), le même appel à la haine, à la violence.

Les deux articles étaient annoncés en page une : « Les Français en ont assez — LES VIOLS NORD-AFRICAINS — Le martyr de la fillette de Bagneux. Des récits révoltants venus de toute la France. Les vrais racistes. Attend-on qu'explode la colère populaire ? »

Laissons un instant les sinistres élucubrations de Minute pour l'exposé fait par le commissaire divisionnaire C. Hirsch lors du Colloque sur la migration algérienne en France, organisé par l'Association France-Algérie (octobre 1966) : « Une campagne de presse encore récente veut voir dans tout Algérien un sujet disposé à violer les femmes, à se livrer à des attentats à la pudeur. Or, les chiffres des arrestations survenues dans les dernières années dans le département de la Seine demeurent très bas. Par exemple, en 1965 (185.000 Algériens) : viols : 10; attentats à la pudeur : 85; outrages à la pudeur : 83; outrages aux bonnes mœurs : 15. » (3).

S'il est vrai que « le pourcentage se relève seulement dans l'exercice du métier de souteneur ou le proxénétisme où, avec 192 arrêtés en 1965, les Algériens sont 34 % du total », il faut connaître les travailleurs algériens immigrés pour savoir en quel mépris ils tiennent leurs compatriotes dévoyés...

Préjudice réel

En début d'audience l'autre jour, le procureur, après avoir insisté sur le fait qu'il ne voulait nullement faire obstacle au déroulement des débats, a soulevé un problème de Droit qu'il a qualifié de « délicat », sans pour autant prendre de réquisitions. Omar Benai, Slimane Chikh et Mourad Labidi étaient-ils autorisés « à mettre en mouvement l'action publique » ? L'autorité judiciaire n'était-elle

pas seule qualifiée pour apprécier si une telle action devait être entreprise ?

Maitres Théo Bernard, Maurice Buttin et Joë Nordmann firent valoir que la campagne de Minute avait porté un préjudice réel aux Nord-Africains immigrés et tout particulièrement aux étudiants, ce que les témoins cités confirmeraient.

M. Claudius-Petit, député-maire de Firminy et président d'une société de construction de logements pour travailleurs immigrés, indiqua qu'« il arrive que la population soit réservée ou même s'oppose à l'action de la SONACOTRA à cause des campagnes que nous connaissons ».

M. Raymond Barbet, député-maire de Nanterre où vivent 10.000 Algériens dont 5 à 6.000 célibataires, rappela qu'à la Faculté de Nanterre, la fin des cours s'arrêtaient à 17 h 30 par souci de « sécurité », à la suite de ces mêmes campagnes.

M. Jacques Berque, professeur au Collège de France et spécialiste du monde musulman, nota que le rapport entre les crimes et les délits commis et les conditions sociales qui sont celles des travailleurs nord-africains immigrés montre que ceux-ci n'ont pas une criminalité particulière.

M^r Jean-Jacques de Félice dénonça cette campagne qui rend beaucoup plus difficile les contacts avec les familles algériennes.

Pour le pasteur Mathiot, « on ne peut pas mesurer les dégâts. Ils sont très profonds parce qu'ils atteignent les mentalités. Ces campagnes atteignent les Algériens et dégradent les Français. »

Charles Palant, secrétaire général du M.R.A.P., dit ce que représentent ces Nord-Africains « qui viennent s'offrir et que l'économie sollicite ». Et puis un verre dans un café est refusé, une chambre est refusée. « Les campagnes de Minute nous font rougir quand nous pensons au jour où ces travailleurs sauront lire et prendront connaissance de ses articles. »

Julien Laupêtre, secrétaire général du Secours Populaire Français, d'une organisation qui côtoie quotidiennement la misère, affirma que « contrairement à ce qu'affirme Minute, ce ne sont pas quelques honnêtes travailleurs qui se sont glissés dans la pègre nord-africaine mais bien plutôt le contraire ».

Deux étudiants français, représentant respectivement le Comité étudiant du MRAP et l'UNEF, vinrent ensuite montrer les conséquences que la campagne de Minute a sur les

rapports entre étudiants nord-africains et français et sur la situation matérielle des étudiants nord-africains.

Marchands de papier aujourd'hui, marchands de sang demain.

Il restait aux avocats à montrer pourquoi il fallait faire taire cette presse qui vit de la calomnie et de la haine.

Après avoir brièvement rappelé ce que fut la grande rafle de juillet 1942, M^r Théo Bernard, reprenant le problème posé par le procureur, souligna que si le ministère peut engager des poursuites, il ne jouit pas du monopole en la matière, que celui qui est diffamé ou lésé peut engager l'action. « Pourquoi les étudiants et pas d'autres ? Ce sont eux qui peuvent le faire. Ils sont de ceux qui savent lire Minute. Il ne s'agit pas de liberté de la presse. Ces gens ne sont pas des journalistes. Ce sont des marchands de papier. Demain, ce seront des marchands de sang » (4).

M^r Buttin était, il n'y a pas si longtemps, avocat au Maroc. Il dit comme le rayonnement de la France reste grand au Maghreb, ce que tous les Français qui luttent en Afrique du Nord pour le maintien du dialogue franco-maghrébin attendent de cette affaire. « Pour que le dialogue se poursuive, il est nécessaire qu'on fasse taire cette presse... C'est la publicité de la haine qui entraîne la haine... »

M^r Joë Nordmann démonta pièce par pièce la campagne de Minute, montrant le préjudice que celle-ci avait porté aux Nord-Africains en général et aux étudiants en particulier (« C'est au nom de la race et du sang qu'a agi le nazisme »).

Mourad Labidi dit enfin pourquoi lui et ses compagnons s'étaient sentis concernés et comment la campagne de Minute avait nui à l'intérêt des membres de l'AEMNA, moralement et matériellement.

Chez les travailleurs nord-africains aussi, on a beaucoup parlé de « l'affaire étudiants-Minute ». Et c'est avec une certaine impatience qu'on en attend le résultat...

Jean-Pierre SAID.

(1) Vercors : « La bataille du Silence », Presses de la Cité.
(2) M. Devay n'est pas venu, et ne s'était pas fait représenter. Les débats clos, un collaborateur de M^r Tixier-Vignancour est venu demander un nouveau renvoi de l'affaire...
(3) On ne suspectera pas la Préfecture de police de la Seine d'arabophilie.
(4) M. Edmond Michelet, ministre, président de France-Algérie, avait écrit son indignation devant la campagne de « Minute ».

Les manifestants juifs, indignés en vahirent donc la taverne mais durent l'évacuer devant les multiples assauts de la police qui fit circuler la foule sous la menace des chiens, des matraques et des bombes lacrymogènes. Il y eut plusieurs blessés parmi les jeunes juifs.

Les jours suivants virent se manifester plusieurs prises de position à propos de ces incidents. Le Dr T. Schneider, président de la communauté juive d'Afrique du Sud devait exprimer l'inquiétude de celle-ci devant « l'accroissement des activités néonazies dans le pays » et formuler l'espoir que les autorités « prendraient des mesures promptes et efficaces pour y mettre un terme ».

Immigrés

UNE ACTION MULTIFORME

AU cours d'un déjeuner amical qui eut lieu le 7 mai dernier, M. Sally N'Dongo, président de l'Union Générale des Travailleurs Sénégalais en France (U.G.T.S.F.) a présenté le rapport d'activité de cette organisation pour la période qui s'étend de décembre 1965 à février 1967.

Le but de l'action de l'UGTSF, M. N'Dongo l'exprime dès l'abord : « améliorer les conditions de vie et favoriser la promotion sociale de ses membres

afin qu'ils participent au développement du Sénégal » et ceci dans « un état d'esprit démocratique et ouvert à tous. Respectant toutes les tendances et n'étant dominée par aucune, l'UGTSF poursuit une action purement sociale sans distinction de race, de nationalité, de religion ou d'opinion (...) »

Sur le plan social, l'UGTSF enregistre d'importants résultats : logement de nombreux Africains dans de bonnes conditions ; 231 demandes d'emplois satisfaites avec parfois le logement assuré ; aide financière en nature — outre de nombreux Sénégalais, 160 Africains ressortissants d'autres pays en bénéficièrent ; deux tonnes de vêtements furent distribuées ; une

tonne de médicaments expédiée au Sénégal, etc.

Si l'UGTSF a dû intervenir à plusieurs reprises pour dénoncer certains abus et aider les travailleurs victimes de ces abus, c'est surtout dans le domaine des prestations familiales qu'elle formule certaines revendications.

En effet, un travailleur africain dont la famille est restée au pays ne touche qu'un dixième des prestations familiales qui lui sont normalement allouées en vertu des accords communautaires. Le reste, actuellement versé au « Fonds d'action sociale » (1), devrait constituer, selon le vœu des Africains un fonds commun destiné à financer la construction de foyers dont ils auraient naturellement la ges-

tion et l'administration.

De même pour la Sécurité Sociale : un travailleur africain cotisant normalement à cet organisme et par chance, ne tombant pas malade, perd tout bénéfice des sommes versées pendant les années passées en France, lorsqu'il rentre en Afrique, en dépit des accords communautaires.

L'action de l'UGTSF a porté aussi sur l'alphabétisation (40 % des travailleurs ont bénéficié des cours) et sur la formation professionnelle agricole. Outre les stages de week-end, les stages d'été en milieu rural sont passés de deux en 1965, à vingt en 1966 ; encore, il serait souhaitable que ces stages soient mieux organisés et plus nombreux afin que le maximum

de travailleurs puissent en bénéficier et mettre ainsi leur expérience au service de leur pays.

Enfin l'UGTSF a imaginé d'ouvrir au Sénégal des comptes bloqués destinés à recevoir les économies des travailleurs qui pourront ainsi investir dans leur pays lorsqu'ils y retourneront.

Afin de poursuivre et de développer leurs activités, les dirigeants de l'UGTSF ont décidé de faire appel aux gouvernements intéressés et à des organismes tels que la Ligue des Droits de l'Homme et le M.R.A.P.

(1) Le « Fonds d'action sociale », créé en 1958 pour les travailleurs d'Afrique du Nord, élargi en 1964 à tous les travailleurs immigrés, finance en principe la construction de logements.

Vous dites ?

PROPOS DE PORTE A PORTE

— **D**U racisme ? De l'antisémitisme ? Chez nous ! En France ? Mais voyons, cela n'existe plus ! C'est de la vieille histoire. En Amérique, je ne dis pas. Mais ici, cela n'est pas sérieux !

Haussement d'épaules du monsieur, qui ajoute : Et d'ailleurs, il n'y a déjà que trop de liberté.

Je forçai mon interlocuteur à expliciter sa pensée, l'obligeai à me donner les raisons qui l'empêchent de signer la pétition nationale du M.R.A.P. ; j'appris ainsi que notre pays était le plus tolérant du monde.

— **Allez un peu ailleurs et vous verrez !** J'insistai et eus comme preuve de notre libéralisme cette constatation péremptoire : **L'on n'interdit pas aux juifs d'aller à la synagogue. Que voulez-vous de plus pour eux ?**

Bien sûr. Je fis toutefois timidement remarquer que cela était tout simplement normal ; je m'entendis répondre :

— **De toute façon, en France, les étrangers n'ont pas à se plaindre, ce sont eux qui nous gouvernent. Il suffit de regarder autour de soi. Ce sont eux les maîtres.**

Je manifestai mon incompréhension :

— **Je ne vois pas ? Au gouvernement vous dites ? De Gaulle, Debré, Pompidou ?**

— **Mais non, voyons.**

Le visage du monsieur se fit plus souriant, et penché sur moi, il ajouta en confiance : **Mendès-France.**

— **C'est un juif, ajouta-t-il pour mon édification.**

Bizarre, n'est-ce pas ? Et tout à l'heure il m'affirmait qu'il

n'y avait plus d'antisémitisme en France.

Et comme j'objectai que Mendès-France, de toute façon, était dans l'opposition :

— **C'est pareil, tous complices !**

C'était péremptoire et sans appel. Puis ce fut le couplet traditionnel contre les Nord-Africains (nous sommes à Marseille...).

— **Les Algériens font la loi. Ils tiennent le haut du pavé, et font du quartier où ils sont rassemblés un véritable coupe-gorge. Essayez donc de vous y aventurer la nuit. Ces gens-là ont le rasoir facile.**

Et d'ailleurs, pourquoi cette manie de rester entre eux, de se former en communautés, de se séparer, comme les juifs d'ailleurs, et les Corses aussi ? Mais les Nord-Africains ce sont les pires. Tous des fainéants.

— On les trouve partout employés aux travaux les plus durs : routes, bâtiments, travaux publics, etc.

— **Ils sont voleurs, vicieux. Ils nous prennent nos filles, nos femmes, et demain, ils nous chasseront !**

Ailleurs, ce furent les récriminations d'un employé de bureau, cravaté et bien mis, malgré un très modeste salaire :

— **Ils nous prennent nos places, tous ces étrangers, Italiens, Portugais, Espagnols... Ils ont plus de droits que nous. Ils ont même droit au chômage. (Un comble !)**

Et ils sont toujours malades.

J'eus aussi beaucoup de signatures, et d'encouragements. Mais combien encore n'ont rien appris, n'ont rien compris, ne jugent les hommes qu'en fonction de leur origine, s'étonnent, se scandalisent presque que le juif veuille rester juif, même après Auschwitz. Car il ne suffit pas de reconnaître à l'autre des droits semblables sous la condition qu'il perde ses particularités. Il faut aussi lui reconnaître le droit d'être autre. Il faut chercher à comprendre les conditions économiques et sociales qui contribuent à le rendre différent. C'est cela la tolérance, le véritable respect de l'homme, la lucidité. C'est sur la diversité des peuples, des couleurs, des traditions que doit se fonder la beauté et la grandeur de notre humanité.

Robert PORTOS.

Etats-Unis

EN PRISON JUSQU'EN 1980

« **L'**AFFAIRE Rosenberg était-elle un coup monté ou une terrible erreur nourrie par l'hystérie maccarthyste de l'époque ? » Cette question, c'est le très orthodoxe *New-York Times* qui la pose à l'heure du 14^e anniversaire de l'exécution (le 19 juin 1953) de Julius et Ethel Rosenberg, et du 50^e anniversaire de leur coaccusé Morton Sobell.

Morton Sobell est en prison depuis 1950, depuis 17 ans. Il fut condamné à 30 ans de prison ; il sera libéré en 1980 ; emprisonné à l'âge de 34 ans, il en aura alors 64. Car la Cour refuse obstinément la réouverture du procès, bien que chacun sache aujourd'hui que la réponse est « oui » aux deux questions posées par le *New-York Times* : l'affaire fut à la fois un coup monté et une terrible erreur.

L'accusation reposait sur trois témoignages. Le premier émanait d'un



Morton Sobell

certain Gold, déjà condamné pour espionnage, le seconde d'Elitcher, un condamné de droit commun (pour vol et faux témoignage) « tenu » par le F.B.I., le troisième Greenglass, frère d'Ethel Rosenberg, inculpé lui aussi. Le F.B.I. exerça un chantage sur les trois témoins : ils n'auraient pas à se repentir de devenir témoins dociles de l'accusation.

De fait, Greenglass, par exemple, fut récompensé de sa docilité : inculpé de « transmission de secrets atomiques », il fut moins lourdement condamné que Morton Sobell, qui n'était poursuivi que pour « conspiration en vue de commettre l'espionnage » ; il bénéficia en outre d'une remise de peine, et fut très vite remis en liberté.

Outre ces trois témoignages, il existait deux pièces à conviction. La photocopie d'une fiche d'hôtel prouvant une rencontre entre Gold et Greenglass, et des croquis dessinés par Greenglass sur le fonctionnement de la bombe A. Or la défense a toujours soutenu que la photocopie était un faux, et des savants américains sont formels : les croquis, qui viennent d'être récemment publiés, ne présentent pas le moindre semblant d'intérêt scientifique.

De plus, ces très fragiles pièces à conviction concernent beaucoup plus Greenglass, aujourd'hui libre, que Morton Sobell, toujours emprisonné ; et même si l'on admettait la culpabilité de Sobell, l'affaire date de la guerre froide ; bien d'autres affaires ont été classées depuis cette époque, tant aux Etats-Unis qu'en U.R.S.S.

DES LOIS CONTRE LE RACISME ?

LES présidents des différents groupes parlementaires viennent de recevoir une correspondance du M.R.A.P., attirant leur attention sur les propositions de lois contre le racisme élaborées il y a maintenant neuf ans, et que l'Assemblée Nationale n'a pas pu adopter lors des précédentes législatives.

Ces textes sont au nombre de trois. Ils visent respectivement à interdire et réprimer toute propagande raciste sous quelque forme que ce soit ; à interdire et réprimer toute discrimination raciale, notamment dans l'emploi, dans les cafés, restaurants et hôtels ; à déclarer illégales les organisations prônant le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie.

Déposées au Parlement en 1959, les deux premières de ces propositions l'ont été à nouveau en mai 1963, par trois groupes différents, sous les numéros 320 et 321 (groupe communiste), 322 et 323 (groupe socialiste), 332 (groupe de députés UNR-UDT, Rassemblement Démocratique, Centre Démocratique et non-Inscrits). La troisième, soumise aux députés à la fin de la dernière législature, avait été déposée aussitôt par le groupe communiste, et des députés de tous les groupes avaient donné leur accord pour la déposer également après les élections.

Des lois inutiles ?

Depuis, le M.R.A.P. s'est adressé à un grand nombre de candidats, à travers la France, et il a obtenu des prises de positions favorables des leaders des grandes formations politiques : MM. Guy Mollet, Jacques Duclos, Edouard Depreux, Valéry Giscard d'Estaing, Roland Dumas, ainsi que du Centre Démocrate de M. Lecanuet, et de plusieurs députés U.N.R. (1).

C'est pourquoi, il est raisonnable d'espérer que les groupes parlementaires, conformément à leurs engagements, déposeront à nouveau les textes qui viennent de leur être adressés, pour qu'ils soient discutés au cours de la présente législature.

Cependant, l'expérience l'a prouvé, cela ne saurait suffire. Après le dépôt des propositions, que ce soit en 1959 ou en 1963, elles ont été envoyées à la commission de législation, un rapporteur a été désigné ; mais le gouvernement, maître de l'ordre du jour, n'a pas jugé utile d'inscrire un débat

sur cette question, débat dont l'issue, pourtant, n'aurait pas fait de doute. Bien plus : répondant à des questions écrites ou orales de députés de tendances diverses, le Garde des Sceaux d'alors, n'hésitant pas à contredire les parlementaires de son propre groupe qui avaient signé les propositions de lois du M.R.A.P., affirmait que celles-ci étaient inutiles, le racisme n'existant pas en France.

25.000 signatures

Entre temps, notre pays a voté à l'O.N.U. la Convention internationale pour l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (21 décembre 1965). Les articles 2 et 4 de cette convention font obligation aux Etats signataires de prendre des mesures qui correspondent presque mot pour mot aux textes de lois élaborés par le M.R.A.P. Adopter ceux-ci serait donc une conséquence logique du vote de l'O.N.U. Il est vrai que la Convention n'est pas encore ratifiée par la France, comme nous le demandons, et comme l'ont demandé de nombreuses personnalités politiques. Cette ratification devrait aller de pair avec l'adoption de la législation antiraciste.

De telles mesures sont non seulement indispensables pour s'opposer chez nous aux campagnes de haine raciale et aux discriminations de toutes sortes ; elle montrerait à tous les peuples du monde, et particulièrement du tiers monde, que la France, fidèle à ses plus nobles traditions, poursuit avec fermeté le combat pour l'égalité et la fraternité entre tous les hommes. Nous ne doutons pas qu'elles seraient saluées partout avec une profonde satisfaction.

Aussi le M.R.A.P. a-t-il lancé à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale (21 mars) une pétition nationale, appuyant son action législative. A ce jour, plus de 25.000 signatures ont été recueillies dans toutes les régions, et dans tous les milieux. Des parlementaires, des personnalités, des organisations s'y sont associés. Plusieurs conseils municipaux — notamment ceux de Lille, Nîmes, Châtelleraut, Nanterre, Le Havre — ont adopté des vœux en faveur des propositions de lois et de la Convention internationale contre le racisme.

Cette campagne doit se poursuivre et s'amplifier encore (2).

Albert LEVY.

(1) Ces déclarations ont paru dans « Droit et Liberté » n° 261, d'avril 1967.
(2) Demander les feuilles de la pétition au M.R.A.P., 30, rue des Juifs, Paris (2^e).

PIEDS SENSIBLES

Les chausseurs du super-confort et de l'élégance

Choix UNIQUE en CHEVREAU, en SPORTS et en TRESSE MAIN

Femmes du 35 au 43 — Hommes du 38 au 48

6 largeurs différentes

(9*) GARE SAINT-LAZARE, 81, rue St-Lazare (M° Saint-Lazare - Trinité)

(6*) RIVE GAUCHE, 85, rue de Sèvres (M° Sèvres - Babylone)

(10*) GARE DE L'EST, 53, boulevard de Strasbourg (M° Château-d'Eau).

Magasins ouverts tous les lundis

FABRIQUE DE PRET A PORTER MASCULIN

Smokings Petites

Gilles ESTIER

mesures

Conditions spéciales aux lecteurs de D.L.

100, rue Vieille-du-Temple, Paris-3^e
Tél. 272 46-03

VERCORS

La Bataille du Silence

SOUVENIRS DE MINUIT

Derrière ce récit sans bruit et sans fureur, c'est toute l'ambiance des années dramatiques de l'occupation que l'auteur fait renaître sous nos yeux.

PRESSES DE LA CITÉ

MERCERIE GÉNÉRALE

Fournitures générales pour l'industrie de l'habillement

Galons, perles paillettes et passementerie. Garnitures en laine, coton, lurex, métal, etc.

VELCRO

ferme et fixe tout, véritable fermeture CHIC métal émail, fil nylon

INVISIBLE

qui prend la couleur du tissu.



RICHFIL

12, rue du Caire,
PARIS-2^e

GUT. 43-08, 22-77

* LE DOSSIER
DU MOIS

VIETNAM : UNE GUERRE RACISTE ?

UN PEUPLE-COBAYE

par Jean Schapira

L'ENSEMBLE des Français, mieux informés que naguère, prend actuellement conscience de la tragédie vietnamienne. Sur le plan humain, parce que tant d'épreuves et tant de courage vont au cœur. Sur le plan politique, soit par solidarité avec un peuple dont le combat nous concerne tous, soit par crainte du conflit mondial. Chacun de nous, selon son optique, son appartenance, ses possibilités, argumente, explique, signe, cotise, organise.

Le M.R.A.P. a-t-il sa place dans cette lutte ? Autrement dit : la guerre américaine au Vietnam a-t-elle aussi un caractère raciste ?

Certaines informations inclinent au moins à penser que le racisme n'en est pas absent. En voici deux, extraites du *Monde* (18 et 22 février 1967).

La première émane du Pentagone : elle précise qu'en 1966, 11 % des combattants U.S. étaient des Noirs, mais que ceux-ci ont fourni presque 18 % des tués. Parmi les explications de ce décalage, le « manque d'éducation », qui oriente plus de Noirs vers l'infanterie, arme particulièrement éprouvée. Car, dit un officiel américain, « personne n'a jamais demandé à un soldat d'infanterie d'être un cerveau ». En d'autres termes, et cela n'a rien pour surprendre, le corps expéditionnaire porte en soi, en Asie comme ailleurs, les discriminations de sa mère-patrie.

La seconde information nous parvient du *Than Chung*, journal gouvernemental de Saigon. Les Américains, ardents, on le sait, à proclamer *urbi et orbi* l'absolue souveraineté du Sud-Vietnam, avaient cependant décidé de soustraire aux tribunaux sud-vietnamiens tout civil non-vietnamien travaillant pour le compte de leur armée. Commentant cette décision, le *Than Chung* constate qu'il s'agit « de la meilleure preuve du mépris témoigné par les Américains à l'égard des lois et du peuple vietnamiens ».

Certes, toutes proportions gardées, ce sont là des manifestations relativement mineures. Pourtant la bonne foi oblige à poser la question suivante : si les Américains traitent de la sorte leurs propres soldats, quand ils sont noirs, et leurs propres alliés, quand ils sont jaunes, jusqu'où va leur racisme lorsque l'homme de couleur est leur ennemi ?

La réponse, toute simple, la presse nous l'apporte chaque jour : si l'adversaire est racialement différent, on ne se contente pas, au commandement américain, de lui faire la guerre : on lui applique une politique de destruction systématique, qui, si on la laisse réussir, aboutirait à un anéantissement aussi intégral que les massacres, au XIX^e siècle, des Mohicans ou des

Apaches. C'est la politique du génocide.

Si, cependant, l'aspect raciste de l'entreprise américaine au Vietnam est rarement isolé du contexte de la guerre elle-même et analysé comme tel, c'est, sans doute, pour trois raisons principales.

Tout d'abord, la nature des buts de guerre de Washington. Qu'il s'agisse, en effet, de l'objectif allégué (défendre le Sud contre l'agression du Nord) ou de l'objectif réel (tuer l'indépendance du Vietnam pour lui interdire un libre choix politique), en tous cas, nulle perspective raciste ne s'y dessine. Pas même, il faut le souligner, si l'on met en relief la volonté d'hégémonie américaine, puisque, dans la logique de cette volonté, l'armée U.S., selon la circonstance, peut avoir à mater, tout comme des jaunes, les blancs récalcitrants. On est loin, ici, de la phraséologie nazie. On est en est d'autant plus loin que, par tradition constitutionnelle et par nécessité politique, la Maison Blanche est vouée au verbalisme inverse.

Si étrange soit-elle, la deuxième raison tient aux procédés de guerre américains. Sauf à l'extrême-droite du style O.A.S., on s'accorde à les considérer comme atroces. Mais, précisément, parce que ces procédés constituent, au sens de la jurisprudence de

Articles Sangène

BAS-SLIP COMBINE



BAS-SLIP
COMBINE

Qualité
indémaillable
ou maille lisse

BAS JARRETIÈRE



BAS-JARRETIÈRE

adhère sans glisser
474 aiguilles 15 deniers
grande finesse
haute élasticité

BAS FILETS DE PECHE

sans vos bas
ou sur vos bas

Mini-Sangène



ALLURE ÉLEGANTE ET JEUNE AVEC
TOUS LES ARTICLES Sangène

Distributeur-revendeur : N.S. BOULY, 71, rue de Provence - Paris-9^e

DE LA CONQUÊTE A L'ESCALADE

1863-1867. Conquête de la Cochinchine et du Cambodge par la France.

1884-85. Conquête de l'Annam et du Tonkin.

1944. Occupation par le Japon.

2 septembre 1945. Proclamation de la République démocratique du Vietnam.

Septembre 1945. Contre-attaque française : prise de Saigon.

Juin-septembre 1946. Conférence de Fontainebleau. L'indépendance de l'Indochine est reconnue.

20 novembre. Dans un télégramme secret, le général Valluy ordonne aux forces françaises de « se rendre maître par tous les moyens à leur disposition d'Haiphong et d'amener le gouvernement et l'armée vietnamienne à résipiscence ».

23 novembre 1946. Bombardement de Haiphong. 6 000 morts.

18 décembre 1946. L'armée française occupe Hanoï. La guerre se généralise.

7 mai 1954. Chute de Dien-Bien-Phu.

20 juillet 1954. Accords de Genève, signés par la France, les U.S.A., l'U.R.S.S., la Chine Populaire, le Vietnam, le Laos, le Cambodge. Ils prévoient la réunification du pays coupé en deux par l'armistice, sa neutralisation, l'interdiction d'y implanter des bases militaires étrangères.

8 septembre 1954. Première violation des accords de Genève. Les U.S.A. créent l'O.T.A.S.E. (équivalent asiatique de l'O.T.A.N.) et décrètent Vietnam, Laos, Cambodge « zone de protection », c'est-à-dire zone d'intervention éventuelle.

13 décembre 1954. Accord Ely-Collins. Les U.S.A. prennent en charge l'instruction et l'équipement des troupes sud-vietnamiennes de Bao Daï. Deuxième violation des accords de Genève.

Octobre 1955. Bao Daï est évincé par Diem, soutenu par les U.S.A.

20 juillet 1956. Date limite fixée par les accords de Genève pour les élections libres et la réunification des deux Vietnam. Diem refuse : troisième violation des accords. Début d'une répression sanglante (de 1956 à 1960).

20 décembre 1960. Naissance du Front National de Libération du Sud-Vietnam.

Août 1964. Premier bombardement de la République Démocratique du Nord-Vietnam.

19-20 avril 1965. Conférence de Honolulu. Les U.S.A. déclarent la guerre à l'outrance. Les effectifs américains sont portés jusqu'à 420 000 hommes.

Nuremberg, des « crimes contre l'humanité », le choix actuel de leurs victimes en devient presque contingent, comme si, au regard des visées à long terme qui les écrasent au passage, ces victimes étaient désignées par le hasard. Pour mieux dire, le problème est celui d'une haute technique au service de mégalomanes : il concerne le genre humain tout entier, jaunes inclus, mais pas plus que les autres. Le racisme, dans le conflit vietnamien, ne serait qu'un accident de l'histoire.

La troisième raison, je la cite pour mémoire : c'est l'existence des Diem, des Ky et de leurs cliques. Puisqu'ils sont aussi Asiatiques que le F.N.L. ou les hommes d'Hanoï, ne jouent-ils pas le rôle d'un alibi vivant du non-racisme américain ? On n'épilouerna pas sur un tel argument, qui pose simplement le problème des collabos. Par expérience, les Français savent qu'un collabo n'est pas un égal, mais un laquais : appliqué à Saigon, l'aveu, précité, du Than Hung est là pour le rappeler.

Des prétentions planétaires

Avant d'évaluer le raisonnement qui précède, je remarquerai ceci : on ne le rencontre jamais sous la plume des laudateurs de la guerre américaine au Vietnam. D'une part, évidemment,

parce qu'il leur serait malséant de justifier la négation du racisme, dans le cas concret, par le caractère planétaire des prétentions américaines. D'autre part, parce qu'étant fonctionnellement dispensés des précautions de forme qui s'imposent aux généraux U.S., ils n'y vont pas par quatre chemins. Témoignage, par exemple, un certain Florian de la Horbe, qui, dans une tribune libre du Monde (15 octobre 1966), situe franchement la guerre du Vietnam sur le terrain des races :

« Les Américains sont les seuls parmi les Occidentaux qui ont encore la force, la vitalité, le dynamisme et le caractère pour aller défendre les frontières de l'Occident... Il a pris la relève du légionnaire romain aux frontières de l'Occident menacé. Merci au soldat américain. »

On constate, en revanche, que, chez de nombreux démocrates hostiles à l'agression U.S., l'aspect raciste s'en trouve volontairement minimisé. D'abord, sans doute, par probité politique, pour ne pas risquer l'équivoque sur les causes véritables du conflit. Par souci d'efficacité également, pour ne pas s'aventurer en un domaine où l'on peut craindre que la présomption soit plus fréquente que la preuve.

A ces amis, voici, je crois, ce qu'il faut dire :

● Lorsqu'on veut s'attaquer à un phénomène aussi complexe que la

guerre du Vietnam, l'action militante doit elle-même se diversifier. C'est aux partis et aux mouvements ad hoc de dénoncer les responsabilités américaines. Le constat des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité incombe aux commissions d'enquête et aux observateurs, leur condamnation publique aux juristes et aux autorités morales et religieuses. L'aide matérielle et médicale appartient aux organisations de secours et de soutien. Mais si, sur cette guerre, se greffe un facteur raciste, c'est l'affaire des antiracistes, que de le mettre à jour et d'alerter l'opinion.

Etant précisé que ces tâches diverses, loin de s'exclure entre elles, se recoupent et se complètent. Etant souligné encore que, dans une œuvre aussi difficile et aussi ingrate, la hiérarchie des importances n'existe que pour l'historien : l'expérience démontre que tout est important sur le plan militant, sous réserve d'une division du travail. Pour nous en convaincre, rappelons-nous 1940-1945.

● S'ils veulent, contre la guerre du Vietnam, mener une lutte conséquente et irréprochable, les antiracistes doivent satisfaire à deux exigences de lucidité. En premier lieu, préciser avec soin la portée de leurs griefs : dire que l'agression U.S. comporte un caractère raciste, ce n'est ni prétendre que sa cause est d'ordre racial (laissons ces élucubrations à « Défense de l'Occident »), ni soutenir que ses victimes souffrent de procédés inventés pour elles. C'est simplement constater que cette guerre, conduite contre des communautés ethniques que l'Américain moyen considère comme inférieures, s'accompagne, chez l'agresseur, d'un état d'esprit et de méthodes particuliers. La deuxième exigence concerne le contenu de nos griefs : ceux-ci ne sauraient consister en une reprise de l'inventaire des crimes commis par le corps expéditionnaire et par ses satellites, ainsi que des infractions aux règles les plus élémentaires de la guerre, codifiées ou non. On doit, de cet inventaire, extraire les indices de l'action raciste et procéder à leur synthèse.

« Tirer sur tout ce qui bouge »

Au stade actuel et compte tenu des informations portées à ma connaissance, cette synthèse peut, semble-t-il, se résumer de la manière suivante :

L'idée de base ressort assez nettement d'une double comparaison. Comparaison, d'une part, entre la guerre actuelle et la campagne américaine contre Hitler : tandis que, dans celle-ci, c'était un rival qu'il fallait vaincre, mais en réservant l'emploi de l'Allemagne pour les lendemains antisoviétiques, dans celle-là c'est un désastreux exemple à tuer dans l'oeuf. Ce qui conduit à la seconde comparaison, celle avec l'agression nazie en Pologne et en U.R.S.S. : la ressemblance

est frappante, puisque, dans les deux cas, il faut que le monde (en 1967 le tiers-monde), soit frappé de stupeur par les moyens déployés. Et, toujours dans les deux cas, aucune limite ne s'oppose à cet usage de terreur, l'ennemi, race inférieure, n'étant en sorte qu'un troupeau. En ce sens, le postulat raciste est une des composantes de la stratégie U.S.

De ce postulat, le commandement américain tire une série de conséquences rationnelles.

La première est, dans les faits, le refus de distinguer le militaire du civil. La guerre est faite à la collectivité vietnamienne tout entière, qu'il convient de mutiler, torturer, amputer jusqu'à ce qu'elle demande grâce, comme une horde décimée. Au Sud, dans le delta, les « marines », lors d'une opération récente, avaient la faculté de tirer « sur tout ce qui bouge ». Et l'on ne compte plus les villages rasés « pour ne pas être utilisés par l'ennemi ». Au Nord, on bombarde tout, y compris les écoles, les églises et les hôpitaux.

La seconde conséquence est la politique dite de la terre brûlée. Vivres confisqués, récoltes incendiées, ha-meaux passés au napalm, défoliations, usages d'herbicides et de gaz toxiques, — des secteurs entiers, hachurés au crayon rouge sur les cartes d'état-major, se ferment à la vie. Lisez le livre de Michel Sakka, « Vietnam, guerre chimique et biologique » (1). Qu'importe si ces jaunes sont réduits aux conditions de l'âge des cavernes : ce ne sont ni des Anglo-Saxons, ni des Germains.

La troisième conséquence rappelle encore le nazisme : le peuple vietnamien est traité en cobaye. De même que ces autres asiates, les Japonais, firent les frais des premières expériences atomiques, de même, depuis 1961, les Etats-Unis inaugurèrent au Vietnam la « guerre expérimentale ». Chars amphibies, bombes au phosphore, bombes à billes, produits anti-végétaux, gaz de combat, gaz à effets psychiques, — le Vietnam est un vaste laboratoire. Le Figaro a pu écrire : « Le but est d'essayer sur un objectif vivant des inventions qui pourront être utilisées par la suite sur d'autres théâtres d'opérations » (25 avril 1965). Le Tribunal de Nuremberg avait condamné avec la plus grande rigueur l'expérimentation d'armes sur la personne humaine.

Ce bilan trace au M.R.A.P. son devoir. S'il défend, selon les nécessités de l'instant, les juifs, les arabes, les gitans ou les noirs, 1967 lui dicte de dénoncer les sévices qu'une puissante nation blanche se croit autorisée à pratiquer contre un petit peuple de paysans de couleur. Et ce n'est pas un hasard si, sur ce terrain, nous nous retrouvons aux côtés d'un des grands porte-parole de l'antiracisme : Martin Luther King.

(1) Editions sociales.



Au Vietnam, il n'existe plus que des suspects qu'il faut faire parler à tout prix.

DES CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ

par Marcel-Francis Kahn

Le Docteur Marcel-Francis Kahn, médecin des hôpitaux de Paris, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris a fait partie de la quatrième commission d'enquête au Nord-Vietnam et a témoigné en cette qualité au Tribunal International contre les crimes de guerre au Vietnam, réuni à Stockholm du 2 au 10 mai 1967 à l'appel du philosophe anglais Bertrand Russell.

Le Tribunal présidé par Jean-Paul Sartre a procédé au cours de cette session à l'étude des deux questions suivantes : Y a-t-il eu de la part du gouvernement américain acte d'agression selon de Droit International ? Y a-t-il eu, et à quelle échelle des bombardements d'objectifs de caractère purement civil et, plus particulièrement d'hôpitaux, de sanatoria, de barrages, etc... ?

C'est sur quelques aspects de cette dernière question que le Docteur Kahn s'est entretenu avec Marguerite Kagan :

L'EXEMPLE le plus formel et le plus rigoureux d'un bombardement de type génocide caractérisé, c'est celui de la léproserie de Quynh-Lap, dans la province de Nghe-An.

Située sur une petite plaine côtière, offrant cependant des possibilités de cultures vivrières, encastrée littéralement entre la montagne et la mer, loin de toute agglomération, comme n'importe quel établissement de ce genre, loin de tout objectif stratégique ou militaire, à 12 km de la route la plus proche, cette léproserie a été bombardée 39 fois depuis le 13 juin 1965.

J'ai été le premier européen à visiter l'emplacement et ce qui restait des bâtiments, pratiquement tous détruits.

C'était à l'origine une véritable petite ville pour lépreux comportant environ 150 maisons et destinée à accueillir environ 2.600 malades :

4.000 malades, en 5 ans, étaient passés dans ses murs et un grand nombre étaient repartis chez eux guéris. Elle était dotée d'un centre culturel, d'une pagode, d'un grand hôpital signalé d'une croix rouge peinte sur le toit... Il n'était pas possible d'ignorer l'usage de ces lieux inaugurés en 1957 en grande pompe, et dont le centre de recherches avait attiré l'attention des autorités médicales et fait l'objet de nombreux articles scientifiques.

A coups de roquettes et de bombes explosives, les Américains tuèrent lors des premières attaques 139 lépreux, et en blessèrent 150. Ils continuèrent au cours des jours suivants à mitrailler les lépreux qui fuyaient dans tous les sens et qui s'étaient réfugiés dans les grottes situées à 5 ou 6 km ; 30 autres malades trouvèrent la mort dans ces attaques.

Bien qu'il ne subsiste plus rien si ce n'est quelques carcasses de bâti-



Le Docteur Kahn visite un hôpital au Nord-Vietnam. Cet enfant a été blessé par bombe à billes.

→ ments et quelques lépreux revenus cultiver les terres, le pilonnage ne cesse pas... Et de cela je suis témoin, puisque le jour de ma visite, nous avons constaté l'existence de trous causés par les bombardements de la veille.

— Mais alors, quelle explication donner ?

— La seule explication possible est que les Américains ont pris les lépreux pour cible, comptant sur l'effet terrorisant de leur dispersion dans la population civile ; je dois préciser que les bombardements actuels ne visent plus la léproserie ou ce qu'il en reste, mais la route qui y conduit. Est-ce pour empêcher les gens d'y aller voir ? Quand J.-P. Sartre au Tribunal m'a demandé : « Pourquoi à votre avis bombarde-t-on encore ce site ? » Je n'avais pas d'autre explication logique... Si le pilonnage est incessant dans cette région, il est en même temps précis : les bombardements américains sont des bombardements de précision soit effectués en piqué, soit précédés de vols de reconnaissance

— Ce qui dément formellement toutes les informations visant à définir ces bombardements comme des « erreurs » ?

— Absolument. D'une part, pour Quynh-Lap, la répétition des bombardements, même après les protestations officielles du gouvernement de la R.D.V., est un argument irréfutable. D'autre part, nous avons été témoins du bombardement en piqué d'un petit village situé en pleine rizière ne comportant aucun bâtiment suspect et bien sûr, sans la moindre D.C.A. Les Vietnamiens n'ont pas les moyens de défendre tous les villages.

Les avions sont arrivés, tranquilles comme à la manœuvre, d'abord en rase-mottes, pour déjouer le radar, prenant de la hauteur ensuite, pour attaquer en piqué et avec précision. Les réacteurs de l'avion font dans ce cas un bruit particulier que les Vietnamiens savent reconnaître et localiser, comme annonçant l'attaque. Ils se mettent alors à l'abri. Autrement, ils continuent à travailler avec beaucoup de courage, de sang-froid, d'efficacité et d'organisation dans la défense.

Un exemple caractéristique : celui de l'école d'un village où les « forts en maths » de la province de Nghé-An venaient de passer un concours. Nous avons assisté à un cours, niveau « maths-spé » pour des jeunes de 14-15 ans. On parlait d'équations pendant qu'au dehors les avions piquaient, les bombes tombaient pratiquement sans arrêt.

Dans les districts côtiers où nous nous sommes arrêtés, c'était toutes les minutes, toutes les 30 secondes, vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

— Les hôpitaux bombardés étaient-ils tous situés loin de toute zone stratégique ?

— Pour la plupart, absolument. Certains n'étaient évidemment pas très loin des villes comme l'hôpital de Thanh-Hoa. Par contre le centre anti-tuberculeux, de cette même province, a été totalement rasé bien que situé très en dehors de la ville.

La Commission vietnamienne d'enquête sur les crimes de guerre a

UNE TONNE PAR MINUTE

- 1360 kg de bombes sont lancés chaque minute sur le Vietnam ;
- 77 000 tonnes de bombes ont été larguées pendant le mois de mars soit 60 000 tonnes de plus que la moyenne mensuelle pendant le conflit de Corée et 48 000 tonnes de plus que pendant les pires heures de la guerre contre le Japon.
- 512 000 tonnes de bombes ont été larguées sur le Vietnam pendant l'année 1966 seulement

UN TIERS du total largué pendant toute la guerre mondiale sur l'Afrique du Nord, l'Europe du Centre, du Sud et de l'Ouest.

TROIS QUARTS du total des bombes larguées pendant les 37 mois de la guerre de Corée.

LES VICTIMES AU SUD-VIETNAM

De 1954 à 1965, le chiffre des victimes au Sud-Vietnam s'élève à :
 — 170 000 personnes tuées ;
 — 800 000 blessés et torturés à devenir infirmes ;
 — 400 000 détenus dans les prisons et bagnes ;
 — 5 000 000 de personnes « regroupées ».

LES DESTRUCTIONS AU NORD-VIETNAM

- 294 écoles (la seule école primaire de Huong Phuc a eu, le 9-2-1966, 75 enfants tués et blessés) ;
- 95 hôpitaux, sanatoria et infirmeries-maternités ;
- 80 églises et 30 pagodes (la seule église de Ha Tchach, province de Phuc Tho a eu, le 4-3-1966, 63 tués).
- Attaques contre les barrages et les digues :
 - Les barrages de La Nga, Camly, Bai Thuong, Do Luong, Thac Ba ;
 - Les digues du Fleuve La, du Ma, du Lam, du Day, du Can, du Thuong et celles du Fleuve Rouge.
 - La digue côtière de Ha Dong (province de Quang Ninh) a entraîné la submersion de 1 200 ha de rizières.

signalé 95 établissements sanitaires détruits ; 34 ont été vérifiés par les commissions d'enquête du Tribunal dans huit provinces différentes sur les douze qui ont été bombardées. Tous ces établissements étaient parfaitement réparables... trop d'ailleurs !

— Vous avez certainement constaté les effets de quelques-unes des armes utilisées contre la population : napalm, phosphore, etc...

— J'ai vu des victimes du napalm. Le napalm qui est de l'essence à laquelle on additionne des épaississants comme le palmitate de sodium, est très visqueux, il colle et peut rester longtemps en brûlant sur les bâtiments et la peau des gens. Il provoque des brûlures horribles, très profondes et très sévères ; il entraîne une importante mortalité : 88 %, car les soins nécessaires à un brûlé même léger supposent une considérable organisation médicale : chambres acceptisées, bains de plasma, greffes, réanimation, etc.

Les survivants que j'ai vus sont des individus robustes entre 20 et 30 ans mais qui conserveront des infirmités ou des cicatrices indélébiles. Les

autres meurent de cachexie, de surinfection.

— Et les bombes au phosphore ?

— J'en ai trouvé à Quynh-Lap. Le phosphore blanc provoque aussi d'horribles brûlures, des intoxications hépatiques et rénales souvent mortelles. Comme le napalm, qui a été utilisé par les Américains en Corée, et le Corps expéditionnaire français en « Indochine », cette arme n'est pas nouvelle, elle a été largement utilisée pendant la seconde guerre mondiale y compris contre l'Allemagne hitlérienne à Dresde, Hambourg, etc. Ce qui n'excuse rien, surtout lorsqu'on se rappelle les conditions du bombardement de Dresde. Je voudrais aussi souligner que l'emploi des fameuses bombes à fragmentation, ou bombes à billes, contre les populations civiles nous autorise à parler de génocide.

Les « containers » ou bombes-mères libèrent 300 à 400 petites bombes oblongues ou sphériques (« goyaves ») qui cortiennent chacune 640 billes. Ce type de bombe est rigoureusement inefficace contre les obstacles en dur et ne peut détruire les installations matérielles. J'en ai vu l'effet sur des constructions en dur ; c'est dérisoire. Par contre, elles sont extrêmement meurtrières. Ce sont les bombes « anti-personnel » par excellence. Imaginez sur un individu l'effet que peut produire 600 chevrotines explosant ensemble : c'est exactement comme si plusieurs mitrailleuses tiraient en même temps à feu croisés sur une

UNE CIVILISATION MILLENAIRE

Le Vietnam est un pays d'antique civilisation dont l'unité nationale est antérieure à celle de la plupart des pays européens.

	VIETNAM	FRANCE
Age du bronze	Dynastie Hung vuong, Royaume de Aulac	Dolmens, menhirs. Invasions gauloises.
I ^{er} siècle av. J.-C.	Annexion par la Chine	Annexion par Rome.
VI ^e siècle	Indépendance du Vietnam : Royaume Van Xuan	La France démembrée en quatre royaumes ennemis : Neustrie, Austrasie, Aquitaine, Bourgogne.
VII ^e siècle	Deuxième annexion par la Chine	Dynastie carolingienne.
X ^e siècle	Nouvelle indépendance Dynastie Ly	Démembrement féodal ; invasions normandes et hongroises. Dynastie capétienne
Fin du XIII ^e siècle	Le Vietnam repousse les invasions mongoles	Règnes de Saint-Louis, Philippe le Hardi, Philippe Le Bel.
XV ^e siècle	Guerre de 10 ans contre la Chine	Fin de la guerre de 100 ans.
Fin du XVIII ^e siècle	Crises sociales. Guerres paysannes des Tayson, antiféodales.	Révolution française.
XIX ^e siècle	Réaction féodale : restauration de la monarchie	Début de la conquête française.



La bombe à fragmentation, le Goyave est une arme qui ne sert pas à la destruction d'objectifs militaires ou stratégiques, mais à l'extermination des populations : inefficace contre les bâtiments, elle tue loin et beaucoup, par la projection d'innombrables billes. C'est une arme de génocide.

même cible. En d'autres termes, si l'agressé n'est pas à l'abri, il lui est impossible de s'en tirer.

— Les diverses commissions n'ont-elles pas enquêté aussi sur la destruction d'autres objectifs civils ?

— C'est exact. Des rapports ont été produits sur la destruction, non seulement des hôpitaux, mais aussi des lieux de culte — pagodes, églises — des écoles et surtout des digues et des barrages. Vous pouvez imaginer l'importance vitale des digues — qui protègent contre la mer et régularisent les crues — et de tous les divers ouvrages hydrauliques, dont la destruction constitue une grosse menace pour la survie de la population civile.

Si la réalité des bombardements de la population civile (les conclusions du Tribunal diront qu'ils sont « délibérés, massifs et systématiques ») de l'expérimentation et l'usage d'armes nouvelles ou interdites par les lois de la guerre, a été démontrée par de nombreux rapports, de même a été démontré le caractère d'agression de la guerre que font les Américains au Vietnam. Ce caractère d'agression de la guerre que mènent actuellement les Américains au Vietnam est absolument

NOTES DE VOYAGE

Nous reproduisons ici quelques-unes des notes prises sur le vif, au cours d'une récente visite au Sud-Vietnam, par un témoin qui nous a demandé de conserver l'anonymat.

Les enfants de H.

Cette odeur de charnier. Ces petits (parfois tout-petits) comme de la viande, brûlés de haut en bas, écorchés vifs. Celui-ci (9-10 ans), le corps entier comme une plaie (fusée éclairante) avec un visage comme une tête lapin écorché, aux mêmes yeux noirs — mais vivants, et dont l'inexprimable souffrance, terreur, angoisse, se jettent dans vos yeux comme dans des bras.

Et cet autre (4-5 ans) toute la poitrine brûlée jusqu'au menton (papa est mort de ses propres brûlures, il a fallu forcer la maman à laisser l'enfant) comme un immense bavoire sanglant, au visage qui ne peut déjà plus se mouvoir.

Et ce petit, faute de nourriture (mais ils sont des millions au monde), au dos, au bassin, au derrière, couverts d'ulcères et de moisissures. Dites-vous devant cette quinzaine d'enfants brûlés — en cet état — avec ces longues jambes à la fois squelettiques et rouges, roses, violettes, pâte de douleur et de sang, que si nous rassemblerions les milliers qu'ils sont ainsi, ici, au Vietnam, terre pourtant paradisiaque, si nous les rassemblerions tous, et les avions, ces 6.000, devant nous, 6.000 enfants écorchés vifs, dans cette odeur de charnier et ce rouge d'enfer, ce serait l'insoutenable. Ou vous feriez quelque chose, ou vous vous suicideriez. Plus par honte, dégoût et peine — de tant d'inhumanité — que par impuissance.

Hôpital central de A.

Une seule infirmière. 2.300 malades.

Lits : 450. Blessés chirurgie : 4.530 (?) pour un an. Médecins : 5 et 48 infirmiers. Polio : « Nous ne pouvons pas avoir les vaccins. » Enfants brûlés, enfants blessés.

Les brûlés : par bombes au napalm (un enfant de 6 ans). Transport à Saïgon « exclu faute d'argent » pour un enfant atteint de malnutrition.

Conditions d'hygiène et de soins absolument répugnantes. Les pauvres mamans ou femmes, auprès de leur malade, leur tenant compagnie, et les éventant (ce qui chasse une seconde les mouches). Unique hôpital de la province, véritable demi-pourriture.

Hôpital Nhi-Dong, Saïgon

L'hôpital. Situation misérable habituelle. L'hôpital alimente les enfants comme il le peut, mais les familles reçoivent, en suppliant, un bon qui leur permet d'aller quelque peu se nourrir ailleurs, abandonnant durant ce temps-là leur petit, auquel elles tiennent compagnie et qu'elles « soignent ». Une ordonnance leur est remise, à elles de découvrir le médicament, en pharmacie, au marché noir ou pas du tout.

Hôpital de B.

Une cinquantaine de malades ou blessés, pêle-mêle enfants-adultes et familles. Aucune possibilité de diagnostic, manque total d'équipement (sauf des pipettes). Pas de laboratoire, désespoir total de l'unique médecin. Impossibilité de transporter ses malades ou blessés à Saïgon : aucun moyen, aucune sécurité. Dénuelement absolu. Entre autres, son tout petit bébé sur les genoux, une maman « montagnarde » est blessée au bras (par balle), la plaie pourrissant sous le plâtre, aucun moyen de traitement.

« Laisser mourir les gens » (Dr I.). « Il y a un mois : deux à trois blessés par jour. » Deux brûlés au napalm, récemment. « Je ne savais pas comment arrêter la fumée des brûlures, cela brûle profondément et continue à brûler à l'intérieur. Cela fumait à travers les pansements. »

Hôpital H. Saïgon

« Avons beaucoup de blessés de guerre dont 40 enfants blessés de guerre par mois. Brûlures au napalm très étendues ; chirurgie plastique poussée : exclue ; pas le temps, pas de personnel. »

Deux enfants abominablement brûlés au napalm.

capital. Comme l'ont avancé les Vietnamiens, comme l'a reconnu le Tribunal, c'est lui qui conditionne automatiquement les autres crimes, les suscite, en provoque la continuation et l'aggravation. Partout, les Vietnamiens m'ont affirmé avec force que le retour de la paix n'est possible que par la fin de cette agression, aussi bien au Nord, par l'arrêt des bombardements, qu'au Sud par le départ des troupes étrangères. Nous avons vu, à Hanoï, des Sud-Vietnamiens horriblement torturés par les Américains et les gens du régime de Ky.

Il faut bien comprendre que pour les Sud-Vietnamiens, la seule autorité légitime est le F.N.L., de même que pour les Français, en 1944, ce n'étaient ni les Allemands, ni les miliciens de Darnand qui représentaient l'autorité légitime.

— Ne pensez-vous pas que tout homme et particulièrement tout militant antiraciste devrait se sentir concerné par la guerre cruelle et inhumaine qui se déroule là-bas ?

— Il suffirait de faire remarquer que le camp de la bonne conscience américaine est rejoint par ceux qui sont racistes, par l'Afrique du Sud, l'Australie, et hier la Rhodésie, etc., tous ceux qui luttent pour une suprématie blanche, pour la « défense » de l'Occident.

En France, leurs « supporters » se trouvent chez Tixier-Vignancour et ses amis, chez les membres du groupe Occident pour lesquels les Américains sont en quelque sorte les légionnaires aux marches de l'Empire Romain qui défendent la civilisation blanche con-

tre « les Jaunes, les Noirs, les Métèques, les Juifs », etc.

En tant que militant du M.R.A.P., il me semble qu'il n'est pas possible de ne pas souhaiter et œuvrer pour qu'il soit mis fin à une agression de caractère génocide et finalement raciste, ce dernier caractère étant encore aggravé par l'utilisation par les Américains de Noirs aux postes les plus difficiles et les plus exposés au combat.

Je conclurai sur un exemple historique assez simple : les populations juives — et non juives d'ailleurs — d'Europe Centrale, de France et de nombreux pays ne se figuraient pas en 1936 que le combat des Républicains en Espagne pouvait avoir des répercussions non seulement sur leur sort mais sur leur vie. Et quelques années plus tard...

LE REFUS DES NOIRS

par Shofield Coryell

L'UNE des caractéristiques les plus remarquées — et les plus significatives — des manifestations gigantesques du 15 avril à New York contre la guerre du Vietnam fut la participation massive des Noirs dans ce puissant mouvement de protestation.

En effet, depuis quelques temps, une liaison s'amorce aux Etats-Unis entre les deux tendances les plus progressistes dans la société américaine : le mouvement contre la guerre du Vietnam et le mouvement contre le racisme à l'intérieur du pays.

Etant donné que l'oppression raciale aux Etats-Unis même, et la guerre à l'étranger sont deux sources extrêmement importantes de super-bénéfices pour les trusts les plus puissants du pays, on comprend facilement que les défenseurs et apologistes du pouvoir établi (comme, par exemple, les éditorialistes du bien-pensant *New York Times*) s'inquiètent vivement des implications et des possibilités de cette nouvelle coalition.

Le mouvement des Noirs contre la guerre du Vietnam prend une allure spéciale puisqu'il est l'expression de ceux qui sont les plus exploités et les plus opprimés et qui voient dans cette guerre un exemple de plus de l'oppression raciale d'un peuple de couleur par les blancs.

Aussi, les mots d'ordre sur les banderoles portées par les manifestants Noirs, au mois d'avril, étaient-ils par-

ticulièrement percutants : « Les Vietnamiens ne m'ont jamais traité de sale nègre », « Notre combat, c'est ici, chez nous ».

Les pauvres supportent le fardeau le plus lourd

Parmi les manifestants noirs, ce jour-là, il y en avait beaucoup qui sympathisent avec la cause du FNL et sa lutte de libération nationale, tandis que d'autres s'opposent à cette guerre par réprobation morale ou parce qu'elle absorbe des sommes énormes qui auraient dû être dépensées pour l'amélioration indispensable des conditions de vie dans les ghettos noirs du pays : construction de logements, d'écoles, création d'emplois pour les jeunes et les chômeurs, etc.

Cette idée était exprimée de façon claire et ferme par le Révérend Martin Luther King, prenant la parole devant l'ONU à la fin de la Manifestation de Printemps : « L'une des plus grandes victimes de la guerre du Vietnam est la Grande Société... Les pauvres, blancs et noirs, supportent le fardeau le plus lourd sur le front aussi bien que chez nous. On a estimé que nous dépensions 322.000 dollars par ennemi tué, alors que nous ne dépensions dans la soi-disant Guerre contre la Pauvreté en Amérique que 53 dollars pour chaque personne classée comme pauvre. »

LES ACCORDS DE GENÈVE

Depuis la création de l'O.T.A.S.E., en septembre 1954 (voir la chronologie, page 20), les Etats-Unis n'ont cessé de violer de plus en plus les accords de Genève, et particulièrement les articles 16, 17, 18 et 19 qui concernent les clauses militaires des accords :

Art. 16. — Dès l'entrée en vigueur du présent accord, il est interdit de faire entrer au Vietnam tous renforts de troupes et personnel militaire supplémentaire.

Art. 17. — Dès l'entrée en vigueur du présent accord, il est interdit de faire entrer au Vietnam tous renforts en tous types d'armements, de munitions et autres matériels de guerre tels que : avions de combats, unités de la marine de guerre, pièces d'artillerie, engins et armes à réaction, engins blindés...

Art. 18. — Dès l'entrée en vigueur du présent accord, il est interdit sur tout le territoire du Vietnam de créer de nouvelles bases militaires.

Art. 19. — Dès l'entrée en vigueur du présent accord, aucune base militaire relevant d'un Etat étranger ne pourra être établie dans les zones de regroupement des deux parties ; celles-ci veilleront à ce que les zones qui leur sont attribuées, ne fassent partie d'aucune alliance militaire, et à ce qu'elles ne soient pas utilisées pour la reprise des hostilités ou au service d'une politique agressive.

Cette attitude vigoureuse n'est pas partagée cependant par certains représentants de la bourgeoisie noire, qui, eux, préfèrent que les deux questions brûlantes — celle des droits civiques et celle de la paix — soient rigoureusement séparées. Ainsi, le bureau exécutif du N.A.A.C.P. (Association Nationale pour le Progrès des Gens de Couleur) a affirmé, quelques jours avant la grande manifestation de printemps, que la fusion des deux mouvements contre la guerre et contre le racisme « ne servirait ni la cause des droits civiques, ni celle de la paix ». Cette attitude prudente est dictée par l'idée que les Noirs pourraient bénéficier de la faveur du Gouvernement Fédéral en échange de leur soutien « patriotique » à la politique étrangère belliciste des Etats-Unis.

« Je serais traître à mon peuple »

Cette attitude conciliatrice est celle, par exemple, de Roy Wilkins, président du N.A.A.C.P., de Whitney Young, président de la Ligue Urbaine, et de Ralph Bunche, haut fonctionnaire de l'ONU.

Mais la plupart des organisations qui défendent les droits des noirs — surtout les organisations les plus jeunes et les plus dynamiques — sont d'accord avec l'attitude de King sur la guerre du Vietnam. Ainsi, Floyd McKissick de CORE (Congrès de l'Egalité Raciale) et le propagandiste du « Pouvoir Noir », Stokely Carmichael de SNCC (Student Non-Violent Co-ordinating Committee) s'opposent à la guerre du Vietnam en termes plus intransigeants encore que ceux employés par le pasteur King, parce que, dit Carmichael : « Cette guerre fait partie intégrante d'une politique étrangère américaine qui cherche à imposer partout le statu-quo, par la force, aux peuples de couleur luttant pour se libérer de la tyrannie et de la pauvreté. »

Comme King, ces dirigeants ne manquent pas de souligner toute l'ironie du fait que les Noirs opprimés et surexploités dans leur propre pays, se battent au Vietnam dans une proportion double de celle des blancs, parce que les couches économiquement les plus défavorisées de la population américaine sont aussi les plus touchées par la conscription militaire.

Le champion du monde des poids lourds, le boxeur noir Cassius Clay — Mohammed Ali, de son nom musulman — vient d'irriter et de choquer profondément les pouvoirs établis par son refus de répondre à l'appel sous les drapeaux. « Si j'allais me battre contre les Vietnamiens, je serais un traître à mon peuple », dit-il simplement. Compte tenu du prestige énorme de Clay parmi la population noire, cette prise de position courageuse

→
risque de faire rapidement tache d'huile. La réaction presque immédiate de l'Association Mondiale de la Boxe et de la Commission d'Athlétisme de l'Etat de New York a été de déclarer le champion déchu de son titre.

Une preuve de plus de l'impopularité croissante de la guerre du Vietnam parmi les Noirs américains est le fait que le leader de la grande Mobilisation de Printemps était un Noir, le Révérend James Bevel, proche collaborateur de King. Martin Luther King, lui-même figure parmi les signataires de l'appel pour un « Eté Vietnamien », série d'actions variées contre la guerre dans le pays tout entier.

Pour les Noirs — comme pour les Indiens, qui ont manifesté pour la première fois en avril — la motion suivante remise par les manifestants de la Mobilisation de Printemps à Ralph Bunche, secrétaire général adjoint de l'ONU, prenait un sens particulièrement profond : « Il faut que le massacre prenne fin et qu'un holocauste nucléaire soit évité. Nous nous sommes rassemblés devant les Nations Unies afin de réaffirmer notre appui aux principes de paix, d'universalité d'égalité des droits et d'autodétermination des peuples, inscrits dans la charte et approuvés par l'humanité, mais violés par les Etats-Unis. »

LA POSITION DU MRAP

Le M.R.A.P. a défini sa position sur la guerre du Vietnam dans cette déclaration, rendue publique le 2 novembre dernier :

Chaque jour, se poursuit et s'étend le martyre des populations vietnamiennes, écrasées sous des bombardements plus terribles que ceux de la seconde guerre mondiale, brûlées par le napalm, chassées des habitations et des écoles détruites, déportées, au Sud, dans les villages de regroupement sous contrôle militaire, vouées à la faim, à la peur et à la mort.

Au Sud-Vietnam, dans des hôpitaux misérables, des milliers et des milliers de blessés civils, dont beaucoup sont des enfants, succombent faute de soins, de médicaments, de transports.

Dans un pays mis à feu et à sang par les méthodes les plus inhumaines, c'est un peuple tout entier qui se trouve menacé dans sa vie même.

Le Bureau national du M.R.A.P. exprime son émotion profonde et souligne que ce drame concerne tous les hommes dignes de ce nom. Nul ne peut accepter sans douleur, sans colère, qu'en plein XX^e siècle, après l'extermination de 6 millions de juifs et de 40 millions d'autres victimes du nazisme, après le sacrifice de 8 millions de Coréens et d'un million d'Algériens, après les 100 000 morts d'Hiroshima et de Nagasaki, s'accomplissent ainsi une nouvelle hécatombe, un nouveau génocide.

Trop de haines ont été déchaînées, trop d'exactions perpétrées contre les peuples d'Afrique et d'Asie opprimés par le régime colonial. Trop longtemps, le mépris raciste entretenu à l'égard de ces peuples a permis de justifier ou de faire accepter leur misère, leur maintien dans une condition inférieure, les massacres d'innocents.

Le Bureau national demande avec force que cessent immédiatement les bombardements au Vietnam et que soit recherchée avec sincérité une solution pacifique, fondée sur le respect des accords de Genève, le retrait des armées étrangères, le droit reconnu à chaque nation de se donner le régime et le gouvernement de son choix.

Le peuple vietnamien, en guerre depuis vingt ans contre l'oppression, a le droit de vivre indépendant et libre. Il a droit à la paix.

LOISIRS ET VACANCES DE LA JEUNESSE

A CUBA

● TROIS SEMAINES A CUBA : 1.595 F. — Loisirs et Vacances de la jeunesse, organise de juin à septembre des séjours de vingt-cinq jours en hôtel et en village de toile à Cuba. Voyage en avion : visites de La Havane, de Playa-Giron, de Varadero et de la province de Pinar-del-Rio. Rencontres avec la jeunesse cubaine et entretiens avec des représentants de différents ministères. Prix : 1.595 francs. Premiers départs les 17 et 21 juin ; en juillet et en août les participants doivent payer un supplément de 200 francs, soit 1.795 francs.

● SEJOURS EN HOTEL. — Vingt-cinq jours. Voyage en avion. Tout compris : Hôtel catégorie Touriste (colina), 2.450 francs ; Hôtel catégorie Luxe (Habana libre ; ex-Hilton), 3.350 francs. Inscriptions et renseignements : M.R.A.P., 30, rue des Jeûneurs - Paris-2^e - GUT. 09-57.



« J'ai mal de penser que beaucoup d'intellectuels imaginent que le problème de l'antisémitisme ne les concerne pas ; qu'il ne peut gêner leur création, que c'est quelque chose comme une inutile littérature pour leur art « pur ».

« Quel art pur est-il possible quand, derrière leur maison, on tue les âmes et les corps des enfants ? »

Marc Chagall à la 1^{re} Journée Nationale du M.R.A.P., le 22 mai 1949.



Musées nationaux



Trois œuvres, trois techniques également maîtrisées : la sculpture (« Crucifixion »), la peinture (« Cantique des Cantiques »), l'aquarelle (« Aaron devant le chandelier »).

Chagall ne s'est jamais départi de ses rêveries d'enfant ni même des images réelles de cette enfance. Son génie est d'avoir su donner aux unes et aux autres la même valeur, la même densité, d'avoir su les mêler si étroitement qu'elles ont toujours été intimement liées. La vie qu'il a menée dans le ghetto de Vitebsk qui le vit naître, le monde qu'il a imaginé, tendre et un peu triste, ce paradis familial où les hommes et les animaux étaient proches les uns des autres, non seulement dans leurs pensées mais dans leurs formes, il les porte en lui et les extériorise non pour s'en libérer, mais pour entendre toujours la même cantilène familière.

L'homme intégré au monde

Lorsque plus tard, devenu peintre, lorsqu'il accède à sa maturité d'homme, lorsqu'il atteint la gloire, il ne fait pas autre chose que de puiser dans ce trésor d'images mi-réelles, mi-révées, dans lesquelles les poissons volent, les ânes dansent, les vaches jouent du violon, les hommes ont des têtes d'oiseaux et les acrobates sont des constellations d'étoiles, les amoureux volent au-dessus des maisons et dorment dans les bouquets de fleurs.

CHAGALL LE MAGICIEN

« Message biblique », un ensemble imposant d'œuvres, dont Marc Chagall vient de faire don à la France, sera exposé, du 24 juin au 18 décembre, au Louvre, galerie Mollin. Avant cette rétrospective historique, le critique Raymond Cogniat rappelle l'importance de l'œuvre du grand peintre.

LES deux peintres qui ont actuellement la plus grande réputation internationale sont certainement Picasso et Chagall, et tous deux, inventeurs d'une écriture éminemment personnelle, se situent curieusement aux deux pôles de l'expression picturale, le premier justifié par tous les jeux de l'intelligence, le second par tous ceux de la sensibilité et de l'intuition.

Si l'art de Picasso est souvent tenu pour diabolique, celui de Chagall mérite d'être qualifié d'angélique. Même dans ses périodes les plus marquées par la recherche d'un système, fût-ce dans le temps où elles semblèrent

s'apparenter au cubisme, Chagall reste toujours fidèle à une certaine candeur. C'est-à-dire qu'il se livre aux apparences de l'irréel d'une façon si naturelle qu'on a pu croire à de la naïveté. Mais cette pseudo-naïveté n'est pas un état involontaire ; l'artiste reste conscient de son attitude devant le monde, conscient au point d'avoir toujours su échapper aux influences des écoles, aux engagements des théories esthétiques. Comme l'a écrit récemment Jean Cassou, c'est dans sa mémoire, c'est-à-dire dans sa propre substance spirituelle, qu'il trouve ses thèmes et ce qui semble être sa liberté est une soumission à ses propres souvenirs.

Il ne fait que poursuivre l'accomplissement d'une réalité chimérique et sentimentale dans laquelle l'homme, enfin débarrassé de sa pudeur d'enfant, accepte ses songes.

Probablement est-ce à ses origines qu'il doit cette imprégnation de fantastique dans le quotidien, ses talmudistes barbus toujours prêts à méditer ou à discuter: Il y a des signes d'éternité dans les personnages, si modestes soient-ils, de Chagall et il croit tellement à leur mission, il y met si naturellement son espoir d'un monde meilleur, que, plusieurs fois dépassant l'attente du Messie, il est allé jusqu'à accepter la présence du Christ. Tout simplement il a dépassé sans rien renier de lui-même les notions de nation, de religion, dominant dans les images, fussent-elles les plus caractérisées, le sentiment que l'homme et son intégration dans le monde est sa seule raison d'être, une intégration si totale que dans toutes ses œuvres il n'y a aucune hiérarchie de valeur, de sentiment, entre les différents éléments qui les composent.

L'esprit le plus libre

Notre époque, plus que toute autre, a été favorable aux théories et souvent les artistes se sont volontiers soumis aux règles des systèmes. Chagall a su s'en protéger. Il a conservé l'esprit le plus libre et si on le rattache dans les histoires de l'art à l'un ou à l'autre des mouvements dont est né l'art moderne, c'est de façon assez arbitraire, et presque contre son gré, car lui-même ne s'est jamais senti lié ou dominé par les idées de qui que ce soit. Il a connu les mouvements les plus audacieux; il a assisté à bien des manifestations excitantes pour l'esprit, subi les grandes poussées de son temps, mais sans se laisser aller à une adhésion officielle qui l'aurait limité. Tout au plus peut-on accepter de le situer parmi les précurseurs du surréalisme dans la mesure où son art matérialise des rêves. Encore est-ce un classement bien arbitraire, d'abord parce que ce fut fait bien des années avant la proclamation du surréalisme, mais surtout parce que les dits rêves si obsédants et révélateurs soient-ils de ses inquiétudes, n'ont ja-

mais le caractère de plongées dramatiques dans le subconscient, ne baignent jamais dans l'atmosphère morbide des aveux involontaires arrachés à contre-cœur.

Ce don de transfigurer le réel, Chagall a su l'adapter à toutes les techniques car, amoureux de toutes choses, il a exercé son génie dans les domaines les plus divers avec une curiosité d'artisan, passionné par tout ce qui permet à l'homme de faire participer la matière à la féerie du monde. Peintre du chevet pour la confiance intime, pour l'évocation des souvenirs de sa vie, il aborde de plus grands thèmes lorsqu'il entreprend les grandes décorations murales, lorsqu'il compose des vitraux où son art d'imaginer s'adapte merveilleusement aux exigences monumentales.

Peu d'œuvres de l'art contemporain donnent autant que la sienne un sentiment d'universalité, à la fois dans l'emploi des différentes disciplines et aussi dans la faculté d'atteindre tous les publics quels qu'en soient le niveau social, l'origine nationale, l'adhésion religieuse.

Raymond COGNAT

NÈGRE, JUIF ET BORGNE

Sammy Davis Jr est à Paris. Son spectacle attire les foules à l'Olympia, et le 17 juin en soirée il sera donné sous l'égide et au profit du M.R.A.P. Qui est Sammy Davis ?

« Un homme peut être détruit. Il ne peut pas être vaincu ». Plus je songe à Sammy Davis Jr., plus cette phrase d'Ernest Hemingway m'obsède.

À maintes reprises, la vie a pu espérer détruire Sammy Davis. Elle ne l'a pas détruit. Elle ne l'a pas vaincu. Bien plus, celui-ci a eu raison d'elle. La vie de Sammy Davis constitue un permanent défi. Défi aux autres, à tous les salauds qui vous jettent des peaux de bananes pour que vous vous cassiez la figure! Défi aussi à soi-même, cette nécessaire petite guérilla qu'il faut sans cesse mener pour étrangler ses propres lassitudes, lâchetés, faiblesses.

Sammy Davis naît à Harlem le 8 décembre 1925. Il est noir, il est pauvre. Aux Etats-Unis, un noir est un chien, un pauvre est un imbécile. Un

noir pauvre est donc la honte de la société.

Très tôt, Sammy Davis commence à gravir les marches de son golgotha. A partir de l'âge de trois ans, il parcourt les U.S.A. en compagnie de son père et du partenaire de celui-ci. Enfant de la balle, il commence à apprendre les rudiments du métier.

Les limites de la décence

Années de formation, d'apprentissage. Faim, dénuement, cachets dérisoires, nuits sans toit. Misère, misère, désespoir mêlé de rage et de volonté, refus de s'avouer battu.

Mais Sammy Davis est plus fort que la bêtise au front de taureau. Il tient le coup. Il résiste à l'usure.

Après la fin de la guerre, sans doute soucieux de rattraper le temps perdu,



Samy, May Britt et leur fille Tracey

Sammy Davis met les bouchées doubles, Chanteur, fantaisiste, danseur, parodiste, acteur de cinéma, il gravit les échelons de la célébrité. Il devient l'ami des grands: Frank Sinatra, Peter Lawford, Dean Martin. Il est à l'affiche des plus grands cabarets. Il touche des cachets mirobolants. Il est un roi. Un roi nègre. L'or ne ferme pas les vieilles plaies. La gloire n'efface pas l'humiliation. Sammy Davis est trop lucide, intelligent, pour jouer les nègres assimilés, les bons nègres.



Claude Berri, lauréat du prix de la Fraternité (à droite) félicité par Michel Simon, Alain Cohen, Marcel Achard et Pierre Paraf.

LA REMISE DU PRIX DE LA FRATERNITÉ 1967

Le Prix de la Fraternité, décerné pour 1967 à Claude Berri, réalisateur du film *Le Vieil Homme et l'Enfant*, a été remis au lauréat le 3 mai, à l'occasion de la sortie de ce film dans une quatrième salle parisienne d'exclusivité, les Translux-Pullmann, rue de la Gaîté. Soirée chaleureuse, amicale, qui s'est déroulée en présence de nombreuses personnalités, invitées par le M.R.A.P. et son comité du 14^e. Après la projection de

l'œuvre, que l'assistance applaudit longuement, Pierre Paraf, président du M.R.A.P., Marcel Achard, de l'Académie française, membre du jury du Prix de la Fraternité, prirent place sur scène avec Claude Berri et ses deux principaux interprètes, Michel Simon et le petit Alain Cohen.

« Ce Prix, déclare Pierre Paraf, se distingue par la grande idée qui l'anime, et

que l'auteur, comme les interprètes ont magnifiquement servi ».

Et, après avoir montré l'intérêt du film où « l'antisémitisme, prenant la forme de la bêtise, est vaincu par les armes de l'esprit », il évoque l'action menée contre ce fléau et contre tous les racismes, d'abord par le M.N.C.R. (Mouvement National Contre le Racisme) sous l'occupation, puis par le M.R.A.P., son héritier :

« On dit le racisme, on dit le M.R.A.P.: le poison et l'antidote, le mal et le remède... constate-t-il en exprimant notre solidarité avec tous ceux qui souffrent de ce mal, tous ceux qui le combattent.

Plaçant d'emblée son intervention sous le signe de l'humour, de l'amitié, Marcel Achard remet au lauréat le diplôme du Prix de la Fraternité et le chèque de 1.000 francs qui l'accompagne — chèque aussitôt offert par Claude Berri au président Pierre Paraf pour le soutien de l'action du M.R.A.P.

« Lorsque j'ai réalisé ce film, affirme Claude Berri, j'étais inquiet, je me demandais si en provoquant ainsi le rire, je serais pris au sérieux. J'attachais beaucoup de prix au jugement du M.R.A.P. C'est dire que le Prix de la Fraternité me comble... »

Se tournant ensuite vers Michel Simon, il s'écrie : « Michel Simon est aussi,

dans une certaine mesure, l'auteur du film, en même temps que l'interprète. Sans lui ce film n'aurait pas existé. »

Emu, le grand acteur souligne en quelques mots combien il est heureux de ce succès :

« Mon maître Tristan Bernard disait : « Je ne hais que la haine... J'ai beaucoup pensé à lui en tournant *Le Vieil Homme et l'Enfant* ».

● Parmi les personnalités présentes à la soirée se trouvaient plusieurs membres du jury : les cinéastes Jean-Paul Le Chanois et Louis Daquin, Charles Palant, secrétaire général du M.R.A.P. et le critique d'art George Beson; MM. Marboeuf, vice-président du Conseil municipal de Paris, Robert Ballanger, Serge Boucheny, Michel de Grailly, députés; l'écrivain Vercors, le pasteur André Dumas, l'abbé Paul Sénart, Alain Siritsky, de la firme Athos-Films, les peintres Legueult, André Marchand, Chana Orloff, Parturier, Survage, Boris Tazlitsky, Terechkovitch, Wogensky, Zao-Wouki, Mlle Lesure, directrice du Lycée Paul-Bert, M. Bouthey et Mlle Furst, directeur et directrice d'écoles, etc.

Le cinéaste Christian-Jaque, premier lauréat du Prix de la Fraternité (en 1956 pour son film *Si tous les gars du Monde*) avait adressé au lauréat un télégramme de félicitations.

MARCEL ACHARD : " L'entreprise était périlleuse..."

En remettant le diplôme à Claude Berri, Marcel Achard a déclaré :

Je pense que vous vous demandez ce que je viens faire là — et j'avoue que je me le suis demandé moi-même : à quel titre m'étais échu le privilège et l'honneur de remettre à Claude Berri le Prix de la Fraternité ?

Le fait que j'aie adoré le film et que je l'aie déjà vu deux fois ne me paraissait pas une raison suffisante, car je ne suis sûrement pas seul dans ce cas. Alors, j'ai réfléchi, je me suis posé des questions, je me suis dit : peut-être m'a-t-on chargé de donner le Prix de la Fraternité parce que je suis un frère ?

Mais je ne suis pas le seul homme de bonne volonté sur la terre. Je ne suis pas le seul pour qui la fraternité soit une nécessité, je ne suis pas le seul qui aime son prochain, je ne suis pas seul à croire qu'il y a toujours quelque chose de bon dans le pire des hommes. Ce n'était donc pas pour cela non plus...

Alors m'est venue l'idée que c'était peut-être parce que, durant toute l'occupation, des journaux comme *Je suis partout* ou *La Gerbe* me traitaient régulièrement d'« enjuivé », me reprochant mon amitié avec Pierre Wolff, Henri Bernsteïn, André Maurois ou Arthur Rubinstein. Mais, là encore, je n'étais pas particulièrement qualifié, puisque leurs injures ne m'avaient même pas valu la prison.

Alors, je crois avoir compris : il y a, parmi tant d'autres, deux triomphes dans la vie de Michel Simon, celui de *Jean de la Lune* et celui de *Le vieil homme et l'enfant*, et c'est probablement au fait que j'avais permis à Michel Simon de faire la preuve de son prodigieux talent, à la fois si merveilleusement comique et si profondément humain, que je dois le redoutable honneur de paraître devant vous.

Après *Cloclo*, après *La chienne*, après *Quai des Brumes*, après *La fin du jour*, après *Panique*, après *Fric-Frac*, après *La Beauté du diable*, après *Du vent dans les branches de sassafras*, voici l'extraordinaire « Vieil homme » du film de Claude Berri. Quelle perfection !

Chaque regard, chaque geste, chaque intonation est un trésor d'invention, de malice et d'observation. Et de tendresse.

Ce qui m'a toujours frappé depuis quarante ans — car j'ai fait jouer Michel Simon pour la première fois dans « *Je ne vous aime pas* » en 1926 — c'est qu'il y a, chez ce misanthrope, chez cet écorché vif, des réserves d'amour et de bonté inépuisables. Ce bougon est un charmeur. C'est peut-être parce qu'il est rare que son sourire a tant de prix et de puissance.

Michel Simon a éminemment contribué au triomphe du film que nous couronnons aujourd'hui. La beauté des images, le sujet du film, son développement, la passion et surtout l'extraordinaire tact de Claude Berri ont permis au génie comique de Michel de se manifester une fois de plus.

C'était une entreprise périlleuse que de faire un film comme celui-là. Gide l'avait dit : « Rien n'est pire en littérature que les bons sentiments ». J'ajouterai : la fleur bleue et l'eau de rose sont des acides corrosifs qui attaquent la pellicule. Or, quoi de plus attendrissant qu'un petit enfant juif traqué pendant l'occupation ?

Il fallait d'abord que l'enfant fût un caractère, et non un bêlant héros de la bibliothèque rose. Il fallait ensuite que le vieil homme ne fût pas un grand-papa gâteau, mais un vrai bonhomme, plein de défauts, un peu bête mais avec un cœur innombrable. Il fallait aussi que le drame juif fût toujours présent et pour cela, les adieux à la gare et l'interprétation bouleversante de Charles Denner, prologue-coup de poing, créaient l'atmosphère.

Je comprends qu'un Mouvement qui a pour but l'antiracisme, la fraternité et la paix ait choisi ce film, car toutes ces belles idées y sont magnifiquement servies.

Je tiens à saluer Claude Berri et son tranquille petit chef-d'œuvre.

Je suis heureux que *Le vieil homme et l'enfant*, dans une France qu'on dit pourrie et désagrégée, soit un grand succès de public et de critique, ce qui permet tous les espoirs.

→ De provocation en provocation, il affirme son malaise, sa difficulté d'être. Nègre, un jour il se retrouve borgne, à la suite d'un accident. Nègre borgne, il se convertit au judaïsme. Le voilà nègre, borgne et juif. Toutes les tares réunies dans un même homme.

Cela ne lui suffit pas. Il conquiert le cœur et le corps de la belle actrice suédoise, May Britt. Pire, ils sont heureux. Ils ont des enfants.

Racistes du Sud et libéraux du Nord s'émurent. Sammy Davis avait franchi les limites de la décence. Ceux qui sont prêts à tout faire pour les noirs, sauf à donner leur fille en mariage à un nègre, tempêtèrent, comme les fanatiques du Klan.

D'abord un artiste

Sammy Davis ne cessa pour autant de provoquer. Il se jette dans la lutte pour les droits civiques, il milite en faveur du Parti Démocrate, il devient un membre du clan Kennedy. Ce petit homme de feu déborde d'énergie et d'initiative. Aujourd'hui, il est au sommet de sa gloire. Il n'a rien perdu de sa vitalité. Il continue toujours de marcher sur le sentier de la guerre : *Yes, I can* hurle-t-il. Oui, je peux. Il ne pouvait intituler mieux son autobiographie qui vient de paraître aux Editions Flammarion. Un gros paquet de mots crachant la force, l'amour, la rage de vivre, l'ardeur, l'appétit permanent de l'existence.

Un homme qui, en voulant que le nom de Sammy Davis s'inscrive en lettres de néon géantes dans la nuit de Los Angeles, de Broadway, de New York désirait, sans bien le savoir, peut-être, effacer la boue dont on a couvert sa race. Certes, le triomphe d'un Sammy Davis ne saurait faire oublier ces ghettos noirs, la misère noire. Davis est d'abord un artiste. Il n'est point un Malcolm X. Mais je crois qu'à sa manière, il a servi et continue de servir les intérêts de son peuple.

André LAUDE

CANNES : UN BILAN POSITIF

(De notre envoyé spécial Samuel Lachize)

Le dernier Festival de Cannes, s'il fut de l'avis de tous ses participants un « bon festival », ne le fut pas seulement sur le strict plan cinématographique. Qu'importe la seule recherche esthétique, si les films présentés n'effleuraient pas les grands problèmes de notre temps, et en particulier le racisme, la guerre, les préjugés et le mode de vie.

Or justement, le jury du Festival a voulu cette année couronner en même temps les films de grande valeur esthétique et les films de grande santé humaine. Ce qui n'est pas toujours incompatible.

Le palmarès ne comprend que des œuvres de qualité (Grand Prix à « *Blow Up* » de M. Antonioni), et a notamment distingué le film yougoslave d'Aleksander Petrovic : « *J'ai même rencontré des tziganes heureux* ». Quant au prix de la première œuvre, il est allé au premier film national algérien : « *Le Vent des Aurès* », de Mohamed Lakdar Hamina.

« *J'ai même rencontré des tziganes heureux* » est le premier vrai grand film sur les gitans. Jean Schmidt, qui avait, dans la mesure des moyens qui lui furent accordés et dans la limite de la censure, porté le problème à l'écran avec *Kriss Romani*, ne m'a pas caché son enthousiasme pour le film de Petrovic. C'est que Petrovic n'y va pas de main morte. Les tziganes sont les tziganes. Il faut les voir comme

ils sont, et non pas comme nous voudrions qu'ils soient et qu'ils ne veulent pas être. L'indulgence, au fond, est aussi une forme de racisme. Ce qui compte c'est le cœur et l'intelligence. La lucidité, c'est aussi la fraternité.

On rit et on s'émeut

Les tziganes que Petrovic met en scène errent dans la région de Ljubljana, en Slovénie, et ils se partagent le marché des plumes d'oies. Important, ce trafic. Sans plumes d'oies, pas d'édredons, ni d'oreillers. Mais le conflit n'est pas là. Le héros veut épouser une fille jeune et jolie que sa famille marie à un adolescent impuissant, maladroit et stupide.

En vérité, c'est un drame sordide, avec des « femmes objets » qu'on rejette ou qu'on répudie sans vergogne, un poste de télévision qui sert d'interminable monnaie d'échange, des rapports sournois mais fiers entre des êtres qui jouent sur l'honneur, des bagarres sanglantes. Avec ça et là, des épisodes comiques mêlant un moine paillard et ivrogne à des noces plus ou moins orthodoxes, des trafics honteux et des soirées de buveries... On rit souvent, on s'émeut davantage. Personne, au bout du compte, ne sort diminué de cette plongée dans un monde ésotérique. Ni les héros (trois acteurs professionnels seulement incarnent les principaux personnages, les autres sont d'authentiques tziganes), ni les auteurs, ni les spectateurs.

« *Le Vent des Aurès* », de Mohamed Lakdar Hamina est un film dont la guerre de libération des peuples est la toile de fond. Mais au-delà de la haine, c'est une œuvre à hauteur d'hommes et justement un film contre la haine. Digne, simple, poétique — la poésie de la colère — c'est la simple histoire d'une mère qui cherche son fils, fait prisonnier par les occupants, et qui ne parvient pas à communiquer avec les géoliers. Une poule à la main, qu'elle veut offrir aux sentinelles, elle va de camp en camp, toujours incomprise, toujours rejetée. Elle finira par trouver son fils et aussi une sorte de folle sérénité. Jusqu'au jour où quelque chose de terrible lui arrive : son fils est mort. Elle mourra à son tour... Lakdar Hamina conte lyriquement l'histoire de sa propre famille pendant la guerre de libération. Il se tient au niveau de l'incommunicabilité, de l'incompréhension qui alimentent les guerres. Le soldat français n'est pas représenté comme l'ennemi, mais comme celui qui ne comprend rien. Il a peur, même dans son courage. Une vieille femme et une poule, dont il ne comprend pas le langage, il ne sait que lui dire sinon : « *Fiche le camp!* » Film digne, rude comme la pierre sèche des Aurès, c'est une œuvre de premier ordre, de première grandeur, réconciliant les êtres humains entre eux. Tout au moins ceux qui désirent la paix et la fraternité.

Enfin en France !



distribuée par
ROBERT DALAKUPEIAN
Importateur exclusif pour la France de la
WODKA WYBOROWA
(Varsovie)

12 à 25, avenue du Petit Château
PARIS BERCY - Tél. : 343 19-38

Claude Lévy
et Paul Tillard

Ce jour là : 16 juillet 1942

La grande rafle du Vel d'Hiv



ROBERT LAFFONT

Pourquoi, comment 12.884 juifs ont été arrêtés "ce jour-là" à Paris

Ce livre acclamé par toute la presse, couronné par le Prix Aujourd'hui (décerné par 15 grands journalistes) répond à ces questions qui nous concernent tous. Chez Robert LAFFONT.

POUR RECEVOIR CET OUVRAGE, préfacé par Joseph KESSEL, remplissez le formulaire ci-dessous et adressez-le avec votre règlement, à « DROIT et LIBERTE », 30, rue des Jeûneurs, Paris-2^e C.C.P. 60-70-98 Paris. Le livre vous sera immédiatement expédié.

M.
Adresse
souhaite recevoir exemplaire(s) du livre de Cl. LEVY et Paul TILLARD « LA GRANDE RAFLE DU VEL D'HIV ».
et vous envoie à cet effet la somme de (1) par chèque bancaire, chèque postal (au C.C.P. de « Droit et Liberté » : 6070-98 Paris, ou mandat-poste (2).

(1) L'exemplaire : 18,55 F. Ajouter 1,45 F pour les frais d'expédition.
(2) Rayer les mentions inutiles.

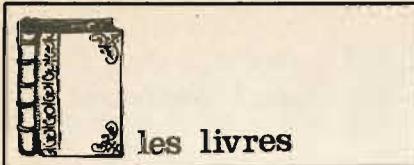
Le poète noir américain (il était métis, en fait), Langston Hughes vient de mourir. Il avait 65 ans. Il laisse une œuvre considérable, un personnage picaresque, Simple, et un recueil de poèmes qui a fait date dans l'histoire de la littérature. *Weary blues*, d'après un thème de jazz, et dont voici un poème, *Les blancs* :

LANGSTON HUGHES EST MORT



LES BLANCS

Je ne vous hais point,
Car vos visages sont beaux aussi.
Je ne vous hais point,
Vos visages sont aussi des tourbillons éclatants de splendeur et de beauté.
Mais pourquoi donc me torturez-vous,
Vous les Blancs qui êtes si forts ?
Pourquoi donc me torturez-vous ?



les livres

La lutte tricontinentale

par Albert-Paul LENTIN
(Maspéro, éditeur)
(Coll. « Cahiers Libres »)

Un des traits dominants du quart de siècle qui vient de s'écouler s'impose à tous les esprits : l'écroulement du système colonial et son corollaire, l'accession à l'indépendance de l'ensemble des peuples d'Asie et d'Afrique. Mais cette médaille a un revers, sur lequel on peut lire : néo-colonialisme. Qu'est-ce que le néo-colonialisme ? L'emprise de fait d'une puissance impérialiste sur un pays donné, sous des formes nouvelles, moins directes que la domination classique, comportant, dans tous les cas, le contrôle de dirigeants dociles et la mainmise sur les richesses économiques du pays.

Comme cette définition correspond depuis plus d'un siècle à la nature même des rapports qui se sont établis entre les Etats-Unis et les pays d'Amérique latine, on comprend qu'à la volonté de résister à l'impérialisme qui s'est manifesté parmi les forces neuves d'Asie et d'Afrique se soient joints les éléments progressistes de l'autre Amérique.

Or, le processus du combat anti-impérialiste s'est accéléré depuis que Cuba a choisi la voie du socialisme.



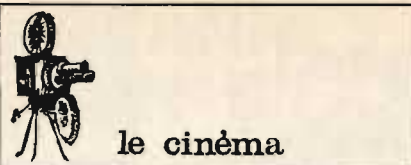
Albert-Paul Lentin

C'est l'esprit même qui anima la fameuse conférence de Bandung en 1955 et la retentissante conférence dite — de façon significative — tricontinentale qui se tint à La Havane au début de 1966.

Albert-Paul Lentin s'est attelé à la tâche d'en rendre compte de façon détaillée, analysant ses multiples aspects, enrichissant son exposé d'une abondante documentation intelligemment sélectionnée. Il en vient à définir une véritable stratégie planétaire de la lutte révolutionnaire et démocratique contre les opérations de l'impérialisme.

Le travail de synthèse d'Albert-Paul Lentin transforme le sens d'informations fragmentaires que nous lisons chaque jour dans les journaux. Une perspective apparaît : la volonté d'être libres, le refus de l'arriération sociale profitable à une poignée de privilégiés soutenus par l'étranger. C'est sans doute l'un des plus vastes combats antiracistes qui soient.

Roger MARIA.



le cinéma

La vingt-cinquième heure

d'Henri VERNEUIL

On est toujours le juif de quelqu'un : telle pourrait être la morale de *La vingt-cinquième heure*, un film qu'Henri Verneuil a tourné avec tout un luxe de moyens techniques. A la longueur (2 h 10), on en a pour son argent. Quant au contenu, c'est une autre histoire : l'aventure de ce pauvre paysan roumain (Anthony Quinn) qui échouera sans jamais comprendre, de 1939 à 1946, dans des camps de concentration roumain, hongrois, allemand, puis américain, pouvait être exemplaire des malheurs, des horreurs et de l'absurdité de la seconde guerre mondiale.

Malheureusement, Verneuil n'en a tiré qu'une illustration superficielle et folklorique. Tout est du niveau de l'anecdote. Et il faut le talent de Dalió et, surtout, de Serge Reggiani, pour faire passer le souffle de la vie dans quelques trop rares épisodes d'un film pour l'essentiel morne et insipide...

La nuit des généraux

d'Anatole LITVAK

Quoi de plus exaspérant ? Peter O'Toole dans son numéro désormais traditionnel de sadique (ici, en général SS), ou l'argument même de cette *Nuit des Généraux* ?

Vous avez l'embarras du choix. Mais disons pourtant qu'il commence à suffire de ces films « inspirés » dont le but avoué est de dédouaner les officiers généraux de la Wehrmacht, tous des antinazis, bien sûr... La preuve, le complot du 20 juillet 1944 contre Hitler...

Litvak, dans un mélange de fiction et de « reconstitution » historique, apporte sa pierre à cette opération de dédouanement. Il y ajoute cette idée originale selon laquelle les vrais nazis étaient tous des fous sadiques, en gros (la destruction de Varsovie) comme en détail (l'assassinat de prostituées), plus quelques notations annexes dont le « piquant » n'échappera à personne : par exemple, ce personnage de flic militaire allemand qui aide les flics français à sauver juifs et résistants...

Du mauvais cinéma, pas sérieux et souvent odieux !

Raymond VIDAL.



la télévision

L'hitlérisme sur nos écrans

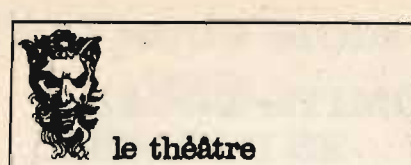
Parce que se souvenir est un devoir, parce qu'il est indispensable que les jeunes sachent ce qu'est le fascisme et quels ont été ses crimes, nous ne pouvons que nous féliciter que les programmes de télévision aient offert en avril et mai plusieurs émissions sur l'hitlérisme.

Avec *Cinq colonnes à la une*, nous avons visité ce qu'il reste d'Auschwitz. Les paroles de notre guide, un rescapé, étaient glaciales dans leur simplicité : « Les crématoires ne pouvaient brûler que 25 000 cadavres par 24 heures... dans cette fosse, on activait la combustion des corps par économie, avec les graisses humaines. » Que dire après ces images d'un sol blanchi par les os... de ces propos d'un ancien médecin SS : « Je crois qu'un nouvel Auschwitz est possible » ? Rien, sinon qu'il est extrêmement utile de les voir et de les entendre. Peut-être aussi qu'un commentaire approprié aurait dû souligner le caractère scandaleux de la « bonne conscience » étalée par ce complice des crimes hitlériens.

Docteur Gundel, qui abordait la même époque, n'avait rien du reportage historique. Les faits réels — les tractations des nazis visant à obtenir des camions contre des déportés juifs — étaient mêlés à des personnages imaginaires, mais qui sans doute auraient pu exister. Nous savons combien il est difficile d'évoquer par l'image l'histoire contemporaine. Dans ce cas précis, l'entreprise était particulièrement périlleuse. « Docteur Gundel, c'est faux de A à Z. Gundel n'a pas existé... A Budapest, il n'y avait pas de « bons Allemands », nous a dit, indignée, une survivante d'Auschwitz qui, avant guerre, avait habité dans la capitale hongroise. Un étudiant nous a affirmé par contre que cette émission donnait une idée sur la vraie nature des nazis. Les réactions ont donc été fort diverses. Quant à nous, retenons que bien des victimes du nazisme ont été choquées par les libertés prises par l'auteur avec la vérité historique. Certaines pages d'histoire ne se prêtent guère à la fantaisie créatrice.

L'excellente émission d'Armand Jambot *Les dossiers de l'écran*, après la projection de *Mein Kampf*, a permis par le document et par la confrontation de comprendre certains traits essentiels du nazisme. Le film d'Erwin Leiser répondait bien aux intentions de son auteur : témoigner, parler directement « à une génération pour qui ce temps sanglant fait déjà partie de l'histoire ».

Jean CONTE.



le théâtre

Les races, c'est comme les fleurs...

La jeune troupe « Théâtre Action » a présenté à trois reprises, en mai, au Théâtre Daniel-Sorano de Vincennes une pièce de Perrine Planson et Jacques Bailion intitulée : « Les races, c'est comme les fleurs, y'en a de toutes les couleurs ».

Il s'agit d'une série de sketches, sans liens précis entre eux, conçus dans l'esprit des chansonniers. Plusieurs d'entre eux sont efficaces, et toujours ils traduisent une volonté sans faille de démystifier les préjugés racistes et le colonialisme. Certains sont discutables, et l'on peut regretter parfois une tendance à asséner des affirmations plutôt que d'analyser pour convaincre. De ce point de vue, mais aussi pour la réalisation, ce spectacle n'atteint pas les qualités et l'intérêt de « Mille millions de sauvages et l'hexagone » monté l'an dernier avec des objectifs semblables par le Théâtre-Ecole de Montreuil. Quoi qu'il en soit, l'initiative de Vincennes mérite, elle aussi, notre sympathie.

La tribu

par Jean-Hubert Sibney, à la Comédie de Paris, par le Nouveau Théâtre Libre.

La scène se passe dans une nouvelle république africaine. Amlil, le nouveau gouverneur, veut obliger la tribu à « muter », à sortir de son ancestrale léthargie, de ses vieilles coutumes. Il a fait incarcérer le chef, le vénérable Asaldame, inculpé du meurtre de Namer. Est-il coupable ? Pourquoi a-t-il tué ? Personne ne livre le secret. Cependant, pour faire pression sur Amlil, qu'on sait amoureux de Sira, la fille du chef, celui-ci lui annonce son projet de la marier à un vieux notable de la tribu, déjà pourvu de trois matrones. Amlil ne se démonte pas : une nouvelle loi interdit les mariages sous la contrainte. Mais Sira, circonvenue par sa famille, acceptera.

Pourtant, le soir de ses noces, elle s'enfuit. La famille, déshonorée, veut la ramener de force à son époux. Sira se met sous la protection du gouverneur. La tension, à son comble, se résout : deux lascars révèlent la vérité : Namer avait invité chez lui la fille de son chef, qu'il convoitait ; poursuivi par Asaldame, il trébucha, tomba dans le vide, s'écrasa sur les rochers.

Les acteurs sont excellents, aussi bien Amlil (Gabriel Clissant) qu'Asaldame (Hilarion), très digne. Mais pourquoi n'avoir pas pris une actrice noire pour le rôle de Sira ? Claude Chazel, certes, joue très bien ; mais elle est blanche et cela nuit, à mon avis, à l'ensemble scénique.

Edgar WOLFF



les disques

Musiques d'Afrique et d'Orient

Le disque est le véhicule idéal pour une meilleure compréhension humaine ; les barrières géographiques disparaissent au fond du sillon de vinyl et les interdits politiques sont emportés au rythme des trente-trois tours.

Lors, qu'importent les difficultés de la langue, la couleur de la peau, la différence de religion ? Il reste le son, ambiance sonore ou musiques lointaines, instruments inédits, rythmes inhabituels, autant de liens qui peuvent nous aider à nous découvrir des affinités de base.

La caution de l'UNESCO est un garant indiscutable à la collection UNESCO, produite par Barenreiter-Musicaphon, déjà fort appréciée des amateurs, et que nous pouvons désormais nous procurer en France par l'entremise de la firme Chant du Monde, qui la distribue.

Alain Daniélou, l'éditeur, a publié cette collection pour le Conseil International de la Musique, sous les auspices de l'Institut International d'Etudes Comparatives de la Musique.

Deux séries sont déjà disponibles : *L'anthologie musicale de l'Orient*, qui comprend une série de grands trente centimètres présentés sous pochette-livret illustré, avec des cartes, des plans, des hors-textes dont la qualité égale celles de la prise de son et du repiquage. Ce sont : *Le Laos* (BM 30 L 2001), *Le Cambodge* (2002), *L'Afghanistan* (2003), *L'Iran* (2004 et 2005), *L'Inde* (2006 et 2007), *La Tunisie* (2008), *Le Tibet* (2009, 2010 et 2011), *Le Japon* (2012 à 2017), *L'Inde n° 3* (2018), *La musique turque* (2019).

Le second volet est consacré à une *Anthologie de la musique africaine*. Il ne comporte encore que quatre disques, mais d'une recherche poussée, d'une rareté telle que les discothèques ne peuvent que s'enrichir de les posséder.

Ce sont la *musique des Dan* (BM 30 L 2301), la *musique du Ruanda* (BML 2302), la *musique des Pygmées Ba-Benzéle* (BML 2303), l'un des plus étonnants disques de cette collection ; la *musique de l'Ethiopie* (BML 2304).

La qualité des enregistrements mérite tous les éloges. On est confondu de tant de vérocité, de tant de sincérité.

Dans presque tous ces microsillons, témoignages plus que reportages, pris sur le vif, un élément — que ce soit le bruit du vent sur une plaine, le cri épanoui d'un oiseau de passage, le rire d'un enfant qui jaillit en contrepont d'une berceuse — nous est familier, commun, et nous fait participer plus encore à la vie de ces hommes lointains, nos frères.

Bernard SANNIER-SALABERT



la radio

Les immigrés en France

Deux émissions de Pierre Paraf, président du M.R.A.P., ont été diffusées les 19 et 26 avril sur France-Culture, consacrées, la première, à la situation des travailleurs et étudiants de couleur, la deuxième aux Gitans et aux Portugais.

Dans une interview accordée au « Monde », Pierre Paraf devait préciser, parlant des travailleurs étrangers immigrés en France :

« ... On en compte environ 2.700.000 sur une population de près de 50.000.000. Algériens, Noirs d'Afrique, Antillais et Guyanais, Vietnamiens, Portugais, Tziganes et Gitans, ils se heurtent à un aspect de la France qui va à l'encontre de sa réputation traditionnelle de générosité. »

« A travers des propos d'une grande crudité, qui risquent de déconcerter l'auditeur, se manifeste avant tout chez eux une immense déception. Ces interviews menés par Pierre Debruegger, alternent avec des impressions de l'homme de la rue. De temps à autre, la parole est laissée au conteur ou au poète : des textes de Léopold Cedar Senghor, Aimé Césaire, Driss Chraïbi, Kateb Yacine... viennent préciser ou prolonger le thème central. »

« Il s'agit d'une enquête objective qui ne cherche aucunement à condamner, ou à tirer des leçons », a déclaré de son côté le réalisateur Claude Mourthé.

Tous les témoins interrogés, quelle que soit leur origine, s'accordent pour mettre au premier plan leurs difficultés matérielles : accueil, logement, travail ; et morales : contact difficile avec les Français, discriminations dans les lieux publics, hôtels, cafés, sentiment d'être exploité de ne pas être considéré comme des travailleurs et des hommes à part entière.

L'Affaire Dreyfus

Toujours sur France - Culture, dans la série « Les dossiers de l'histoire », les soirées des 8 et 15 mai furent occupées par une reconstitution de l'affaire Dreyfus composée par Anné Denieul et réalisée par Evelyne Frémy.

Le nazisme souterrain

Enfin, les deux émissions de Marianne Monestier : « Les sociétés secrètes et le nazisme », « Résurgence du nazisme » furent diffusées les 10 et 17 mai sur France-Culture aussi. Participèrent à ces évocations des spécialistes tels que Jacques Delarue, auteur de « Histoire de la gestapo », Edouard Galic, auteur de « Himmler et son empire », Pierre Mariel, des écrivains : Josette Bruce, Hélène Toumaire ; des journalistes : Ania Francos, Michèle Curcio, etc.

DIJON : QUATRE MOIS POUR RÉANIMER UN COMITÉ LOCAL

S I l'on parle encore, hélas trop souvent, du désert français — le désert commençant bien entendu aux portes de la capitale — c'est sans doute que les centres de décision trouvent à Paris un terrain d'élection. C'est aussi que les provinciaux nourrissent un complexe d'infériorité, fruit d'une longue tradition qui touche les différents secteurs de la vie sociale. Il est temps d'y mettre un terme.

A Dijon, ville de 150.000 habitants mais relativement peu ouverte aux grands courants idéologiques et victime d'un conservatisme ancestral, les bonnes volontés, comme ailleurs, ne manquent pas : il suffit de les capter et d'en coordonner l'action. Quelques personnes avaient fondé, courant 1965, un Comité local du M.R.A.P. Toutefois celui-ci végétait comme bien d'autres groupes, faute de susciter autour de lui quelque émulation en se fixant un programme.

Ayant pris conscience de son inefficacité, les promoteurs décidèrent en novembre dernier de le réorganiser en élargissant son audience. Un appel fut lancé à quelque vingt personnalités pressenties, qui donnèrent leur accord : parmi elles des universitaires, des juristes, des militants syndicalistes ou politiques, des représentants de mouvements de jeunesse. Une réunion constitutive se tint le 15 décembre 1966, avec l'ordre du jour suivant : élection d'un Bureau définitif ; choix de la forme juridique du Comité ; structure en commissions de travail ; établissement d'un plan d'action immédiat et à long terme.

Le Comité ainsi rétabli choisit de se constituer en association déclarée en adoptant, à quelques modifications près, les statuts-types proposés par le Conseil National. Il décida de faire largement appel aux jeunes des mouvements et associations, qu'il s'agit de sensibiliser au problème racial et d'entraîner à lutter au sein du M.R.A.P. en assurant la relève des militants d'autres organisations, peu disponibles parce que trop sollicités par de multiples responsabilités. Un Bureau de sept membres fut élu (1), chacun d'entre eux s'intégrant dans les quatre commissions créées : information-propagande, manifestations, questions juridiques, jeunesse. Le Comité s'accorda un mois de délai afin d'accomplir les formalités nécessaires, préparer la campagne d'adhésions et d'abonnements à « Droit et Liberté », diffuser bulletins et circulaires du Mouvement, populariser son action dans la presse locale, établir de nouveaux contacts avec les personnes ou organisations sympathisantes, organiser des manifestations. Une nouvelle réunion plénière, le 2 février, permit de faire le point des progrès accomplis.

La Journée Internationale du 21 mars allait donner au Comité l'occasion de se trouver un motif d'encouragement pour

manifestier. Il fut décidé d'organiser, avec le concours des Clubs Unesco et des Maisons des Jeunes et de la Culture de Dijon, une séance cinématographique publique, avec la projection du film de Joseph Losey « Haines » suivie d'un débat sur le racisme. Dès lors, une campagne d'information et de propagande se développa immédiatement sur plusieurs fronts :

— Transmission aux 19 candidats à la députation du département, de la lettre les invitant à se prononcer sur les projets de lois antiracistes.

— Diffusion aux chefs d'établissements scolaires d'une centaine de circulaires avec l'appui officiel du Recteur et de l'Inspecteur d'Académie de Dijon.

— Prise de contact avec une vingtaine d'organisations, mouvements, syndicats, partis et associations leur donnant une information sur le M.R.A.P. et popularisant l'appel de l'O.N.U.

— Diffusion massive de tracts et affiches annonçant la manifestation organisée par le Comité, en exposant ses objectifs.

Grâce à cette préparation qui requit le concours de tous les militants, la séance obtint un remarquable succès. Six cents personnes répondirent à l'appel du Comité, parmi lesquelles de nombreuses personnalités représentant les milieux ou tendances idéologiques et philosophiques les plus divers. Parallèlement, une exposition présentant ouvrages et documents sur le racisme, la vente de nombreux exemplaires de « Droit et Liberté », de multiples entretiens complétaient l'action du Comité qui commence à porter ses fruits en profondeur : plus de cinquante adhérents, davantage encore d'abonnés, une audience qui se confirme.

Enfin, après avoir délégué son secrétaire aux pourparlers préliminaires en vue de l'organisation à Dijon d'une démonstration placée sous le patronage du Comité d'action pour la paix au Vietnam, le Comité local du M.R.A.P., s'appuyant sur la déclaration du 2 novembre : « Vietnam, un nouveau génocide ? » — qui fut reproduite et largement diffusée — confirmait le 28 avril sa participation à la manifestation qui a eu lieu le samedi 6 mai avec un plein succès. 2.500 personnes environ ont défilé ce jour-là en silence dans les rues de la ville pendant une heure et demie, pour se rassembler ensuite place Wilson où un orateur du Mouvement de la Paix les haranguait longuement.

Voilà un premier bilan qui, s'il est loin d'épuiser le potentiel d'action du Comité local, lui a donné le goût de servir une juste cause en prenant conscience de ses possibilités.

Jacques MALSAN,
Secrétaire du Comité
du M.R.A.P. de Dijon.

(1) M. Dehaussy, professeur à la Faculté de droit, qui jouit à Dijon d'une large estime, acceptant la présidence.

PRÊT A PORTER : UNE ASSEMBLÉE CONTRE LE NÉO-NAZISME

I L y a environ un an et demi, quelques-uns des plus dynamiques, des plus jeunes et des plus renommés parmi les créateurs et fabricants du « prêt à porter » décidaient de créer un Comité d'Action Antiraciste.

Et le 26 avril dernier, le Comité réussissait la gageure de réunir pour la troisième fois dans cette brève période, près de deux cents personnes dans la grande salle des Ingénieurs des Arts et Métiers.

Daniel Vogelhut, secrétaire du Comité, adresse quelques mots d'accueil à l'assistance avant de céder la parole à Charles Palant.

« A en juger par le public qui a répondu à votre invitation — souligne le secrétaire général du M.R.A.P. — on constate avec plaisir que le dynamisme du Comité Antiraciste du Prêt à Porter ne se dément pas. Le mérite de ses animateurs rejaillit d'ailleurs sur votre corporation toute entière, car il témoigne de l'intérêt que vous prenez tous au développement de notre lutte contre le racisme. La part prise par nos amis du Prêt à Porter rejoint en un même et impétueux courant l'œuvre que poursuit le M.R.A.P. (...) »

Déceler les causes du mal

Puis, Charles Palant brosse un tableau rapide des manifestations réalisées ou suscitées par le M.R.A.P. à l'occasion de la première Journée Internationale, le 21 mars : conférences, soirées de cinéma, de théâtre, meetings, expositions, concours de dissertations, de dessins, pétition pour une législation antiraciste... et enfin, la grande soirée du Palais de Chaillot.

Après avoir rappelé la manifestation du 5 décembre contre le néo-nazisme, Charles Palant souligne encore :

« Depuis le début de 1967, et parce que nous y avons été encouragés par le Comité Antiraciste du Prêt à Porter, nous avons pris sur nos épaules la charge de refondre entièrement notre revue « Droit et Liberté » dont la nouvelle formule est accueillie partout avec sympathie (...) »

C'est alors la projection des deux séquences diffusées à l'émission Zoom il y a quelques mois dans le



A la tribune de la soirée, Roger Maria, Solange Pelta, Charles Palant, Daniel Vogelhut, Daniel Hechter, Julien Aubart, Jean Kolpa.



Elle Kagan

cadre d'une enquête sur le néo-nazisme en Allemagne.

La puissance évocatrice de ces deux films, les réminiscentes et les inquiétudes qu'ils peuvent légitimement faire naître permettent au conférencier de la soirée, Roger Maria, membre du Bureau National du M.R.A.P. d'enchaîner tout naturellement :

« Nous devons non seulement déceler les causes du mal, ses symptômes, mais aussi, mesurer nos responsabilités sans considération de celles des autres, fussent-elles très graves. Notre indignation doit nous conduire à un engagement : comment freiner et faire cesser un processus fatal que nous connaissons bien. »

« Comment peut-on aider ? »

« Le N.P.D. » explique Roger Maria, « qui vient d'obtenir des sièges parlementaires dans deux nouveaux États, et dont les divergences sont secondaires, comparables peut-être à celles qui opposèrent Hitler d'abord aux frères Strasser, et ensuite au S.A. Roehm, le

N.P.D. donc, prépare « un parti de cadres destinés à diriger les couches en état de décomposition sociale, prêt à surgir à l'occasion d'une crise politique, économique, intérieure ou internationale. »

Après une brève parenthèse sur la carrière d'Adenauer, Roger Maria met l'accent sur la continuité du M.R.A.P. qui n'a jamais failli à sa mission : savoir et faire savoir, agir et mobiliser.

« Mais il importe que le M.R.A.P. — poursuit-il — franchisse une importante étape organisationnelle et abandonne des méthodes encore artisanales pour recourir à des méthodes plus modernes. »

Le débat s'instaure très vite, véhément, animé, passionné même ! Les questions fusent de partout :

— Comment peut-on aider ?

— L'antisémitisme en France est-il plus virulent, plus important qu'avant la guerre ?

— Existe-t-il une législation antiraciste efficace ?

— Que faire en cas d'insultes et voies de faits ? etc.

la
vie
du
mrap

SEMAINES ANTIRACISTES

Le Foyer des Jeunes Travailleurs de Quimper a organisé dans cette ville, du 3 au 12 mai, une « semaine Anne Frank », marquée par la projection du film *Le Journal d'Anne Frank*, plusieurs débats, et l'exposition du M.R.A.P., « Lincoln et le combat antiraciste ».

Cette même exposition a eu lieu à l'Hôtel de Ville de Laval, du 21 au 26 mai, dans le cadre de la semaine antiraciste organisée par la Fédération des Œuvres Laïques de la Mayenne. Elle a été inaugurée par le maire, le Dr Le Basser, en présence de diverses personnalités et d'Albert Lévy, secrétaire national du M.R.A.P. qui avait fait l'avant-veille une conférence au cinéma « Le Maine » sur les aspects actuels du racisme. D'autre part, une trentaine de projections de films antiracistes, suivies de débats ont eu lieu dans le département.

La sortie du film « Le vieil Homme et l'Enfant » dans différentes villes de province, a donné lieu à des premières sous l'égide des comités locaux du M.R.A.P., à des débats et à la diffusion de « Droit et Liberté » notamment à Grenoble, Lille, Montpellier, Agen, Tours.

A Lille, une réception a eu lieu, au cours de laquelle le président de notre comité, Michel Kerhervé, a présenté le film et son réalisateur.

Les réponses partent de la tribune et de la salle.

— **Aider? En signant des traites, des chèques, s'écrie Sam Rykiel.**

Charles Palant déplore dans sa réponse les insuffisances de l'arsenal juridique, que nos propositions tendent à renforcer, et conseille de recourir aux avocats du M.R.A.P. dans tous les cas de litiges raciaux. Il évoque la grande diversité des moyens d'action utilisables, selon les circonstances.

Puis, c'est Daniel Hechter, directeur, spontané :

— **Je ne veux pas faire de discours, mais vous dire seulement que nous avons besoin d'argent pour « Droit et Liberté », pour les manifestations, les actions à venir...**

Quelqu'un dans la salle :

— **Vous avez le micro, commandez!**

Cette recommandation pleine de bon sens se perd dans le brouhaha des approbations.

Et c'est le cri du cœur de Julien Aubart :

— **Il n'est pas pensable que nous n'ayons pas les moyens! Nous devrions être dix fois plus, mais de toute façon, nous ne pouvons pas nous désintéresser du travail déjà réalisé ou à faire. Il faut y intéresser beaucoup d'autres. Nous devons continuer cette action nécessaire à notre vie, cette action qui nous rend plus forts.**

La soirée sera un succès complet, moral et financier. Une seule illustration pour conclure : le gardien de la salle qui avait disposé les tables et les micros avant la séance, est venu remettre au Comité la gratification qu'il avait reçue, s'excusant de donner si peu, mais désireux de verser cette somme au fonds de la lutte contre le racisme.

● CONFÉRENCES

Charles Palant, secrétaire général du M.R.A.P. a pris la parole à une soirée organisée à Lyon par diverses organisations juives, à l'occasion du 24^e anniversaire de la révolte du ghetto de Varsovie. Sous la présidence du Grand Rabbin J. Kling, ont pris également la parole : le Dr Reich, du Congrès Juif Mondial, et M. Joseph Kam, au nom des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs.

Une conférence de M. Jacques Delarue : « Les nazis parmi nous. Réalité et danger d'une renaissance du nazisme » a eu lieu à Nîmes, le 26 avril, sous l'égide du Comité local du M.R.A.P. et du Cercle nîmois de la Ligue de l'Enseignement. C'est la dernière en date des initiatives multiples prises, ces derniers temps par notre comité, et dont nous donnerons un compte rendu détaillé dans notre prochain numéro.

A Aix-en-Provence, après diverses manifestations organisées le 21 mars, et qui ont rencontré un vif succès, le comité local du M.R.A.P. a suscité une conférence-débat sur les Gitans (13 avril) et une conférence de M. le pasteur de Pury (10 mai) sur le thème : « Signification universelle et permanente de la Résistance », à l'amphithéâtre de la Faculté.

● POUR LA PAIX AU VIETNAM

Différents comités locaux, notamment ceux de Champigny, Bourg-la-Reine, Nanterre, Dijon, Paris-18^e, Paris-20^e, Rouen, Nîmes, Agen, Lille, ont pris part, ces dernières semaines, à des réunions et manifestations pour la paix au Vietnam. Charles Palant, secrétaire général du M.R.A.P., et plusieurs membres du Bureau National ont participé aux « Etats Généraux de la paix au Vietnam », les 20 et 21 mai, salle Pleyel, à Paris.

Le carnet de D.L.

Le grand rabbin Kaplan élu membre de l'Institut

L'Académie des sciences morales et politiques a élu le grand rabbin Jacob Kaplan au fauteuil de Georges Duhamel.

Le grand rabbin de France qui, depuis 1955, est à la tête de la plus importante communauté juive d'Europe après celle de l'U.R.S.S., s'est illustré pendant les deux guerres par sa brillante conduite et en particulier par sa lettre de protestation qu'il adressa en 1941 au commissaire général aux questions juives, Xavier Vallat pour s'élever contre la politique de discrimination du gouvernement.

Il est l'auteur de nombreux ouvrages.

Nous lui présentons nos sincères et respectueuses félicitations.

Nos deuils

Notre ami Paul Guyard, secrétaire du comité du M.R.A.P. de Champigny vient d'avoir la douleur de perdre son père M. Francis GUYARD.

Nous lui adressons ainsi qu'à sa famille nos condoléances émues.

Naissance

Nous apprenons avec joie la naissance de Sandra, petite-fille de nos amis Suzanne et Louis KATZ à Audincourt.

Mariage

Nous avons le plaisir d'annoncer le mariage de nos jeunes amis Hervé KERIEN et Annie GUIGNARD.

Nous leur exprimons nos affectueuses félicitations et formulons pour eux des vœux très sincères de bonheur.

DANS NOTRE



COURRIER

NUANCES

Je viens de recevoir **Droit et Liberté** de mai contenant l'interview que j'avais donnée à votre collaborateur Georges Chatain, à propos de l'Afrique du Sud.

Permettez-moi de vous signaler deux petites inexactitudes de transcription, erreurs banales, courantes, certes, mais qui me paraissent avoir leur importance.

Je n'ai pas dit que Mosley est un « nazi » car cela n'est pas exact. Mosley est un fasciste, ce qui est légèrement différent. Je n'ai pas dit non plus que Skorzeny est un « criminel de guerre » car cela n'est pas non plus exact. Il a été poursuivi comme criminel de guerre mais n'a finalement pas été condamné. C'est un ancien S.S. et cela est suffisant.

Ce sont là, évidemment, des nuances, mais je crois qu'il faut toujours être aussi exact et précis que possible.

Jacques DELARUE

DIALOGUE

AVEC UN ASSASSIN

Vous êtes sans doute au courant de l'émission qui a eu lieu le vendredi 5 mai sur Auschwitz à la télévision. Après avoir montré les lieux du camp et donné le témoignage d'anciens déportés, on a eu le « courage » d'interroger un ancien médecin SS du camp établi bourgeoisement médecin de campagne. Les questions posées par le journaliste étaient honteuses et de même les réponses, quand ce docteur a déclaré qu'il n'avait « aucun remords » et que Mengelé, qu'il connaissait bien, n'en avait pas non plus. Je sup-

pose que beaucoup de familles de déportés ont eu du mal à admettre un tel dialogue avec un assassin.

S. KATZ,
25 - Audincourt

Le père de S. Katz, âgé de 70 ans, et plusieurs autres proches sont morts en déportation.

AU LYCEE

En début d'année (scolaire), je vous avais contactés et vous m'aviez aimablement envoyé toute une documentation sur la lutte antiraciste.

Une réflexion a été menée, pendant un mois et demi, avec les élèves de 3^e (jeunes filles du Cours Libre de Tournon). Ces jeunes filles ont elles-mêmes dépouillé les documents, les ont triés et se les sont présentés en ma présence et les ont discutés. Des professeurs ont ajouté une documentation prise dans la **Vie Catholique illustrée** de décembre 64 ou dans les journaux de 65, à l'occasion de la lutte du pasteur Luther King et de son prix Nobel...

Je me suis donné quelques jours avant de tirer les conclusions. Vous m'aviez in-

terrogé à vous les communiquer, je le fais volontiers en guise de remerciement.

1^o Le sujet les passionne ; il est dans l'air ; d'avoir pu sur la question s'exprimer justement les a mises à l'aise.

2^o Les filles sont consciemment antiracistes, et cela, « farouchement ». Ce qui les met en colère, ce sont les faits plus que les idées : c'est normal et c'est heureux...

3^o Consciencement et farouchement antiracistes, c'est ambigu. La fureur tourne vite au racisme et, inconsciemment, on y a quelque penchant.

4^o Les autres classes ont parlé du racisme ; les plus jeunes plutôt impressionnées, les plus âgées plutôt étonnées de cette prise en main de la question par des 3^e.

Abbé Pierre BALAY,
07 - TOURNON

Droit et Liberté m'intéresse de plus en plus. Je le fais circuler et au besoin je l'affiche dans la salle des professeurs et ma fille commence à s'intéresser aux problèmes évoqués.

Mme CAYZAC
ALGER (Algérie)

PRIÈRE A UNE JUSTE CAUSE

Notre amie, Mme H. Bougoïn-Moudrova, membre du Conseil National du M.R.A.P. qui a dû, pour des raisons de santé, cesser son enseignement au lycée Jeanne d'Arc à Rouen, nous adresse ce poème que nous nous faisons un plaisir de publier.

A mes élèves du Lycée Jeanne d'Arc, de Rouen, leur professeur de philosophie.

Vivez, oh! vivez donc
vivez longtemps

ô vous les gens de bien!

Homme de bien

tendre et pensif adolescent révolutionnaire

et soldat volontaire,

père,

comme tes Mains de tireur d'élite

et de ponctuel lanceur de grenades

ont soudain à jamais

perdu

le pouvoir

de Délivrer et de Défendre

— et même si mon cœur d'enfant

sous le couteau de l'épouvante

comme une biche forcée

ô pitié

dans ma poitrine battait la chamade —

Comme elles sont inertes

tes mains

— elles si fortes, elles si bonnes —

depuis que la lourde argile d'Argonne

les a eu Recouvertes!

Mais qu'attendez-vous donc

pour que survivent par vous les enfants

(fragiles pousses vertes,

tendres rameaux porteurs de roses)

mais qu'attendez-vous donc pour vaincre et pour survivre

ô gens de bien?

Mais qu'attends-Tu pour triompher — ô Juste Cause!

SOYONS PRECIS

Je me permets de vous faire observer que votre article « **Connaissez-vous l'héritage?** » (n° 262, mai 1967) apporte des réponses erronées à quelques-unes des questions qu'il pose très pertinemment, et défend à l'aide d'arguments très contestables une cause par ailleurs excellente :

Question 3. — Si vous avez bien raison de rappeler qu'il n'existe pas, concernant leurs aptitudes mentales innées, de différences significatives entre les races humaines, il est faux que « les progrès de la biologie et de la psychologie concordent pour démontrer que, dans la formation du psychisme et des particularités mentales d'un être humain, le milieu joue un rôle plus grand que l'héritage » (voir question n° 5!).

Question 4. — La pigmentation d'un enfant issu de parents dont l'un est « blanc pur » et l'autre « noir pur » sera, obligatoirement, « intermédiaire ». C'est l'union entre deux métiers qui peut donner aux enfants des pigmentations très diverses, éventuellement beaucoup plus ou beaucoup moins accentuées que les parentales, selon des probabilités qui d'ailleurs sont très différentes de celles que vous indiquez.

Question 5. — Il est démontré et incontesté que les aptitudes mentales sont déterminées par la constitution génétique, le milieu intervenant seulement, parfois puissamment, pour les révéler plus ou moins complètement ; mais aucune action du milieu ne peut les développer au-delà de leurs limites constitutionnelles.

Professeur Robert WEILL
33 - TALENCE.

SYMPATHIQUEMENT

Réabonnement, merci. Bon courage. Votre journal est bien fait et intéressant.

J. WALTER,
Foyer protestant
69 - LYON.

La nouvelle formule de votre revue est très bien. Avec toute ma sympathie.

A. REICHMAN,
38 - GRENOBLE.

mrp

BULLETIN D'ADHÉSION

PRESIDENT D'HONNEUR : Léon LYON-CAEN (Premier Président Honoraire de la Cour de Cassation) ; **PRESIDENT** : Pierre PARAF ; **SECRETARE GENERAL** : Charles PALANT.

COMITE D'HONNEUR

Bâtonnier Paul ARRIGHI, Georges AURIC, Claude AVELINE, Robert BALLANGER, Roger BASTIDE, Jean CASSOU, Aimé CESAIRE, Diomède CATROUX, Charles de CHAMBRUN, André CHAMSON, Pierre COT, Docteur Jean DALSACE, Louis DAQUIN, Hubert DESCHAMPS, Henri DESOILLE, Michel DROIT, Pasteur André DUMAS, Adolphe ESPIARD, Henri FAURE, Max-Pol FOUCHET, Marcel GROMAIRE, André HAURIU, Charles-André JULIEN, Alfred KASTLER, Joseph KESSEL, Alain Le LEAP, Michel LEIRIS, Jeanne LEVY, André MAUROIS, Darlus MILHAUD, Théodore MONOD, Etienne NOUVEAU, Jean PAINLEVÉ, Jean PIERRE-BLOCH, Marcel PRÉNANT, Alain RESNAIS, Emmanuel ROBLES, Françoise ROSAY, Armand SALACROU, Jean-Paul SARTRE, Laurent SCHWARTZ, Jean SURET-CANALE, Jacqueline THOME-PATENOTRE, Général Paul TUBERT, VERCORS, Dr WERTHEIMER.

Robert ATTULY, Vincent AURIOL, Georges DUHAMEL, Yves FARGES, Francisque GAY, Jacques HADAMARD, Georges HUISMAN, Jules ISAAC, Frédéric JOLIOT-CURIE, Jean LURÇAT, Amiral MUSELIER, Marc SANGNIER, André SPIRE, Chanoine Jean VIOLLET.

MOUVEMENT CONTRE LE RACISME, L'ANTISEMITISME ET POUR LA PAIX (M.R.A.P.)
30, rue des Jeuneurs - Paris (2^e) - Téléphone : 488-09-57 - C.C.P. : 14-825-85 Paris

Approuvant le combat de « **Droit et Liberté** » et désireux de soutenir l'action contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix,

J'ADHÈRE AU M.R.A.P.

Nom Prénom

Profession

Adresse

Je vous envoie, à cet effet, la somme de (1).

Je souhaite (2) :

- recevoir une documentation complète sur le M.R.A.P.
- être invité à ses réunions et manifestations,
- participer à l'un de ses Comités locaux ou professionnels.

(1) De 1 à 10 F : Ami du M.R.A.P. ; de 11 à 50 F : Souscripteur ; de 51 à 200 F : Donateur ; au-dessus de 200 F : Bienfaiteur.
(2) Rayer les mentions inutiles.

BABI



Babi Iar, c'est un faubourg de Kiev, la capitale de l'Ukraine. En septembre 1941, 70 000 Juifs y furent massacrés, en l'espace de quelques jours. Les massacres continuèrent au cours des mois suivants : prisonniers politiques, résistants, suspects russes et ukrainiens y tombèrent par dizaines de milliers... Au total, Kiev (six cent mille habitants à l'époque) perdit, sous l'occupation nazie, le tiers de sa population.

Babi Iar fut chanté naguère par le poète Evtouchenko. Aujourd'hui, c'est l'écrivain Anatoli Kouznetsov qui publie un livre sur les massacres de Babi Iar. Kouznetsov avait 12 ans à l'époque, et les souvenirs qu'il en garde sont indélébiles.

Babi Iar, d'abord paru en U.R.S.S. dans la revue Iounost (Jeunesse), vient d'être publié en France (1). Voici, au début, le récit des exterminations de septembre 1941. Anatoli Kouznetsov a recueilli les souvenirs d'une survivante du massacre, Dina Mironovna Pronitcheva, actrice au théâtre des marionnettes de Kiev. Les Juifs viennent d'être rassemblés hors de la ville ; ils croient qu'ils vont être déportés vers l'Allemagne ; brutalement, certains prennent conscience qu'ils sont rassemblés loin de la gare, et qu'aucun moyen de transport ne les attend.

(1) Aux Editeurs Français Réunis, 21, rue de Richelieu, Paris-1^{er}. Traduction d'Andrée Robel. Prix : 18 F.

IAR

ELLE se dirigea vers la clôture. Il y avait là de nombreuses personnes qui réclamaient qu'on les laissât repartir. Mais la foule affluait en sens inverse. Le moustachu à chemise brodée était toujours en train de vociférer des ordres. Dina se glissa jusqu'à lui et tenta d'expliquer qu'elle venait d'accompagner ses parents, ses enfants étaient restés en ville ; elle le pria de la laisser sortir.

Il exigea son passeport. Elle le lui donna. Il regarda la rubrique « nationalité » et s'exclama :

— Ah ! la sale, petite youpine ! En arrière !

Ce fut alors que Dina comprit une fois pour toutes qu'on massacrait les Juifs.

Elle se mit à déchirer convulsivement son passeport en minuscules morceaux. Elle les éparpilla sous les pieds, à droite, à gauche. Puis elle revint vers ses parents, mais elle ne leur dit rien pour ne pas les affoler prématurément.

Bien qu'elle fût sans manteau, elle avait extrêmement chaud. Il y avait beaucoup trop de monde, une foule dense, en sueur, des enfants qui avaient perdu leurs parents hurlaient ; certaines personnes déjeunaient, assises sur leurs ballots. Une idée subite lui traversa l'esprit : « Comment peuvent-ils manger ? Comment se fait-il qu'ils n'aient pas encore compris ? »

A ce moment jaillirent des ordres, des cris, on fit lever tous ceux qui étaient assis, on les fit avancer ; ceux qui étaient derrière poussaient et cela formait une queue absolument insensée. Ici, on déposait certaines des affaires, là, les autres ; on se mettait en rang au milieu de la bousculade. Dans ce chaos, Dina perdit ses parents et, regardant autour d'elle, elle s'aperçut qu'on les conduisait quelque part en groupe, tandis que devant elle, la file était immobilisée.

Dina et ses compagnons restaient debout à attendre. Elle tendit le cou pour comprendre où étaient partis son père et sa mère. A ce moment, un colosse allemand s'approcha d'elle et lui dit :

— Viens coucher avec moi. Je te laisserai partir.

Elle le regarda comme s'il se fût agi d'un dément et il tourna le dos. Enfin, on fit avancer son groupe.

Le brouhaha s'était apaisé, tous se taisaient comme hébétés, et, pendant un assez long moment, la foule avançait en silence entre une double haie de nazis. Dina aperçut

un peu plus loin des cordons de soldats tenant des chiens en laisse. Elle entendit une voix dans son dos :

— Mes enfants, aidez-moi, je suis aveugle.

Elle prit le vieillard par la taille et le soutint.

— Grand-père, où est-ce qu'on nous emmène ?

— Ma petite, dit-il, nous allons rendre notre dernier hommage à Dieu.

A ce moment-là, ils pénétrèrent dans l'étroit passage ménagé entre deux rangées de soldats et de chiens. Ce couloir était étroit, un mètre cinquante environ. Les soldats se tenaient épaule contre épaule, les manches retroussées, tous armés de matraques en caoutchouc, de gourdins.

Et les coups pleuvaient sur ceux qui défilaient entre eux.

Il était impossible de se protéger ou de parer les coups d'une violence extrême, qui mettaient le corps en sang, s'abattaient en grêle sur la tête, le dos, les épaules, de gauche et de droite à la fois. Les soldats hurlaient : « Schnell, Schnell ! » et riaient à gorge déployée, comme s'ils s'amusaient beaucoup ; ils se débrouillaient pour porter les coups les plus violents aux endroits sensibles.

Tous ses compagnons se mirent à crier, les femmes à pousser des glapissements. Comme un panoramique de cinéma, Dina vit défiler sous ses yeux un garçon qu'elle connaissait bien, qui habitait dans sa rue, genre intellectuel, bien habillé ; le jeune homme sanglotait. Elle vit des gens tomber. On lâchait immédiatement les chiens sur eux. Un homme était en train de se redresser en hurlant, mais certains restaient à terre et, comme la foule poussait par derrière, les gens marchaient sur leurs corps, les piétinaient.

Les ténèbres envahirent l'esprit de Dina, elle se redressa, leva bien haut la tête et avança comme si elle eût été en bois, sans se pencher. Elle reçut probablement des coups sauvages, mais elle ne sentait rien, seules ces paroles martelaient sa tête : « Je ne dois pas tomber, pas tomber ».

Complètement affolés, ses compagnons débouchèrent sur un espace délimité par les cordons de troupes, une sorte de rond-point envahi par l'herbe. Toute cette herbe était jonchée de vêtements, de chaussures, de linge.

Les policiers ukrainiens (à en juger par l'accent, ils n'étaient pas d'ici, mais d'Ukraine subcarpathique) s'emparaient brutalement des victimes, les battaient, hurlaient :

— Déshabillez-vous ! Vite ! Vite !

Ils arrachaient de force leurs vêtements à ceux qu'ils jugeaient trop lents, distribuant les coups de pieds, de

casse-tête, de gourdins, ivres de haine, en proie à une sorte de rage sadique.

Il était évident que toute cette mise en scène visait à empêcher la foule de reprendre ses esprits. De nombreuses personnes gisaient nuées et ensanglantées...

(Puis les prisonniers sont divisés en plusieurs groupes et conduits vers une tranchée sableuse qui mène à la carrière proprement dite.)

Dina se trouvait approximativement dans le second groupe. Elle traversa le couloir creusé dans la paroi et vit apparaître une carrière de sable aux parois presque verticales. Il faisait déjà presque nuit. Dina distinguait mal cette carrière. Les condamnés, en file indienne furent rapidement envoyés à gauche, sur un surplomb extrêmement étroit.

A gauche il y avait la paroi, à droite le vide. Le surplomb avait vraisemblablement été aménagé spécialement pour la fusillade ; il était si étroit que ceux qui y marchaient se plaquaient instinctivement contre la paroi sablonneuse pour ne pas tomber. Dina jeta un regard dans l'abîme et elle sentit la tête lui tourner tant il lui parut profond. Sur le côté opposé de la carrière, elle put apercevoir des mitrailleuses en position de tir ainsi que quelques soldats allemands. Ils faisaient brûler un feu de bois où probablement ils réchauffaient leur dîner.

Lorsque toute la file fut arrivée sur le surplomb, un des Allemands s'écarta du feu de bois, saisit sa mitrailleuse et commença à tirer.

Plus qu'elle ne vit, Dina sentit les corps tomber du surplomb et la trajectoire des balles s'approcher d'elle. Une idée lui traversa l'esprit : « tout de suite, c'est pour moi... tout de suite... ». Et sans attendre, elle se précipita dans le vide, les poings serrés.

Elle eut l'impression qu'elle volait pendant toute une éternité car elle tombait réellement de très haut. Lorsqu'elle toucha le sol, elle ne sentit ni choc ni douleur. Elle fut tout d'abord inondée de sang tiède, il lui coulait sur le visage, exactement comme si elle était tombée dans une baignoire remplie de sang. Elle gisait les bras en croix, les yeux clos.

Elle perçut des sons cavernes, des gémissements, des hoquets, des pleurs autour d'elle et sous elle, car il y avait toujours de nombreux vivants. Toute cette masse de corps grouillait presque imperceptiblement, s'affaissait, se condensait sous les gestes des vivants qui s'effondraient sur elle.

COLLECTION PRINTEMPS-ÉTÉ 67

pour
Hommes
Femmes
Enfants



Deauville
Blouson Velours



Blouson
Brando



Pantalon
à pont

VÊTEMENTS
SPORT ET VILLE

- Vestes
- Blousons
- Cabans
- Pantalons
- Foam-Backs
- Pantalons à ponts
- et toutes les nouveautés teen-agers
- et tous les pantalons taille-basse et pantalons marins
- Nylon
- Velours
- Tergal
- Gabardine
- Lainages
- Imperméables

BIR

312, Rue St-Martin
PARIS - 272 12-95

Catalogue sur demande

BABI IAR

→ Les soldats montèrent sur le surplomb et se mirent à éclairer le fond de la carrière avec leurs lampes-torches, tirant des coups de pistolet sur les corps qui leur semblaient encore animés. Pourtant, à proximité de Dina, une voix continuait à gémir très fort.

Elle entendit marcher à côté d'elle sur les cadavres. C'étaient les Allemands qui étaient descendus et se penchaient sur les morts, leur prenant quelque chose, de temps à autre tiraient sur ceux qui remuaient.

Le policier qui avait examiné ses papiers et pris son sac était là, elle reconnut sa voix.

Un S.S. trébucha sur Dina et elle lui sembla suspecte. Il l'éclaira avec sa lampe-torche, la souleva, se mit à la battre. Elle demeurait inerte comme un sac, ne donnait pas signe de vie. Il lui appliqua un coup de botte dans la poitrine, marcha sur sa main droite au point que les os en craquèrent, mais ne tira pas et poursuivit son chemin.

Quelques minutes plus tard, elle entendit une voix en haut :

— Allez, on y va, jetons la terre !

Il y eut un cliquetis de pelles, les coups sourds du sable atterrissant sur les corps, de plus en plus près d'elle et enfin, les pelletées de sable l'atteignirent.

Elle fut ensevelie mais ne bougeait toujours pas, jusqu'à ce que sa bouche fût emplie de sable. Comme elle gisait la face en l'air, elle avala du sable, s'étouffa et son esprit se refusant à fonctionner, elle se débattit en proie à une terreur atroce, préférant périr abattue par une balle qu'enterrée vive.

De sa main gauche valide, elle écarta le sable ; elle s'asphyxiant, elle risquait de tousser d'un moment à l'autre et elle employa ses dernières forces à étouffer cette toux. Elle se sentit mieux. Enfin elle se dégagea.

Là-haut, ils avaient achevé leur travail : après s'être contentés de jeter quelques pelletées de sable, ils étaient partis. Le sable aveuglait les yeux de Dina. Il faisait noir comme dans un four, une odeur épouvantable flottait dans l'air.

Dina repéra la paroi de sable la plus proche et longtemps, très longtemps, elle se glissa précautionneusement jusque là, puis elle se leva, et de la main gauche creusa de petits trous, puis, plaquée à la paroi, creusant les trous, elle s'éleva pouce après pouce, risquant à chaque seconde de lâcher prise.

Un buisson poussait en haut, elle le palpa, s'y accrocha désespérément, et tandis qu'elle franchissait le rebord, elle entendit une voix fluette qui faillit la faire retomber en arrière :

— Madame, n'avez pas peur, moi aussi je suis vivant !

C'était un petit garçon, en tricot de corps et slip, qui s'était dégagé comme elle. L'enfant tremblait.

— Chut, fit-elle, en lui faisant signe de se taire. Rampe derrière moi.

Et ils rampèrent dans une certaine direction, silencieusement, sans le moindre bruit.

VARIEZ-LES



LE CONSEIL DE REVISION

« Bon pour le service », dit le médecin militaire. Georges Grosz, dessinateur allemand très corrosif, vécut et illustra les années de guerre 1914-18, la révolution spartakiste, la répression, les années de crise et la montée de l'hitlérisme. Ce dessin, parut en 1920 dans un recueil intitulé *Gott mit uns* (Dieu avec nous). Georges Grosz est aussi un grand peintre, très représentatif de l'école expressionniste allemande, qui fut mise au pilori par les nazis qui l'accusaient d'être « décadente » et « enjuivée ».

Délices du monde entier

LES POMMES FARCIES

La recette des pommes farcies vient d'Europe centrale. Elles peuvent être servies en guise de hors-d'œuvre ou comme plat de dîner froid.

Il faut :
8 pommes moyennes, 200 g de rôti de porc ou de veau, 2 œufs durs, 1 cornichon au vinaigre, 2 jaunes d'œufs, 2 dl. d'huile, 2 petites cuillerées de moutarde, 2 petites cuillerées de sucre en poudre, 1 ou 2 pincées de sel, selon le goût, quelques gouttes de citron, 2 dl. de crème fraîche.
Nettoyer les pommes, évider le milieu, et faire cuire en entier quelques minutes dans de l'eau sucrée à laquelle on a ajouté un zeste de citron. Retirer, laisser égoutter, préparer la farce. Hacher et mélanger la viande rôtie, les œufs durs et le cornichon au vinaigre, ajouter quelques cuillerées de mayonnaise (la mayonnaise à la hongroise est assaisonnée de moutarde et de crème fraîche). Garnir les pommes évidées de cette farce, placer dans un plat et décorer avec la mayonnaise.

CONNAISSEZ-VOUS

LA COLONISATION ?

L'histoire de la colonisation est une discipline récente. Il n'y a pas si longtemps que les livres d'histoire les plus officiels et les plus « sérieux » ne parlaient que de la « mission civilisatrice » à propos d'un système qui a ruiné des civilisations, plongé des continents entiers dans le sous-développement. C'est pourquoi l'histoire de la colonisation reste si mal connue.

Voici quelques propositions qui, sans prétendre cerner un sujet aussi vaste, vous permettront de mesurer vos connaissances. De 14 à 20 points, très bien. De 10 à 14 points, assez bien. A moins de 10 points, vous devriez vérifier vos connaissances.

- | | | | |
|---|-----|-----|---|
| 1. Le Libéria est le seul pays d'Afrique à n'avoir jamais été colonisé | OUI | NON | 2 |
| 2. Avant d'être colonisé par l'Angleterre, le Pakistan fut un des plus florissants royaumes asiatiques | OUI | NON | 3 |
| 3. C'est la révolte des Boxers qui, en 1900, empêcha le partage de la Chine par les grandes puissances européennes | OUI | NON | 3 |
| 4. Cuba fut colonie espagnole jusqu'en 1898, date à laquelle elle devint indépendante | OUI | NON | 1 |
| 5. La première guerre d'indépendance menée victorieusement par une colonie contre sa métropole est celle de Haïti contre la France, en 1804 | OUI | NON | 2 |
| 6. Actuellement, le continent asiatique est totalement indépendant | OUI | NON | 1 |
| 7. La France, le Portugal, la Grande-Bretagne et l'Espagne sont les derniers pays à posséder encore des colonies | OUI | NON | 2 |
| 8. La Syrie est une ancienne colonie française | OUI | NON | 1 |
| 9. Il a existé en Europe des pays colonisés | OUI | NON | 3 |
| 10. L'assemblée des Nations Unies condamne formellement et explicitement la colonisation | OUI | NON | 2 |

MILGROM

35 Rue du Caire - Paris 2° - Tél. : 508-48-78 (10 lignes groupées)

DISTRIBUTEUR AGRÉÉ



1^{re} ENTOILAGE DE FRANCE

LA FERMETURE INCOINÇABLE

COLORIFIC

FIL INVISIBLE



LA DOUBLURE DE QUALITÉ

LA PUBLICITÉ ET « DROIT ET LIBERTÉ »

Janvier 1967 a marqué une date importante pour notre « **Droit et Liberté** » transformé en une revue élégante, pratique, agréable à lire.

Cette transformation s'est accomplie pour faire face aux exigences nouvelles de notre époque et nos lecteurs peuvent apprécier, au fil des parutions, l'effort fourni au sein de notre Mouvement pour parvenir à ce stade.

Bref, tout cela n'a pu se faire qu'en mettant en œuvre toutes nos ressources, tant en énergie, bonne volonté, collaboration de nos amis, avis des lecteurs pour établir le « **Numéro Zéro** ».

Ensuite nous avons fait appel à une imprimerie moderne pour obtenir un tirage de qualité. Le papier de qualité supérieure, le rendu des documents, du texte et des photos donnent une résonance nouvelle à nos articles et enquêtes.

Vous avez pu constater une augmentation du volume de la publicité sans que celle-ci empiète ou intervienne sur le contenu de notre magazine. Nous avons tenu à ce que la publicité présentée à nos lecteurs corresponde à ce qu'ils peuvent rechercher et toute précaution est prise pour qu'elle soit un moyen d'information et non d'intoxication.

Des annonceurs, et non des moindres, considèrent notre revue comme un support valable pour l'**audience publicitaire** qu'ils peuvent y rencontrer auprès de nos lecteurs et de leurs familles.

AMIS COMMERÇANTS, ARTISANS, INDUSTRIELS, considérez également « **Droit et Liberté** » comme un support pouvant vous intéresser et assurer le développement de vos possibilités.

Réciproquement, nous demandons à nos lecteurs de faire confiance à nos annonceurs en leur accordant la préférence de tous leurs achats.

La publicité dans « **Droit et Liberté** » est également, à notre avis, un **moyen efficace** pour aider à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix ; c'est encore soutenir notre action vers une meilleure compréhension mutuelle, une amitié sincère entre tous les hommes de bonne volonté.

Bernard KORSAKISSOK,
Chef de publicité.

VOYAGES BARBÈS

78, bd Barbès - Paris (18^e)

Tél. : 076 09-00.

a le plaisir d'informer ses
nombreux **CLIENTS**
et **AMIS** de

L'OUVERTURE DE SA SUCCUSALE DU MARAIS

2, rue Caron 2 - PARIS (4^e)

(angle 86, rue Saint-Antoine)

Tél. : 272 30-83

Les Lecteurs et Amis de
« **DROIT ET LIBERTÉ** » y
trouveront toujours le même
accueil et le même service
pour l'organisation de tous
leurs voyages.

ISRAEL - CANADA
NEW YORK - POLOGNE

Notre expérience dans ce
domaine est une référence
pour vous.

CONNAISSEZ-VOUS LA COLONISATION ?

1. NON. Le Libéria, fondé en 1822 par des esclaves affranchis revenus d'Amérique en Afrique, resta colonie des Etats-Unis jusqu'en 1847. Elle acquit à cette date son indépendance politique, mais reste, depuis, très liée économiquement à son ancienne métropole. Il n'y a pas un seul pays d'Afrique qui ait échappé à la colonisation.
2. NON. Le Pakistan n'existe que depuis 1947. Lorsque les Anglais durent abandonner leur empire des Indes, ils le divisèrent en regroupant les musulmans dans deux territoires, Pakistan occidental et oriental, séparés géographiquement par l'Hindoustan. Ils laissèrent ainsi des germes de division qui leur ont permis de préserver leurs intérêts.
3. OUI. France, Grande-Bretagne, Japon, Allemagne et Russie tsariste allaient se partager l'Empire. La révolte des Boxers, atrocement réprimée, préserva l'unité et l'indépendance du pays ; les colonisateurs reculèrent devant les difficultés que laissaient présager cette révolte dans l'avenir.
4. NON. Elle devint ensuite colonie américaine, jusqu'en 1902 ; puis elle eut un statut de protectorat jusqu'en 1934.
5. NON. La première guerre d'indépendance fut menée par les Etats-Unis contre la Grande-Bretagne de 1775 à 1783. Il s'agissait là, il est vrai, d'une révolte de colons plus que de colonisés. Alors que la guerre d'indépendance de Haïti contre la France fut menée par des colonisés et des esclaves, sous la direction du célèbre Toussaint Louverture.
6. NON. La Grande-Bretagne possède l'enclave chinoise de Hong Kong, Aden, le sultanat de Brunéi (enclave dans Bornéo), les archipels de Bahrein et les émirats de Qatar et des Trucial States (principautés de l'Arabie du Sud). Le Portugal possède l'enclave chinoise de Macao et la moitié de l'île indonésienne de Timor.
7. NON. Les Pays-Bas possèdent encore la Guyane hollandaise et quelques Antilles, et les U.S.A. Porto-Rico.
8. OUI. Elle est devenue indépendante le 1^{er} janvier 1944.
9. OUI. Si les pays des Balkans, conquis par les Turcs aux XVI^e et XVII^e siècles, et occupés par eux jusqu'au XIX^e siècle, ne furent pas à proprement parler des colonies mais plutôt des ethnies opprimées (ce qui est une autre réalité socio-économique), l'Irlande fut véritablement une colonie de la Grande-Bretagne, à qui elle arracha son indépendance en 1921.
10. OUI. Dans plusieurs textes, et notamment dans la résolution sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, « y compris les pratiques inhérentes au colonialisme ».

GANTS - TÉTINES



Chez votre pharmacien

P.C.I., 11, rue Ferdinand-Gambon - Paris (20^e)



bonnes
vacances
avec

Bilytis PARIS

dans votre quartier, chez les meilleurs spécialistes de maillots de bain
catalogue et liste des dépositaires sur demande à Bilytis - B.P. 233-03 - Paris R.P.

LE GRAND ZOLA DU XX^e SIECLE*

édition nationale et définitive publiée sous l'autorité de la Société des Amis de Zola



15 VOLUMES RELIÉS PLEIN CUIR

d'environ 1200 pages chacun sur papier bible

PRIX SPÉCIAL DE SOUSCRIPTION : 26 F PAR MOIS

La seule édition complète de Zola en 15 volumes (reliés plein cuir, gravé à l'or fin 24 carats), et 18 000 pages sur papier bible. 20 % d'inédits. L'aventure d'une œuvre, le film d'une vie. Pour la première fois, depuis quarante ans, on pourra lire du premier au dernier mot l'œuvre du plus moderne de nos classiques. La vie de Zola, racontée par Armand Lanoux, ses romans, ses contes, ses lettres, ses articles sont illustrés par 2 500 photos et gravures d'époque. Les photos, souvent, ont été prises par Zola lui-même.

Cette édition nationale et définitive est la seule à bénéficier d'une subvention de la Caisse Nationale des Lettres. Établie sous la direction d'Henri Mitterand, spécialiste n° 1 de Zola, d'après les textes originaux, elle est la plus riche de notes et de préfaces. Celles-ci ont été rédigées par les critiques les plus compétents, de Michel Butor à Henri Guillemin. Les volumes (13 x 21 cm) sont maniables, élégants et sobres. Ils satisferont les bibliophiles les plus exigeants.

*Article de J. Piatier : Le Monde 15/2/67.

LA CRITIQUE ENTHOUSIASMÉE

Zola aurait aimé les spécialistes qui, pour Tchou, s'occupent de son œuvre

Figaro Littéraire

Une édition impressionnante
L'Express

L'intérêt de l'édition Tchou tient d'abord aux textes quasiment inconnus qui y sont rassemblés... c'est la seule édition en cours qui puisse se réclamer du titre d'« Œuvres complètes »
Le Monde

UN CADEAU: J'Accuse...!

LETTRE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

« J'accuse » : ce mot, jailli de la plume courroucée d'Emile Zola, vint un matin de janvier 1898 percuter le cœur d'une France déchirée par l'affaire Dreyfus. C'était le titre de l'un des plus grands textes polémiques de tous les temps. **Ce document introuvable en librairie vous sera offert gratuitement en fac-similé à la taille réelle (tout un numéro de journal au format : 42 cm x 60 cm), si vous répondez dans les 5 jours.**

BON POUR UNE DOCUMENTATION GRATUITE

à découper et à adresser au Cercle du Livre Précieux, NOM PRÉNOM
6, rue du Mail Paris 2^e. ADRESSE
Veuillez m'adresser, sans aucun engagement de ma part, la luxueuse documentation gratuite concernant le seul Zola TÉL.
complet.

CERCLE DU LIVRE PRÉCIEUX (TCHOU)